

A close-up photograph of a person's hand, wearing a denim sleeve, gently touching the golden stalks of wheat in a field. The background is a soft-focus landscape of more wheat under a clear sky.

Creative spirit, sustainable ideas

RAPPORT ANNUEL 2023



FLORIDIENNE
GROUP



Structure

GROUPE FLORIDIENNE

LIFE SCIENCES		FOOD		CHEMICALS
LUTTE BIOLOGIQUE	EXTRAITS NATURELS	SPECIALITÉS GASTRONOMIQUES	TRAITEUR DE LA MER ET ÉPICERIE FINE	STABILISANTS PVC
BioFirst Group	Natix	Groupe française de gastronomie	Simon Dutriaux	Kimflor
Biobest	Enzybel International	L'Escargot Courbeyre	Simon Sélection	RECYCLAGE
Bioworks	Enzybel Asia Pacific	Gartal Mareval	Karras	SNAM
Plant Products	Enzybel Pharma	Pomarom	Turita	Vera Chimie Développements
Biotrop	P.T. Bromelain	UAB Camargo	Delka	
	Enzymco	Menetrel	Altesse Quality Food	
	Sotecna	AUTRES		
	ARÔMES ET PARFUMS	Larzul		
	ChemCom			

Le groupe Floridienne

Floridienne est un groupe industriel belge diversifié qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niches.

Le Groupe structure ses activités au sein de trois Divisions :
LIFE SCIENCES, FOOD et CHEMICALS.

Floridienne privilégie des positions majoritaires dans ses filiales, permettant ainsi au Groupe de s'investir activement, sur le long terme, dans l'implémentation de stratégies définies pour chacun de ses métiers.

Les filiales de Floridienne, qui bénéficient d'une grande autonomie de gestion, adhèrent à des valeurs communes étant respectivement l'esprit d'entreprise et le respect des engagements, dans un souci de développement durable et d'ouverture sur le monde.

Floridienne est coté sur Euronext Bruxelles, lui offrant ainsi une visibilité internationale.

Sommaire

Profil du Groupe	01
Un groupe international	04
Mission et valeurs du Groupe	06
Un groupe responsable	08
Un groupe de références	12
Nos métiers	13
Chiffres clés du Groupe	14
Faits marquants	16
Entretien avec le CEO et le Président	18
Division Life Sciences	22
Division Food	34
Division Chemicals	42
Rapport de gestion	46
Rapport Financier	79
Contacts	142

La version officielle du rapport financier annuel est la version au format ESEF.
Celle-ci est disponible sur le site internet de la société.

08



**Un groupe
responsable**

22



**Division Life
Sciences**

34



Division Food

42



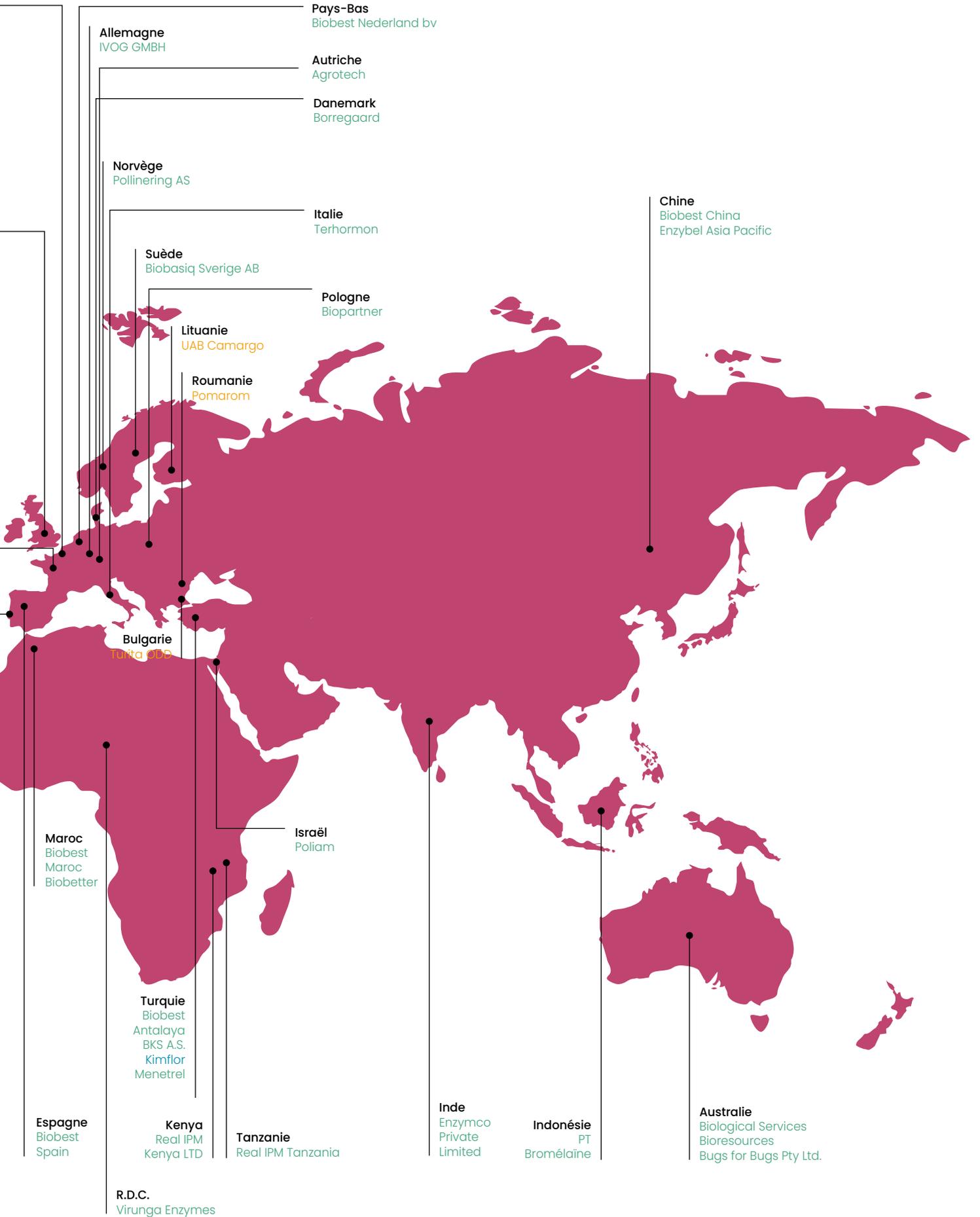
**Division
Chemicals**

Un groupe international

Belgique
 Altesse Quality Food
 Biobest Group NV
 Blue Star Chemicals
 Delka
 Enzybel International
 Natix
 Karras
 Sotecn
 Chemcom
 Nema Terra



Life Sciences
 Food
 Chemicals



Mission & Valeurs

MISSION

Floridienne, active dans trois secteurs – Life Sciences, Food & Chemicals – a pour objectif d'investir dans des métiers de niche qui ont un impact bénéfique sur l'environnement.

Au sein de ces secteurs, Floridienne sélectionne des entreprises qui partagent les valeurs du Groupe et ont le potentiel de devenir des leaders dans leur marché.

Floridienne les accompagne pour qu'elles s'imposent comme des références dans leur domaine d'excellence.

STRATÉGIE

Convaincue que le contrôle est un atout important pour imprimer sa stratégie, Floridienne privilégie des investissements majoritaires dans les sociétés qu'elle choisit d'accompagner, dans une optique d'investissement industriel à long terme.

Le Groupe mise sur trois vecteurs de croissance pour conduire ses participations à occuper des positions de leader dans leurs niches : la croissance organique, à travers des efforts commerciaux importants et des investissements soutenus dans l'outil de production, la croissance par acquisitions, par des investissements de consolidation de ses secteurs, et l'innovation, avec des ressources importantes allouées à la R&D, moteur de sa compétitivité à long terme.

Le Groupe investit dans des métiers qui ont un impact bénéfique sur l'environnement.



DIVERSIFICATION

Floridienne veille à maintenir une bonne diversification de son portefeuille, à travers des participations généralement peu corrélées entre elles, ayant des degrés de maturité divers et des présences géographiques variées.

Son portefeuille de participations se répartit entre des sociétés matures, génératrices de cash flows récurrents, et d'autres, à fort potentiel de croissance, dans lesquelles elle peut concentrer plus particulièrement ses investissements.

Le Groupe dispose de filiales dans près de 40 pays, avec des ventes dans le monde entier, ce qui lui permet de bénéficier de la stabilité de marchés déjà plus mûrs (Europe, Amérique du Nord), tout en profitant de la croissance des marchés émergents.

Cette diversification, source de pérennité, est un élément important de la stratégie de Floridienne, car elle permet de limiter l'impact sur le Groupe de la survenance, toujours possible, d'événements défavorables.

VALEURS

Autonomie

Les dirigeants des entreprises du Groupe sont de véritables entrepreneurs qui bénéficient d'une large autonomie de gestion.

Respect

Le Groupe tisse sur le long terme, avec l'ensemble de ses employés et partenaires, des relations de confiance basées sur le respect mutuel.

Ethique

Floridienne accorde une importance particulière à l'éthique et à l'honnêteté dans ses relations de travail avec ses collaborateurs et partenaires.

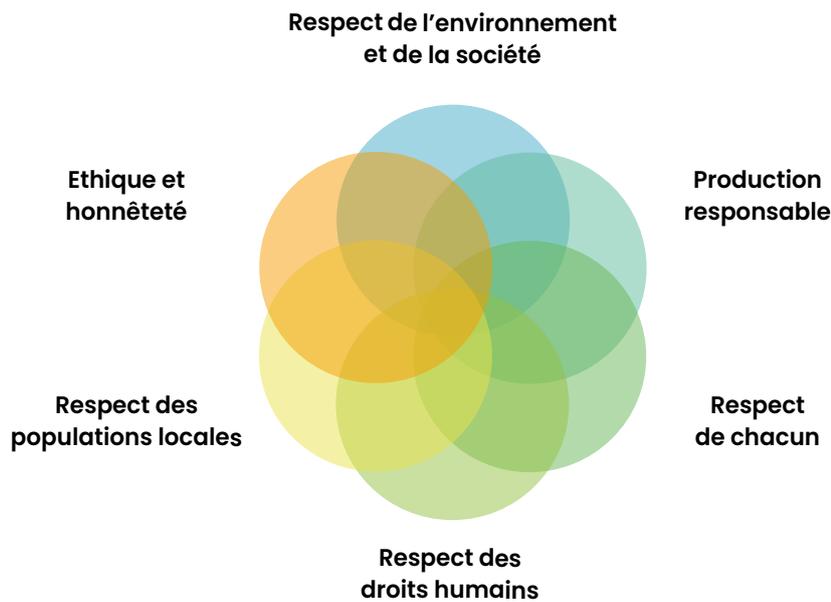


L'esprit d'équipe anime nos collaborateurs qui agissent en véritables entrepreneurs responsables, développant des liens privilégiés avec tous nos partenaires.

GAËTAN WAUCQUEZ,
CEO

Un groupe responsable

Floridienne construit son développement sur des valeurs fortes – esprit créatif et idées durables – qui sont au cœur de sa vision d'entreprise. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont prioritaires pour le Groupe, non seulement au travers de ses investissements mais également dans ses relations avec ses employés et la société civile.



Entreprise et investisseur responsable, Floridienne s'appuie sur un socle de valeurs fortes.

Des investissements durables

Floridienne a progressivement fait évoluer ses métiers, initialement axés sur la chimie traditionnelle, vers des activités tournées vers l'environnement. Le Groupe veille, dans l'ensemble des secteurs où elle est présente – recyclage des batteries électriques, alimentation et sciences du vivant – à privilégier des solutions respectueuses de la nature.

Dès 1996, convaincue que le recyclage des matériaux usagés était porteur d'avenir, Floridienne a investi dans la société SNAM, devenue aujourd'hui le leader européen du recyclage des batteries.

SNAM récupère les métaux (nickel, cadmium, cobalt, terres rares) contenus dans ces batteries qui seraient, sinon, enfouies dans des décharges. Cette activité a nécessité des investissements importants de la part du Groupe. SNAM bénéficie désormais d'un réseau de collecte qui couvre l'ensemble du continent européen.

Dans la plus jeune division du Groupe, centrée autour des sciences du vivant, l'utilisation de produits positifs pour l'environnement est au cœur de son ADN.



Dans la division Food du Groupe, plusieurs gammes de produits bio et de terroir ont été lancées avec succès. Elles répondent à un cahier des charges très strict quant aux matières premières utilisées, mais aussi au niveau de leur empreinte carbone. Les produits locaux sont ainsi privilégiés.

L'utilisation de produits positifs pour l'environnement est au cœur de l'ADN de la division Life Sciences. La plus jeune division du groupe propose au marché des solutions naturelles qui sont des alternatives aux produits chimiques ou de synthèse.

Ainsi, Biobest, leader mondial de la lutte biologique intégrée, propose une large gamme d'insectes pollinisateurs ou prédateurs de nuisibles, permettant de limiter l'utilisation de moyens mécaniques ou chimiques dans certaines cultures.

Notre filiale Natix contribue activement à un monde plus durable : les enzymes d'origine naturelle, les huiles essentielles végétales et les extraits de bave d'escargot permettent de remplacer avantageusement l'utilisation de produits de synthèse dans de nombreuses applications pharmaceutiques, cosmétiques ou alimentaires.

Une production certifiée

Floridienne investit régulièrement dans ses outils de production, afin de les rendre plus performants (automatisation des tâches pénibles), plus ergonomiques (afin d'éviter les risques d'accidents et les charges lourdes), moins polluants (traitements des fumées, récupération des excipients), et moins consommateurs d'énergie.

Les emballages sont régulièrement adaptés pour intégrer un maximum de matériaux recyclables.

Les différents sites de production de Floridienne mettent en œuvre les méthodes et systèmes de qualité les plus stricts du marché, audités par des organismes indépendants. Les entreprises actives dans des produits alimentaires disposent des certifications IFS et/ou BRC et ISO, ainsi que, pour certaines gammes, des certifications halal et kasher alors que les sociétés qui proposent des applications pharmaceutiques sont certifiées GMP et/ou FSCC. Par ailleurs les sites de recyclage de batteries font l'objet de contrôles de la part des producteurs automobiles et des autorités environnementales, garantissant qu'ils se situent toujours bien en dessous des seuils d'émission autorisés.

Le respect des individualités

La satisfaction des clients du Groupe, l'éthique dans les affaires, le respect des législations locales et le bien-être des employés sont au cœur des valeurs de Floridienne qui les considère comme les meilleurs vecteurs de la réussite. En tant qu'entreprise familiale, Floridienne ne vise pas le profit à court terme. Le Groupe inscrit son action dans la durée, favorisant le bien-être de ses employés et la satisfaction de ses clients.





Le modèle décentralisé de Groupe s'appuie sur un grand degré d'autonomie et de confiance, accordées aux managers locaux, et sur la transparence dans la communication.

Floridienne privilégie, tant avec ses clients qu'avec ses fournisseurs, des relations de proximité, basées sur l'honnêteté. Le Groupe favorise la construction de partenariats solides, régulés par un dialogue ouvert, dans le respect des engagements pris.

Droits humains

Le respect des droits humains a toujours fait partie de la philosophie de Floridienne, en matière de gestion responsable.

Le Groupe, dans son ensemble, défend cet engagement. Les impacts directs et indirects sur les droits humains sont pris en compte dans les échanges avec les partenaires commerciaux, ainsi que dans l'analyse des investissements, lorsqu'ils sont jugés significatifs et pertinents.

En tant que holding diversifié, Floridienne est consciente du rôle qu'elle peut jouer dans le soutien et le respect de la protection universelle des droits humains. Le Groupe considère que le respect de ces droits est essentiel à une production durable. Floridienne s'efforce de sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs à cette philosophie. Même si le Groupe n'a pas encore formalisé d'indicateurs de performance et ne dispose pas pour l'instant d'une Déclaration ESG, Floridienne est très attentive aux normes éthiques et aux risques liés aux ressources humaines. Le Groupe s'est engagé à mettre l'accent sur la prévention des violations des droits humains.

Populations locales

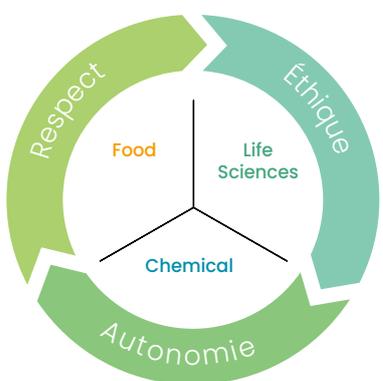
Floridienne contribue, dans un souci de respect mutuel, au bien-être et au développement des populations locales, impliquées dans le développement de la société, dans les pays où elle est présente (Congo, Indonésie, Kenya, Maroc, etc.).

Ainsi, au Congo, le Groupe s'est associé au Parc des Virunga, le plus ancien Parc National d'Afrique, dont la volonté est d'offrir aux populations environnantes des sources de revenus stables leur permettant de subvenir à leurs besoins, afin de lutter contre le braconnage et autres trafics. Floridienne apprend aux villageois à cultiver la papaye, dans de petites exploitations locales, et à en extraire le latex. Les prix sont convenus à l'avance, pour assurer aux cultivateurs un revenu garanti.

Le Groupe ne dispose pas encore d'indicateurs clés de performance non financière centralisés pour ces activités. Ces indicateurs sont en effet, pour le moment, analysés, évalués et contrôlés localement par les filiales elles-mêmes.

Ethique

Floridienne s'engage à mener ses activités de manière éthique, conformément aux lois applicables dans les pays où elle est présente, et interdit la corruption et autres pratiques illégales dans le but d'obtenir ou de conserver un avantage commercial. Le Groupe attend de ses dirigeants locaux et de ses collaborateurs qu'ils adhèrent pleinement aux règles éthiques qu'il a définies. Une politique de tolérance zéro est appliquée. Un Code de conduite intégrant ce sujet a été mis en œuvre en 2023.

RESSOURCES	STRATÉGIE	RÉSULTATS 2023	CRÉATION DE VALEUR	
<p>Finances Forte d'une position financière solide, Floridienne privilégie une combinaison saine entre les capitaux propres et les investissements par emprunt.</p> <p>Production Floridienne compte 75 filiales et 32 sites de production.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance organique par des efforts commerciaux importants et des investissements soutenus dans l'outil de production. • Croissance par acquisitions, par des investissements de consolidation dans les secteurs où le Groupe est présent. • Innovation, en allouant d'importantes ressources à la Recherche & Développement, moteur de compétitivité à long terme. 	<p>Finances Le Groupe, financièrement sain, peut se développer pour mettre en œuvre des concepts durables, grâce à un résultat net consolidé, après impôt, de € 8,6 millions.</p> <p>Production Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires total de € 549,3 millions • Life Sciences : € 359,4 millions • Food : € 146,7 millions • Chemicals : € 43,3 millions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements responsables dans des entreprises respectueuses de l'environnement et de la société • Méthodes de production responsables • Respect des individualités • Respect des droits humains • Partenariat avec les populations locales • Éthique et honnêteté 	
<p>Environnement L'environnement est au cœur des métiers de Floridienne qui emploie les matières premières naturelles dans sa production : ananas, papaye, extraits de bave d'escargot, produits de la mer... L'énergie renouvelable est privilégiée au sein des usines du Groupe.</p>		<p>Environnement Floridienne a réduit son impact sur l'environnement en privilégiant les matières recyclées ou recyclables dans ses emballages, en limitant sa consommation d'énergie et en favorisant les ressources renouvelables. Avec la division Life Sciences, Floridienne a également un impact bénéfique sur la nature, grâce au travail d'insectes qui réduisent les besoins en pesticides.</p>		<p>Environnement Floridienne a réduit son impact sur l'environnement en privilégiant les matières recyclées ou recyclables dans ses emballages, en limitant sa consommation d'énergie et en favorisant les ressources renouvelables. Avec la division Life Sciences, Floridienne a également un impact bénéfique sur la nature, grâce au travail d'insectes qui réduisent les besoins en pesticides.</p>
<p>Ressources humaines Floridienne emploie 3800 personnes dans le monde et veille à s'entourer des meilleurs éléments, grâce à une politique d'engagement et de fidélisation attractive.</p>		<p>Ressources humaines Floridienne offre un environnement qui garantit la santé et la sécurité de ses travailleurs, sans discrimination. Ils bénéficient de formations techniques et leur développement personnel est pris en compte.</p>		<p>Ressources humaines Floridienne offre un environnement qui garantit la santé et la sécurité de ses travailleurs, sans discrimination. Ils bénéficient de formations techniques et leur développement personnel est pris en compte.</p>
<p>Recherche & Développement Floridienne accorde une importance essentielle aux investissements en Recherche & Développement, afin de rester à la pointe de la technologie et d'assurer aux collaborateurs une formation permanente.</p>		<p>Recherche & Développement En 2023, Biobest a de nouveau reçu de nombreuses récompenses pour ses solutions de biocontrôle innovantes. Le système automatisé d'identification et de surveillance des ravageurs dans les serres, Trap-Eye™, a remporté le prix Bernard Blum en Suisse et le premier prix au salon GreenTech aux Pays-Bas.</p>		<p>Recherche & Développement En 2023, Biobest a de nouveau reçu de nombreuses récompenses pour ses solutions de biocontrôle innovantes. Le système automatisé d'identification et de surveillance des ravageurs dans les serres, Trap-Eye™, a remporté le prix Bernard Blum en Suisse et le premier prix au salon GreenTech aux Pays-Bas.</p>
<p>Société Des initiatives sociétales sont organisées pour soutenir les communautés locales. En outre Floridienne investit, à leur attention, dans des programmes de partage des connaissances et de formation.</p>		<p>Société Floridienne a multiplié les initiatives visant à aider les communautés locales dans les régions où elle est active. Parmi les projets développés en 2023, une plate-forme d'apprentissage sur la lutte intégrée contre les parasites a été créée.</p>		<p>Société Floridienne a multiplié les initiatives visant à aider les communautés locales dans les régions où elle est active. Parmi les projets développés en 2023, une plate-forme d'apprentissage sur la lutte intégrée contre les parasites a été créée.</p>

Pas de changement significatif dans le modèle d'entreprise développé par Floridienne par rapport à l'exercice 2022. Le Groupe évalue la manière de développer la Division Life Sciences.

Floridienne n'a pas encore mis en place les processus nécessaires à l'établissement d'un rapport consolidé sur les informations non financières. Le Groupe a initié un programme pour proposer un rapport non financier pour l'année 2024.

Un groupe de références

Floridienne est un holding industriel belge atypique, actif dans trois divisions : Life Sciences, Food et Chemicals. Le Groupe occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Les sociétés du Groupe bénéficient d'une large autonomie de fonctionnement, dans le respect des valeurs communes qui prévalent chez Floridienne.



—
3 800
COLLABORATEURS

32
SITES
DE PRODUCTION

75
FILIALES
—

De gauche à droite : Thibaut Hofman, Stefaan Vandaele, Marc Blanpain, Philippe Boonen, Gaëtan Waucquez, Jean-Marc Vandoorne.

Chacun bénéficie d'une large autonomie d'action mais les mêmes valeurs nous unissent. Le développement durable et nos responsabilités sociétales s'inscrivent en filigrane dans toutes les solutions proposées à nos clients.

Jean-Marc Vandoorne, Managing Director BioFirst Group

Nous saisissons toutes les opportunités de collaboration avec les sociétés du Groupe. Ainsi, la Division Food, active dans la filière 'escargots', nous assure un accès direct aux molécules bioactives issues d'extraits d'escargots, que nous valorisons dans les applications cosmétiques et nutraceutiques.

Stefaan Vandaele, Managing Director Natix

L'esprit de groupe anime les trois divisions. Nous partageons un même socle de valeurs. Et nous pouvons par ailleurs compter sur la solidité du Groupe

pour nous accompagner dans nos développements futurs, pour nous démarquer au mieux de notre environnement concurrentiel.

Philippe Boonen, Managing Director de la division Food

Une cotation sur Euronext est pour nos partenaires potentiels un indicateur de bonne gouvernance. Notre Groupe donne de la valeur, un rayonnement, à des entreprises qui, individuellement, sont de dimension modeste.

Gaëtan Waucquez, CEO

Nous conjugons au sein de Floridienne la flexibilité d'une PME, l'audace d'un entrepreneur et la solidité d'un grand groupe. Nous travaillons les synergies entre les entreprises de notre Groupe et soutenons nos filiales dans leur développement, en facilitant entre autres un accès à des financements.

Thibaut Hofman, CFO

Nos métiers

Présente historiquement dans le secteur de la chimie, Floridienne a connu plusieurs mutations successives, se développant aujourd'hui autour de trois piliers, sur lesquels elle construit son futur.

GROUPE FLORIDIENNE

LIFE SCIENCES

Lutte Biologique (BioFirst Group)

Extraits naturels (Natix, Enzybel, Sotecna)

Arômes et parfums (ChemCom)

La Division, à travers Biobest, est un leader mondial de la lutte biologique intégrée (pollinisation naturelle à travers les bourdons et solutions naturelles contre les insectes nuisibles). Biobest compte 19 usines, 54 filiales et distribue ses produits dans plus de 70 pays.

Natix fédère un groupe d'entreprises autour d'une vision commune : améliorer le bien-être humain en créant des solutions efficaces et innovantes,

en valorisant ce que la nature offre. Elle regroupe entre autre Enzybel et Sotecna.

Les enzymes naturels produits par Enzybel sont une excellente alternative aux molécules chimiques de synthèse. Les applications et les marchés (alimentation, nutrition, parapharmacie, ...) sont nombreux.

Sotecna est un producteur belge d'huiles essentielles.

ChemCom est la référence mondiale en matière de communication chimique par l'olfaction.

FOOD

Spécialités gastronomiques (Française de Gastronomie, Maréval, La Palourdière)

Traiteur de la mer (Simon)

Epicerie fine (Delka, Altesse)

L'activité Spécialités gastronomiques de la division Food est présente essentiellement dans la préparation d'escargots et de spécialités surgelées (coquilles Saint-Jacques, moules farcies, feuilletés apéritifs...) dans plusieurs usines en France et en Europe de l'Est.

Avec ses usines en France et en Belgique, l'activité Traiteur de la mer de la Division est active dans les préparations fumées et les produits à base de poisson.

L'activité Epicerie fine de la Division produit des sauces froides, des vinaigres, des condiments, des confitures et des tartinables en Belgique pour la grande distribution et pour le Food service en Belgique et à l'international.

Le marché des sauces froides, dans lequel est investie sa filiale Delka, solidement implantée sur les marchés belge et français, est particulièrement porteur.

CHEMICALS

Stabilisateurs pour PVC (Kimflor)

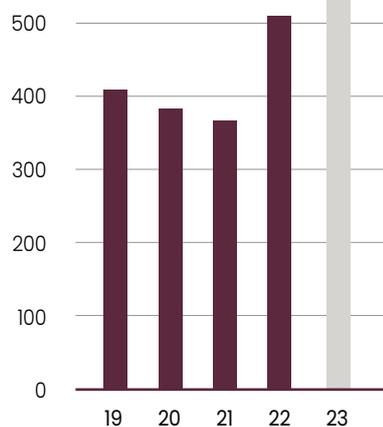
Recyclage (SNAM)

Kimflor (Turquie) produit et exporte des stabilisants PVC de nouvelle génération en Europe, en Russie et au Moyen-Orient. Cette société offre deux alternatives aux stabilisants à base de plomb : les stabilisants calcium-zinc et les stabilisants organiques sans métaux lourds (Greenstab).

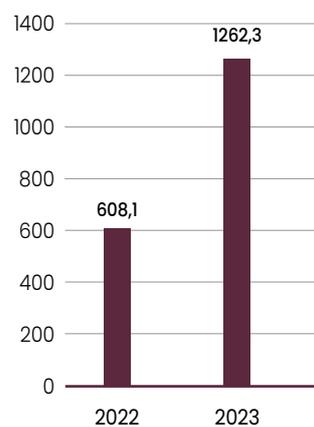
Leader européen dans le recyclage de batteries nickel et lithium-ion, SNAM collabore activement avec la plupart des constructeurs automobiles européens pour la collecte et le recyclage des batteries qui équipent leurs voitures hybrides et électriques. SNAM est implantée en France (usines à Rhodéz et à Saint-Quentin-Fallavier).

Chiffres clés du Groupe

Chiffre d'affaires



Total bilan



€ 549,3 MIO

CHIFFRE D'AFFAIRES
GROUPE

€ 1262,3 MIO

TOTAL BILAN

€ 56,0 MIO

EBITDA

BILAN CONSOLIDÉ – en millions d'euros	2023	2022	2021	2020	2019
Actifs non-courants	863,2	356,6	221,3	187,7	167,8
Actifs courants	399,1	251,6	196,0	203,0	177,3
Passifs non-courants	359,5	236,3	315,7	281,6	234,6
Capitaux propres de Floridienne	404,7	161,1	131,6	117,3	119,7
Intérêts de tiers	274,3	56,4	40,3	25,6	23,6
Emprunts non-courants et provisions	249,4	200,9	143,8	138,7	91,2
Passifs courants	223,9	154,4	101,7	109,2	110,5
Total du bilan	1262,3	608,1	417,4	390,8	345,1

RÉSULTATS CONSOLIDÉS – en millions d'euros	2023	2022	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires	549,3	518,3	353,1	373,9	410,3
EBITDA	56,0	60,4	45,7	38,0	34,4
Résultat opérationnel ajusté*	28,6	36,5	30,5	19,4	21,4
Résultat net consolidé	8,6	18,5	18,6	8,4	13,2
Résultat net consolidé part Floridienne	3,5	12	13,2	4,3	9,1
Cash-flow net relatif aux activités opérationnelles	46,7	31,7	33,5	32,3	19,5

* Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

RATIOS FINANCIERS – en %	2023	2022	2021	2020	2019
Rentabilité financière (résultat net/capitaux propres au 01 janvier)	2,2	9,1	11,2	3,6	8,1
Degré de solvabilité (capitaux propres/total du bilan)	53,8	35,8	41,2	36,6	41,5
Pay-out ratio (dividende brut/quote-part groupe dans le résultat)	68,8	20,8	18,9	53,7	0,0

DONNÉE PAR ACTIONS – en EUR	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre d'actions	996 857	996 857	996 857	996 857	996 857
Cours de l'action					
Moyen	738,68	773,11	580,22	239,97	185,66
Le plus haut	820	870,00	760,00	340,00	209,80
Le plus bas	590	654,00	347,80	180,00	169,00
Au 31/12	660	690,00	670,00	340,00	209,80
Dividende net par action	1,75	1,75	1,75	1,61	0,00
Capitalisation boursière (en millions EUR au 31/12)	657,93	687,83	667,89	338,93	209,14

Faits marquants



Life Sciences

Plein champ

BioFirst Group a clôturé fin 2023 l'acquisition de la société Biotrop. La société est la première entreprise brésilienne de solutions biologiques pour l'agriculture. Biotrop se concentre sur le développement et la commercialisation de produits biologiques pour la fertilisation et la protection de cultures en champs ouverts.

Nouveaux marchés

Les activités de la société HPE Ingredients (France), spécialisée dans les extraits à base de bave d'escargots, partenaire de Floridienne depuis longtemps, ont été acquises par le Groupe en 2023. Le catalogue des produits proposés par HPE Ingredients ouvre de nouveaux marchés à Natix, particulièrement dans le domaine de la santé.

Pommes de terre

Erven Th Koomen (Pays-Bas), active dans les huiles essentielles, a rejoint le Groupe en 2023. La société offre de nouvelles perspectives à Natix, avec notamment l'huile essentielle de carvi, qui constitue un extrait naturel utilisé pour la conservation des pommes de terre.



Augmentation de capital

Pour financer son ambitieux programme d'acquisitions BioFirst Group a procédé en 2023 à deux augmentations de capital (Biobest). La première, de € 98,5 millions, a été souscrite par Sofina et par des investisseurs privés. La seconde, d'un montant total de € 365,7 millions, qui a servi à financer l'acquisition de Biotrop, a été souscrite par Sofina, M&G, Tikehau Capital, Unigrains, Sofiprotéol, ainsi que par le management de la société et des actionnaires privés proches du Groupe.

Neutralité carbone

Biobest a pour objectif d'être neutre en rejet de CO₂ dès 2026, grâce à différentes initiatives. Au Maroc, par exemple, avant fin 2024, de la biomasse, issue des plantes cultivées sur place, sera utilisée pour alimenter en biocarburant les serres pendant la nuit. Au Kenya des panneaux solaires ont été déployés.

Nouvelle structure organisationnelle

La division Life Sciences a regroupé sous un même label, BioFirst Group, ses activités dans le domaine de la pollinisation et du biocontrôle, au travers de quatre marques commerciales : Biobest, BioWorks, Plant Products et Biotrop.





Food

Nouvelles lignes

Pour soutenir le développement et le succès de ses ventes à l'exportation, et faire face aux difficultés de recrutement dans le secteur industriel, Delka a poursuivi ses investissements dans une automatisation accrue de ses lignes de production.

Transfert d'activités

La production des préparations apéritives méditerranéennes, à base végétale (telles que le tzatziki, l'houmous ou les tapenades, assurée par Karras), a été transférée chez Simon Dutriaux, en France, dans un souci d'optimisation de la fabrication.

Filières escargots

Les sites industriels de la Division, actifs dans le secteur des escargots, ont développé leurs propres réseaux de vente à l'exportation, notamment vers l'Asie.

Grand large

La maison Simon Dutriaux, spécialisée dans la saurisserie, la préparation de salades à tartiner et de produits à dipper, a augmenté ses capacités de production et de stockage pour répondre à l'engouement croissant des produits « traiteur de la mer » qu'elle propose.



Chemicals

Initiatives durables

Les efforts de SNAM en matière de développement durable ont été récompensés par l'association BeE qui a décerné à la société le label « Action Bourbre Responsable 2023 ». SNAM est ainsi honorée pour ses initiatives au niveau de l'égouttage des boues, la récupération des eaux dans le circuit fermé de l'usine, et la réduction du risque de déversement accidentel.

Nouvelles lignes de production

SNAM a poursuivi son ambitieux programme d'investissements (€ 21 millions, sur trois ans), pour augmenter, sur son site de Viviez, ses capacités de traitement des batteries lithium-ion de nouvelle génération. L'objectif est de pouvoir recycler, à terme, 5000 tonnes de batteries supplémentaires.



Champs libres

Après trois années qui se sont inscrites dans un contexte défavorable pour les entreprises, tant au niveau de l'impact de la crise sanitaire de 2020 et de 2021, que du contexte géopolitique, qui continue à peser sur l'inflation, l'exercice 2023 s'est-il clôturé sur une note positive pour Floridienne ?

Gaëtan Waucquez : La conjoncture reste difficile. Mais le Groupe affiche une légère croissance de 6%. L'EBITDA est malheureusement en baisse de 7,3%. Et notre résultat net est de € 8,6 millions alors qu'il était de € 18,5 millions l'année précédente. Cette diminution s'explique par des coûts exceptionnels de € 5,9 millions liés à l'achat de la société brésilienne Biotrop, une acquisition majeure qui renforce notre position en tant que leader mondial de la pollinisation et de

la lutte biologique intégrée. Par ailleurs, le traitement comptable en lien avec le contexte hyperinflationniste qui touche nos activités turques (ajustements monétaires liés à l'hyperinflation) et l'abandon du projet Phenix (SNAM), ont eu un impact négatif sur notre résultat pour respectivement € 2,6 millions et € 1,2 million. Si on exclut ces coûts exceptionnels qui ont affecté les chiffres 2023, nous aurions enregistré des résultats semblables à l'année précédente.

En se réinventant dans de nouvelles activités de niches, éloignées de ses métiers historiques où elle se déployait essentiellement en Europe, Floridienne a pris un tournant très international, particulièrement à travers sa division Life Sciences...

G.W. : Floridienne était auparavant une société avec une forte assise européenne. Le Groupe était peu présent en dehors du continent. Floridienne est maintenant une multinationale active dans un nombre considérable de pays et occupe une position substantielle sur le continent américain. L'Europe n'est plus notre unique terrain d'action. Cela transforme la nature de la société. Avec l'acquisition de l'opérateur brésilien Biotrop, nous nous ouvrons à de nouveaux horizons.

Marc Blanpain : L'acquisition de Biotrop change notre dimension et multiplie par dix le marché auquel nous nous adresserons. BioFirst devient la société de tête de nos activités destinées à la protection des plantes. Elle s'adressera à deux marchés : notre marché historique de la culture en serres avec les marques Biobest, Bioworks et Plant Products et le marché de la culture en plein champ que nous apporte notre nouvelle acquisition Biotrop.

G.W. : BioFirst Group disposait déjà d'une forte assise au Canada et aux USA, dans le secteur de la production et la distribution de solutions de lutte biologique intégrée, via notamment Beneficial Insectary et Plant Product, partenaires privilégiés des industries maraîchère, fruitière et de la serriculture en Amérique du Nord. En nous appuyant sur l'expertise de Biotrop, première entreprise brésilienne de solutions biologiques pour l'agriculture, nous élargissons encore notre offre à l'international. BioFirst Group, et les marques qu'elle représente, reflètent notre volonté de nous repositionner sur des marchés mondiaux à haut potentiel.

Avec l'acquisition de Biotrop, la division Life Sciences est plus que jamais un vecteur majeur de croissance du Groupe.

M.B. : Notre objectif est de faire de BioFirst Group l'un des dix plus grands acteurs au monde dans les produits phytosanitaires. Nous mettons tout en œuvre pour accélérer le développement de ce pôle afin de lui assurer une croissance organique soutenue et de poursuivre des acquisitions ciblées lui permettant d'offrir des solutions complètes dans la lutte biologique intégrée.

G.W. : Biotrop est une transaction historique pour Floridienne. Biotrop a généré en 2023 un chiffre d'affaires proche de € 115 millions, en croissance de 65% par rapport à 2022. Cette acquisition aura donc un impact considérable pour l'avenir de notre Groupe, BioFirst Group est devenu une référence mondiale dans le domaine de la pollinisation et de la lutte biologique intégrée. En 2024, le pôle représentera environ 70% de l'activité de Floridienne, à travers ses quarante filiales et ses 2.800 employés.

Pourquoi avoir choisi le Brésil comme nouvelle tête de pont pour l'Amérique ?

G.W. : Le marché brésilien des solutions biologiques pour l'agriculture est actuellement estimé à plus d'un milliard de dollars. Il enregistre une croissance annuelle de l'ordre de 40%. Le pays représente aujourd'hui 17% de l'activité agricole mondiale. Cette opération offre à BioFirst Group une position majeure en Amérique du Sud, qui lui permet d'élargir sa gamme de solutions biologiques qui couvre désormais le biocontrôle (insectes utiles et biopesticides), les inoculants, les biostimulants et la pollinisation aussi bien pour les cultures couvertes, activité historique de Biobest, que pour les cultures en plein champ. L'Europe était, jusqu'il a peu encore, la région la plus avancée en matière de biocontrôle. Mais les règles et procédures très pénalisantes pour homologuer des produits handicapent les sociétés européennes actives dans le secteur. Il n'est pas rare de devoir attendre dix ans pour obtenir une autorisation de mise sur le marché d'un produit innovant, alors qu'il s'agit de solutions totalement naturelles qui remplacent avantageusement les produits issus de la chimie traditionnelle. Cette lourdeur juridique est difficilement compréhensible alors que la population, dans son ensemble, souhaite réduire l'usage des produits chimiques.

€ 549,3 MIO
CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE



Biotrop, transaction historique pour Floridienne, a généré en 2023 un chiffre d'affaires proche de € 115 millions, en croissance de 65% par rapport à 2022.

GAËTAN WAUCQUEZ, CEO

M.B. : Au Brésil, souvent considéré par les européens comme un pays ne respectant pas l'environnement, le biocontrôle atteindra 15% de part de marché en 2024. Le Brésil est devenu l'un des pays les plus innovants au monde dans ce domaine. Aux Etats-Unis et au Brésil le législateur s'assure simplement que le produit n'est ni nuisible pour la santé, ni nuisible pour le sol, à terme. Cela prend d'un à deux ans parfois trois au maximum. En Europe les instances européennes ajoutent une troisième condition : « Est-ce que le produit fonctionne ? ». C'est une question aberrante dans la mesure où ce sont les agriculteurs qui, in fine, décident de ce qui est efficace ou pas pour leurs besoins spécifiques ; pas le législateur. L'Amérique devient donc le premier marché de Floridienne.

Pour acquérir Biotrop, BioFirst a procédé à une nouvelle augmentation de capital...

G.W. : Cette transaction a été financée quasi dans sa totalité par une augmentation de capital de BioFirst de € 366 millions, souscrite par Sofina, actionnaire existant, dont les valeurs sont très proches de Floridienne, auquel se sont joints les fonds d'investissement Tikehau et M&G, les fonds sectoriels spécialisés dans l'agriculture Unigrains et Sofiprotéol, le management de la société ainsi que certains actionnaires familiaux proches de Floridienne.

M.B. : L'acquisition, réalisée par le Groupe, à travers BioFirst, s'est faite sur base d'une valeur d'entreprise de € 530 millions. L'opération s'appuie sur une valorisation de BioFirst de EUR 1,1 milliard. À la suite de cette augmentation de capital, le pourcentage de participation de Floridienne dans BioFirst s'établit à 59%.

Le pôle BioFirst Group a-t-il enregistré une nouvelle progression de ses ventes en 2023 ?

G.W. : L'année 2023 n'a pas été à la hauteur de nos espérances. Nous avons pâti de la crise énergétique,

qui a incité beaucoup de producteurs à renoncer à chauffer leurs serres durant l'hiver 2022-2023, et donc à réduire leurs activités. D'autre part les tomates ont été victimes d'un virus qui a touché énormément d'agriculteurs, tant en Europe qu'ailleurs. Si on ajoute un tremblement de terre au Maroc et des inondations catastrophiques aux Etats-Unis, les activités de BioFirst Group ont souffert d'énormément de facteurs extérieurs.

Comment se développe Natix, le second pôle d'activité de la division Life Sciences, qui se déploie autour des extraits naturels ?

G.W. : Natix enregistre une rentabilité en progrès. Nous avons dû néanmoins faire face à des difficultés de fourniture de matières premières, qui ont pesé sur les résultats de nos activités. Nous nous sommes employés à diversifier nos sources d'approvisionnement, notamment en papaine (produit à partir du latex du fruit de la papaye). Les conflits au Kivu génèrent des difficultés pour se procurer la matière première. Nous nous sommes approvisionnés en Inde mais les sociétés actives dans le domaine ne fournissent qu'un produit fini. Et la qualité est inférieure à nos standards. Le produit intermédiaire utilisé nécessite de raffiner la papaine une seconde fois. Cela grève nos coûts.

M.B. : Nous nous employons à élargir nos zones d'approvisionnement en latex, tout en veillant à ce qu'il conserve toutes ses propriétés lors du transport vers la Belgique. L'objectif est d'optimiser les rendements à partir d'un même volume de matière première. Quant à la bromélaïne, nous avons mis en œuvre les moyens nécessaires pour augmenter de 50% nos capacités de production dès 2024.

€56 MIO

EBITDA

La conjoncture a-t-elle été plus favorable pour la division Food, qui, en 2022, avait été pénalisée par la pénurie de certains produits et une forte inflation ?

G.W. : Le chiffre d'affaires de la division Food, qui s'est élevé à € 147 millions en 2023, est en croissance. Cette progression a été générée essentiellement par une augmentation des prix, pas des volumes qui ont été impactés par la baisse de la consommation. Le pôle des produits surgelés a enregistré une contre-performance avec un EBITDA qui ne s'est élevé qu'à 5% en 2023. En revanche, la demande des sauces froides, dans la grande distribution et sur les marchés à l'exportation, demeure un vecteur de développement de la Division.

La division Chemicals enregistre une nouvelle fois de belles performances, portée par les activités de recyclage des batteries électriques de SNAM...

G.W. : Les batteries usagées des véhicules électriques, commercialisées au cours de la dernière décennie, représentent un vrai défi au niveau de leur recyclage. Floridienne croit très fort en cette activité qui, à travers sa filiale SNAM, leader européen dans la collecte et le recyclage de batteries de nouvelle génération, a enregistré une nouvelle progression en 2023. Les indicateurs fondamentaux sont positifs. L'évolution défavorable du prix des métaux purifiés a toutefois eu un effet négatif sur la profitabilité.

Dans les 24 prochains mois, nous augmenterons nos capacités de production, notamment en France où un nouveau bâtiment est en chantier.

Des levées de fonds sont à l'étude et nous sommes toujours en recherche de nouveaux partenariats.

Quant aux résultats de Kimflor, notre filiale turque spécialisée dans les stabilisants PVC, ils restent stables. Le chiffre d'affaires et l'EBITDA sont comparables à ceux de l'année précédente.

Comment se présente l'exercice 2024 ?

G.W. : Nous sommes optimistes pour 2024. L'année a mieux commencé. Les producteurs, qui avaient renoncé, fin 2022, à chauffer leurs serres, ont, durant le dernier trimestre 2023, profité d'une détente sur le marché des énergies combustibles qui les a incités à relancer leurs activités en hiver. Cela bénéficiera à BioFirst Group dont les résultats seront également dopés par l'arrivée de la société brésilienne Biotrop qui a enregistré au cours des précédents exercices une croissance exceptionnelle. Le secteur de la lutte biologique intégrée et de la pollinisation, dont nous sommes un acteur de référence, reste particulièrement porteur. Natix poursuivra son programme d'investissements afin d'augmenter ses capacités de production dans chacune de ses activités. Dans la division Food, pour répondre à une forte demande, nous avons substantiellement accru nos capacités de production de sauces froides. Nos filiales vont continuer à se concentrer en 2024 sur le maintien de leurs marges dans un contexte économique de pression sur les prix. La division Chemicals, quant à elle, continue à bénéficier du développement de la mobilité électrique avec sa filiale SNAM, opérateur majeur de l'économie circulaire

M.B. : Nous devrions tirer profit d'une meilleure conjoncture générale, favorable à chacun de nos métiers. Nous remercions nos collaborateurs – qui sont maintenant plus de 3800 – pour leurs efforts constants, dans un environnement économique qui reste difficile, nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous témoignent, nos partenaires et nos clients dont la fidélité est le meilleur encouragement à nous dépasser au quotidien.

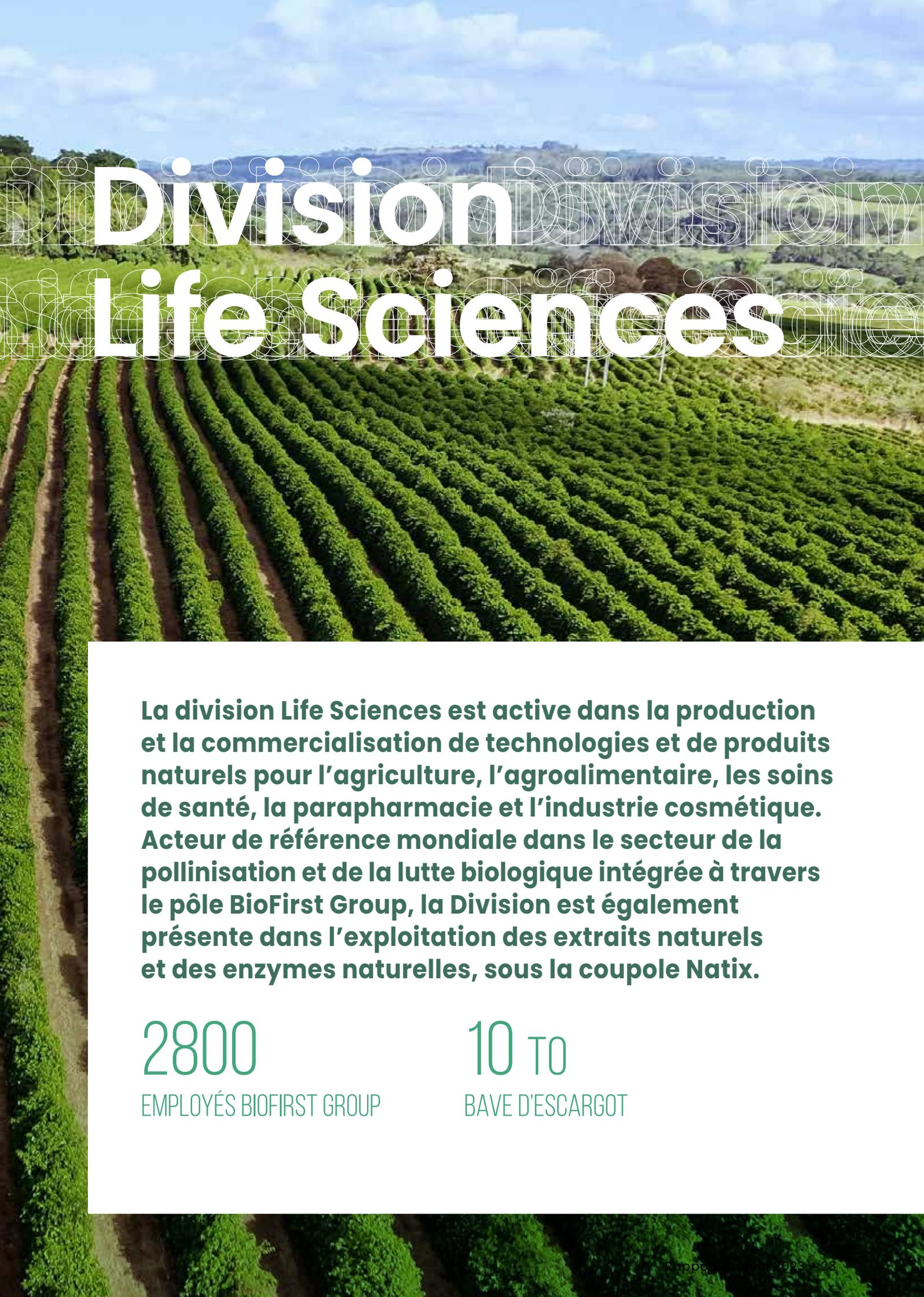


Notre objectif final est de devenir l'un des plus grand acteurs au monde dans les produits phytosanitaires.

**MARC BLANPAIN,
PRÉSIDENT**

irwisi siöwri siöwri is
ifa stöfmaöf iöes





Division

Life Sciences

La division Life Sciences est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, l'agroalimentaire, les soins de santé, la parapharmacie et l'industrie cosmétique. Acteur de référence mondiale dans le secteur de la pollinisation et de la lutte biologique intégrée à travers le pôle BioFirst Group, la Division est également présente dans l'exploitation des extraits naturels et des enzymes naturelles, sous la coupole Natix.

2800

EMPLOYÉS BIOFIRST GROUP

10 TO

BAVE D'ESCARGOT

L'esprit nature



La division Life Sciences s'articule autour de deux sphères d'activités. La lutte biologique et la pollinisation, via des solutions respectueuses de l'environnement, sont le cœur de métier de BioFirst Group, qui se développe autour de quatre marques commerciales : Biobest, BioWorks, Plant Products et Biotrop. Les sociétés de la Division, spécialisées dans les extraits naturels et les enzymes, sont regroupées sous la bannière Natix.

La division Life Sciences puise son inspiration dans la nature pour proposer à ses clients des solutions écologiquement et économiquement durables. La Division s'est développée, depuis sa création, autour de projets novateurs, au cœur du vivant.

Biobest, opérateur de premier plan sur le marché de l'horticulture, à travers une gamme d'insectes, d'acariens, de nématodes mais aussi de plusieurs biopesticides, offre une alternative fiable aux produits chimiques dont l'usage a été drastiquement réduit par les réglementations environnementales.

BioWorks est également principalement présente sur le marché de l'horticulture. Elle propose un large éventail de biopesticides pour améliorer le rendement des cultures.

Plant Products est le partenaire privilégié des horticulteurs à qui il offre un panel complet de solutions de lutte biologique intégrée.

Biotrop, qui a rejoint la Division fin 2023, est une référence dans la fertilisation, la biostimulation et la protection des cultures en champs ouverts.

Natix, qui englobe les activités des sociétés Enzybel, Enzymco, PT Bromelain, Sotecna, et d'autres participations dans des sociétés opérant dans la récolte et la standardisation de bioactifs naturels, réunit les acteurs de la division Life Sciences, présents dans la production d'extraits naturels (enzymes, huiles essentielles et extraits de bave d'escargot), pour des applications uniques en nutrition, pharma et cosmétique.



€41,2 MIO
EBITDA

€ 359,4 MIO
CHIFFRE D'AFFAIRES



2023 : Coûts exceptionnels

Le chiffre d'affaires de la division Life Sciences, à fin 2023, s'élève à € 359,4 millions, en hausse de 6,6% par rapport à l'année 2022. Cette progression est essentiellement due à un changement de périmètre lié aux différentes acquisitions de l'exercice. L'EBITDA est en recul de 13,7%, essentiellement en raison de coûts exceptionnels liés à l'acquisition de Biotrop.

Des facteurs externes ont eu une influence défavorable sur la demande des solutions biologiques destinées à l'agriculture. Les conditions climatiques, dans les principales zones où opère Biobest, et les coûts élevés de l'énergie, qui ont incité les exploitants dans le nord de l'Europe à restreindre leurs cultures sous serre durant l'hiver, ont pesé sur les résultats. L'activité a néanmoins été plus soutenue

durant la seconde moitié de l'exercice.

Mais l'évolution désavantageuse des taux de change, applicables aux activités de Biobest en Amérique du Nord, n'a pas reflété ce dynamisme dans les comptes.

Natix a œuvré à sécuriser ses filières d'approvisionnement de matière première en se rapprochant des agriculteurs, incités par une rémunération équitable à fournir des produits de première qualité.

La demande pour les produits de la Division reste forte. Natix et BioFirst Group ont donc poursuivi leurs investissements dans de nouvelles capacités de production, anticipant de nouveaux développements de leurs activités. A titre d'exemple, Biobest a inauguré début 2024 un nouveau site de production en Belgique.

L'acquisition d'une participation de 85% dans Biotrop, première entreprise brésilienne de solutions biologiques, réalisée sur base d'une valeur d'entreprise de € 532 millions, offre à BioFirst Group une position majeure en Amérique du Sud. Elle permet à Floridienne d'élargir son offre de solutions biologiques à destination des cultures en plein champ.



Biofirst Group : Aux sources du vivant

Les quatre marques commerciales, Biobest, BioWorks, Plant Products et Biotrop, regroupées sous la structure d'organisation BioFirst Group, sont des références mondiales dans la pollinisation et la lutte biologique intégrée. BioFirst Group s'est fixé pour objectif de devenir l'un des dix plus grands acteurs de contrôle des cultures au monde, à travers une croissance organique et de nouvelles acquisitions

BioFirst Group, sous le label Biobest, développe des solutions naturelles dans la lutte biologique et la pollinisation, qui constituent une alternative fiable aux pesticides et aux produits chimiques. Les producteurs de fruits et de légumes, de céréales, d'herbes, de fleurs ou encore de cannabis médicinal, sont toujours plus nombreux à solliciter l'expertise de Biobest dont les procédés innovants offrent un panel très complet de solutions.

BioWorks propose aux horticulteurs une large gamme de biopesticides.

Plant Products est un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée en Amérique du Nord.

Biotrop a rejoint fin 2023 BioFirst Group. Ses produits en matière de biocontrôle, pour les cultures ouvertes notamment, connaissent un succès considérable.

2023 : Des acquisitions historiques

La croissance organique, enregistrée par BioFirst Group en 2023, a été moins importante que lors des précédentes années. Plusieurs facteurs ont pesé sur les résultats. L'exercice 2023 a souffert du taux de change du dollar moins favorable qu'en 2022 (impact EBITDA : - € 1,8 million). Par ailleurs, certains facteurs environnementaux ont eu un impact négatif sur les activités de BioFirst Group : inondations





**BioFirst Group
puise son inspiration
au cœur du vivant
pour proposer
une alternative
durable et fiable
à la chimie
traditionnelle.**

**Jean-Marc Vandoorne,
CEO de BioFirst Group**



de terre au Maroc, et apparition d'un virus qui a affecté, dans de nombreux pays, la production de tomates sous serres. En outre la crise énergétique a incité nombre de producteurs à réduire, voire à suspendre, leurs cultures sous serres durant l'hiver 2022-2023.

La tendance générale pour BioFirst Group reste néanmoins positive. Les solutions qu'elle propose reçoivent un accueil croissant. BioFirst Group a pu encore élargir son offre de produits grâce à l'acquisition de cinq sociétés durant le dernier exercice : Real IPM UK, Sierra Biological, Agrotech, BioWorks et Biotrop. Real IPM UK s'occupe de l'enregistrement en Europe de biopesticides qui présentent un potentiel de commercialisation intéressant. Sierra Biological, basée aux Etats-Unis, distribue des produits de lutte biologique intégrée. BioWorks, société américaine également, fabrique et commercialise des biopesticides qui s'adressent particulièrement aux horticulteurs. Agrotech (Autriche) est active dans la distribution de solutions biologiques.

L'acquisition de l'opérateur brésilien Biotrop est une transaction historique pour BioFirst Group, tant par la taille de l'opération (valeur d'entreprise de € 532 millions) que par les

opportunités qu'elle représente. Avec un taux de croissance annuel de 43%, favorisé par une réglementation favorable aux produits biologiques, le Brésil est, pour BioFirst Group une véritable tête de pont pour les marchés américains.

BioFirst Group opère maintenant sur l'ensemble des continents, avec une présence forte sur le territoire nord-américain ainsi qu'en Amérique du Sud. La gamme de solutions qu'elle propose couvre désormais le biocontrôle, les inoculants, les biostimulants et la pollinisation, aussi bien pour les cultures couvertes, activité historique de BioFirst Group, que pour les cultures en plein champ.

Pour mener à bien ses projets de développement, BioFirst Group a procédé à deux augmentations de capital au cours de l'année 2023, pour un total de € 464,2 millions.



Brésil, terres d'accueil

Avec l'acquisition, fin 2023, de Biotrop, entreprise brésilienne majeure de solutions biologiques pour l'agriculture, la division Life Sciences de Floridienne, à travers son pôle BioFirst Group, enrichit encore sa gamme de produits. Le pôle offre désormais des alternatives naturelles à la nutrition et à la protection des cultures en champs ouverts.

La jeune société Biotrop, fondée en 2017 par Antonio Zem, connaît un succès fulgurant. Le chiffre d'affaires qu'elle a réalisé en 2023 (€ 115 millions) est en croissance de plus de 65% par rapport à 2022. La marge d'EBITDA est supérieure à 35%.

La législation brésilienne est particulièrement favorable aux produits biologiques, dont elle tient compte de manière spécifique. Les autorisations pour leur commercialisation sont délivrées beaucoup plus rapidement qu'en Europe. Le marché brésilien des solutions biologiques pour l'agriculture, actuellement estimé à un milliard de dollars, est ainsi en forte croissance. Il enregistre une progression annuelle de l'ordre de 40%.

Les agriculteurs locaux sont toujours plus nombreux à faire usage des solutions offertes par Biotrop qui, porté par une belle dynamique, est devenue, au niveau mondial, l'une des plus importantes entreprises, dans sa spécialité. La société propose au marché une quarantaine de produits, distribués à l'international. Elle occupe plus de cinq cents ingénieurs et techniciens dans le monde.

Biotrop a construit son développement autour de formules naturelles innovantes qui contribuent à une agriculture durable, saine pour la santé et l'environnement, et respectueuse des sols. Les solutions proposées aux cultivateurs offrent les meilleures alternatives aux procédés chimiques traditionnels.

Fertilisation des sols, protection des cultures, stimulation des plantations, résistances des pousses, ... Biotrop propose un panel de produits efficaces correspondant aux besoins spécifiques de l'agriculture locale mais qui font également leurs preuves dans d'autres régions au climat moins ensoleillé.

Biotrop, forte de son expertise, occupe désormais une position majeure en Amérique du Sud. Elle représente pour Floridienne la meilleure porte d'entrée pour l'ensemble des marchés américains. Des synergies entre les différentes activités du Groupe sont en cours d'implémentation.





Le Brésil a une législation favorable aux solutions biologiques pour l'agriculture. Nous apportons des réponses sur-mesure aux spécificités du climat, des terres et des cultures. En quelques années nous sommes ainsi devenus une référence mondiale et proposons quarante produits naturels, plus performants que leurs alternatives chimiques traditionnelles.

Antonio Zem, Fondateur de Biotrop



Natix : cultiver le bien-être

Natix fédère les entreprises de Floridienne autour de l'amélioration du bien-être humain, en développant des solutions innovantes, inspirées par la nature. Natix se concentre sur les activités de récolte, de standardisation et de commercialisation d'enzymes naturelles, d'huiles essentielles et d'extraits de bave d'escargot. Natix développe des bioactifs uniques et durables, à travers notamment les sociétés Enzybel, Enzymco, Sotecna, PT Bromelain Enzyme et via d'autres participations qu'elle détient.

Natix puise son inspiration dans la nature pour concevoir ensuite, au travers de sociétés qui partagent la même vision, des solutions technologiques respectueuses de l'environnement. La notion de durabilité et l'économie circulaire sont au cœur de la démarche de Natix.

Ainsi, Enzybel, référence mondiale dans le domaine de l'extraction et du raffinage d'enzymes d'origine végétale, leader dans le secteur de la papaine, a noué des liens privilégiés avec les communautés locales du Parc National des Virungas, au Kivu (Congo), auprès desquelles elle s'approvisionne en latex de papayer, participant ainsi au développement de cette région et de sa population.

Enzybel a par ailleurs fortement investi en Indonésie, dans sa joint-venture PT Bromelain Enzyme, qui récolte une enzyme naturelle unique, la bromélaïne, sous-produit de la culture des ananas, utilisée pour de nouvelles applications pharmaceutiques (anti-inflammatoire, traitement de brûlures, cancer de la peau...).

Le groupe Natix promeut, via une dizaine d'entités spécialisées, des bioactifs naturels performants, nécessitant des processus de purification et de standardisation physiques, peu polluants, qui peuvent remplacer avantageusement certains produits chimiques, contribuant ainsi à un monde plus sain.

Les partenaires professionnels d'Enzybel utilisent ces biomolécules naturelles dans différentes applications comme la nutrition, la pharmacologie et la cosmétique. Ces biomolécules entrent dans la composition de nouvelles applications hybrides comme la nutraceutique, la cosméceutique et la nutricosmétique.

Le groupe Natix est également actif dans la production d'enzymes d'origine animale (pancréatine, trypsine, pepsine...) utilisées dans des applications pharmaceutiques.

Le Groupe investit aussi dans le raffinage des molécules extraites de bave d'escargot,



Natix s'inspire de la nature pour développer des solutions naturelles et innovantes, favorisant le bien-être humain.

**Stefaan Vandaele,
CEO de NATIX**



dans le cadre de nouvelles applications nutraceutiques et cosméceutiques.

Sotecna est davantage concentrée dans le domaine des huiles essentielles végétales spécialisées, employées comme des arômes naturels et dans des applications cosmétiques.

2023 : Nouvelles capacités de production

Natix a, durant le dernier exercice, fédéré ses efforts autour de quatre axes : la sécurisation

des filières d'approvisionnement en ressources naturelles, le développement des capacités de production, l'indexation des prix de vente pour compenser la hausse du coût des matières premières, et la croissance externe avec le rachat des activités de deux sociétés.

Natix a renforcé ses liens directs avec les cultivateurs pour s'assurer à la fois de la qualité de la matière première et de flux d'approvisionnement stables. La proximité avec les agriculteurs, impliqués de manière optimale dans les processus de fabrication, permet de développer un programme de recherche en adéquation avec leurs besoins. Plusieurs projets au Congo, en Indonésie, en Inde et en Europe ont ainsi porté sur l'optimisation du rendement lié aux méthodes de récolte et de stockage. Une meilleure responsabilisation de l'agriculteur enclenche un cercle vertueux. Les communautés locales bénéficient d'un revenu garanti et du volet social qui accompagne toute la démarche.

De nouvelles plantations contribuent à assurer les besoins croissants de Natix en matières premières : papaine, bromélaïne, huiles essentielles... et assurent une meilleure maîtrise de sa filière de production.

Natix a par ailleurs augmenté considérablement ses capacités de fabrication au sein de ses différents sites. A fin 2024, la production de bromélaïne en Indonésie devrait augmenter de 30% par rapport à 2023. L'usine de Villers-le-Bouillet a été reconfigurée pour augmenter et centraliser toute la production de bave d'escargot.

L'inflation, qui a affecté le premier semestre 2023, a pu être répercutée dans le prix de vente des produits proposés par Natix.

La croissance externe de Natix a été portée par l'achat des activités de deux sociétés : HPE Ingrédients (France) et Erven Th Koomen (Pays-Bas).

Sociétés de la Division

BioFirst

BioFirst possède 32 filiales régionales de production et/ou de distribution stratégiquement à travers le monde. Un vaste réseau de distributeurs locaux spécialisés, situés dans 50 autres pays, vient les compléter. Acteur mondial de la lutte biologique contre les ravageurs et les maladies, ainsi que de la pollinisation par les bourdons de cultures à haute valeur ajoutée sous serre et des petits fruits, BioFirst exporte chaque semaine vers plus de 70 pays à travers le monde.

L'organisation du groupe BioFirst s'articule de façon à répondre aux besoins du marché horticole et à ceux de l'agriculture de plein champ. Biobest (et ses filiales) se consacre à la production/commercialisation d'agents de lutte biologique contre les ravageurs dans les cultures horticoles. BioWorks se charge de la production et de la commercialisation de biopesticides : microorganismes de contrôle des ravageurs et maladies ciblés dans les cultures horticoles et biostimulants. Plant Products est un guichet unique de distribution du portefeuille de produits destinés à l'horticulture. Biotrop se concentre sur la production et la commercialisation de biopesticides, de biostimulants et d'inoculants pour les cultures en plein champ.

Employant 2 800 personnes au niveau mondial, notre réseau étendu de production, de chaîne d'approvisionnement, de vente et de conseil technique fournit un service global efficace en livrant aux différents pays, chaque semaine, des produits de qualité grâce à notre logistique hautement spécialisée de la chaîne du froid.

Aujourd'hui, notre portefeuille de produits comprend une gamme complète de solutions de gestion intégrée des ravageurs : insectes auxiliaires, acariens prédateurs, bourdons, nématodes entomopathogènes, phéromones, biopesticides, biostimulants, biofertilisants, inoculants, systèmes high-tech de surveillance et de dépistage.

Composée de plus de 600 conseillers Biobest et de 250 conseillers chez les distributeurs, notre équipe technique hautement qualifiée aide les producteurs et exploitants du monde entier en leur fournissant les meilleurs conseils techniques personnalisés. Afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour les producteurs, BioFirst investit continuellement dans des programmes de R&D tournés vers l'innovation. Ils cherchent à améliorer nos produits et solutions, ainsi qu'à développer des outils numériques pour aider les producteurs et les exploitants à collecter et enregistrer des informations sur l'incidence, la gravité et la distribution des ravageurs et des maladies.

Pour en savoir plus consultez BioFirstgroup.com.

En tant que leader mondial de la protection biologique des cultures et de la nutrition, le groupe BioFirst est un acteur essentiel de l'agriculture durable.

Les 4 marques de BioFirst

Biobest:

Pionnier de la pollinisation, de la protection biologique des cultures et du conseil technique en horticulture

BioWorks:

Expert horticole en biostimulants, et en biopesticides pour la lutte contre les maladies et les insectes

Plant Products:

Soutien aux horticulteurs spécialisés grâce à des solutions d'intrants agricoles et à des conseils de pointe.

Biotrop:

Leader dans le domaine des biopesticides, des biostimulants, des biofertilisants et des inoculants dans l'agriculture de plein champ.

Enzybel International S.A.

La société Enzybel International est le leader mondial dans le domaine de l'extraction et du raffinage des protéases d'origine végétale. Ces enzymes naturelles servent à décomposer les protéines afin de les réduire en composés de petite taille, plus facilement utilisables ou assimilables ou conférant des propriétés nouvelles.

En plus de la papaïne, issue du latex de papaye, l'enzyme la plus commercialisée des protéases végétales, Enzybel produit deux autres enzymes importantes : la bromélaïne et la ficine, extraites respectivement de l'ananas et de la figue.

Les protéases végétales sont utilisées dans plusieurs applications alimentaires humaines ou animales (attendrissement de la viande, fabrication d'hydrolysats de protéines, modification du goût), cosmétiques (traitement et soin de la peau) et médicales (traitement symptomatique du cancer, aide à la digestion, anti-inflammatoire).

Enzybel International produit également des extraits d'escargots en poudre et en liquide de haute qualité pour l'industrie de la cosmétique et les nutraceutiques.

Rue de Waremmé 116
B 4530 Villers-le-Bouillet
Tél. : +32 4 259 93 30
www.enzybel.com

Enzybel Pharma

Enzybel Pharma a été créée fin 2016 dans le but de compléter le portefeuille d'enzymes naturels d'ENZYBEL, en y ajoutant une gamme d'enzymes d'origine animale (pancréatine, trypsine, pepsine,...). Elle commercialise ces produits dans divers secteurs d'activité tels que la pharmacie et les nutraceutiques.

Rue de Waremmé 116
B 4530 Villers-le-Bouillet
Tél. : +32 4 259 93 30
www.enzybel.com



Enzymco Private Ltd

Enzybel a investi, avec l'aide d'un partenaire local, dans une unité de production d'enzymes d'origine végétale sur le territoire indien.

Enzymco Private Ltd concentre ses efforts de commercialisation sur les marchés asiatiques.

#395, Lakshmi Nagar,
SIDCO Industrial Estate,
Malumichampatti, Coimbatore
641 050, India
Tél.: +91 94876 03 999
www.enzymco.in

Sotecna S.A.

Sotecna est spécialisée dans la production d'huiles essentielles 100% pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie. Pionnière dans les huiles essentielles de raifort, d'angélique et de livèche, elle fournit les plus grandes sociétés d'arômes et de parfums.

Zoning Ouest, 1
B 7860 Lessines
Tél : +32 2 353 00 28
www.sotecna.com



ChemCom S.A.

ChemCom, créée en 2000, est une référence internationale dans le monde de la communication chimique. Elle aide les secteurs de l'alimentation, des cosmétiques, de l'agriculture et de la pharmacie à découvrir, sélectionner et affiner certains produits dans les domaines du goût, de l'olfaction, ainsi que des phéromones.

ChemCom a développé un nez humain artificiel clonant et exprimant l'ensemble des récepteurs olfactifs. La déorphanisation de tous les récepteurs olfactifs permet non seulement la compréhension de la perception, de la reconnaissance et de la discrimination d'odeurs, mais représente aussi un outil puissant, robuste et industriel pour la découverte de nouveaux produits. La nouvelle approche biomoléculaire pour les industries d'arômes et de parfums permet de découvrir, d'optimiser, de perfectionner ou de remplacer certains produits existants pour les rendre plus efficaces, mieux adaptés et protégés.

Au cours de ses recherches, ChemCom a identifié des solutions innovantes dans le cadre de la pigmentation et de la dépigmentation de la peau chez l'homme, celles-ci sont désormais protégées par les brevets adéquats.

ChemCom développe également une plateforme représentant le nez biologique du chien.

Route de Lennik 802 – B 1070 Bruxelles
Tél. : +32.2.353.00.28
www.chemcom.be



Dive into the Ocean



Division Food

La division Food regroupe les sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes.

1100 TO

COQUILLES
SAINT-JACQUES
CUISINÉES

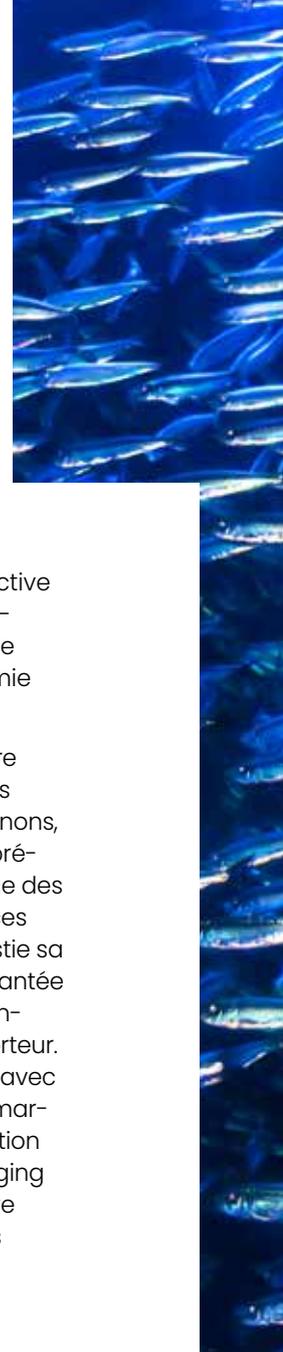
3300 TO

FEUILLETÉS GARNIS

300 TO

MOULES PÊCHÉES

Escales gourmandes



La division Food commercialise des préparations alimentaires, produites par un ensemble de sociétés basées en France et en Belgique. La Division dispose en outre de filiales d'approvisionnement et est intégrée verticalement en Roumanie, en Lituanie, en Turquie et en Bulgarie.

La division Food est une référence dans le secteur des escargots. Elle en est le premier producteur mondial. La Division récolte, en Europe, des escargots sauvages qui entrent dans la composition de plats gourmands ou de conserves distribués dans la filière de la restauration, dans les épiceries spécialisées et dans les grandes surfaces ainsi qu'à l'export.

La Division est également présente dans l'univers des plats cuisinés de la mer, dont elle assure la distribution, et qui sont à base de moules farcies, de saumon et d'harengs fumés, d'anchois marinés, de coquilles Saint-Jacques ou de coquillages. Elle propose également des salades à tartiner et à dipper.

La Division est par ailleurs active à l'international, où elle symbolise à l'export le terroir et le savoir-faire de la gastronomie française.

La division Food offre en outre un large créneau de produits condimentaires (câpres, oignons, cornichons, piments...), des préparations ethniques ainsi que des sauces. Le marché des sauces froides, dans lequel est investie sa filiale Delka, solidement implantée sur les marchés belge et français, est particulièrement porteur. Delka marque sa différence avec des recettes adaptées aux marchés locaux, la personnalisation de ses produits et un packaging original. La société, très active à l'international, entre autres sur le marché ethnique des sauces, vend ses produits dans quarante-cinq pays.



€ 146,6 MIO
CHIFFRE D'AFFAIRES

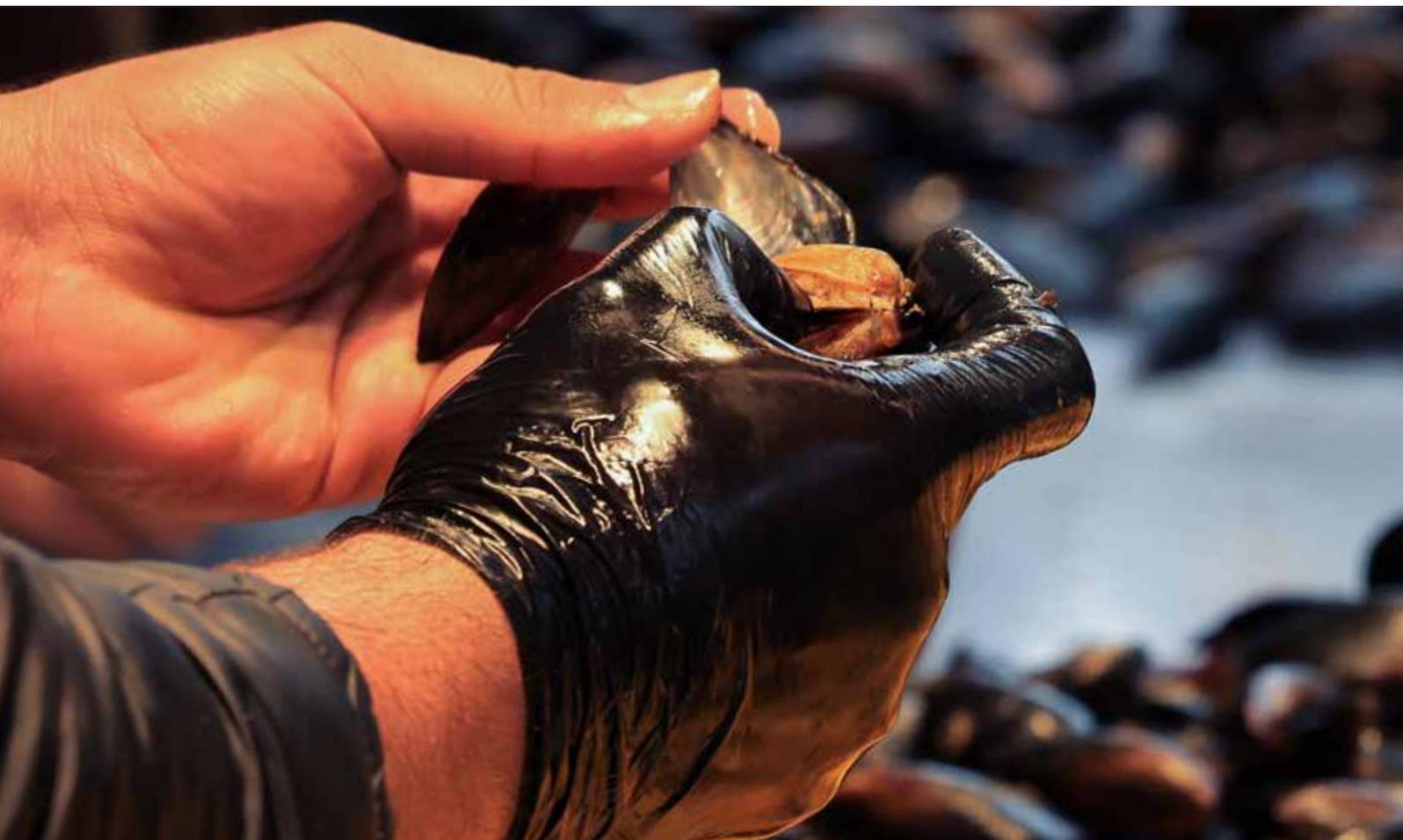
€ 8,1 MIO
EBITDA



La Division privilégie une approche qualitative des produits qu'elle met sur le marché. Elle dispose de nombreuses certifications, notamment le Label Rouge pour les escargots préparés en France, en Lituanie et en Roumanie. Elle est certifiée Ecocert (bio) pour une série de produits fabriqués sur les sites de Delka et d'Altesse. La division Food donne priorité à la filière durable, certifiée MSC pêche durable, du maquereau, du hareng et des noix de Saint-Jacques. Les usines de la Division sont toutes certifiées IFS et/ou ISO 9001.

La Division inscrit son action dans une démarche respectueuse de l'environnement en limitant la quantité de plastique utilisée, notamment au niveau du packaging, ou en privilégiant des matériaux durables et l'énergie renouvelable.





2023 : Ventes soutenues

L'exercice 2023 a bénéficié d'une relative détente au niveau du prix de certaines matières premières qui avaient subi une forte inflation en 2022. La hausse du coût des intrants (énergie, transports et salaires notamment) a cependant dû être répercutée auprès des clients. Les ventes de produits alimentaires ont donc été pénalisées par une inflation restée importante, qui a conduit les consommateurs à limiter les volumes d'achat et à effectuer certains arbitrages par rapport à leurs achats habituels. Ils se sont tournés davantage, comme c'était déjà le cas en 2022, vers les produits de marques distributeurs et ont privilégié les campagnes promotionnelles. Les consommateurs ont sélectionné des produits dans une gamme inférieure à leurs standards. Le

secteur de la grande distribution, qui souffre particulièrement de la conjoncture actuelle et ne compte désormais plus que quelques grands acteurs, ne représente plus que 60% du chiffre d'affaires de la Division alors qu'il représentait auparavant 80% de ce chiffre. Les consommateurs ont, par ailleurs, limité leurs achats festifs de fin d'année. Les volumes de vente de certains produits, tels que les escargots et les coquilles Saint-Jacques, ont été impactés par ces nouveaux comportements. La Division étudie la mise sur le marché de produits festifs alternatifs qui soient accessibles au plus grand nombre. En France et en Belgique, marchés qui génèrent une grande partie du chiffre d'affaires de la Division, l'effet de la hausse des prix a été plus durement ressenti. Les ventes à l'exportation ont cependant

été moins affectées par les hausses de prix. Le secteur de la restauration est resté dynamique.

Dans cet environnement économique difficile, le chiffre d'affaires de la Division, qui bénéficie d'une demande soutenue pour les sauces froides, est néanmoins en augmentation de 7,9%. L'EBITDA est en progression de 29%, porté par la bonne tenue des ventes et par les effets de la réorganisation et de la rationalisation des activités de fabrication et de distribution des produits méditerranéens.

Une consommation plus soutenue des produits alimentaires, dynamisée par une diminution progressive des prix, devrait être enregistrée pour l'exercice en cours.



La demande soutenue pour les sauces froides dans la grande distribution et sur les marchés à l'exportation, ainsi que la sécurisation de nos approvisionnements ont permis de faire progresser notre résultat net de 70%.

Philippe Boonen,
CEO de la division Food

PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

- LES ENTRÉES GOURMANDES
- LES SAUCES
- LA CUISINE ETHNIQUE ET LES SAVEURS DU MONDE
- LES PRODUITS BIO
- LE TERROIR ET LA TRADITION FRANÇAISE
- LES PRODUITS BELGES
- L'ÉPICERIE FINE



Sociétés de la Division

France

Groupe française de gastronomie S.A.S.

Cette société possède deux usines, en France, de préparation de conserves d'escargots et d'escargots préparés surgelés ou frais, de coquillages farcis, de bouchées à base d'escargots, de plats cuisinés frais et surgelés à base d'escargots et de moules, de pétoncles ainsi que de saucisses de beurre. FDG commercialise par ailleurs la majeure partie des autres préparations surgelées du groupe, produites en Bretagne (Gartal).

Siège administratif

2, Allée d'Helsinki, CS 80072 Schiltigheim
F- 67013 Strasbourg
Tél. : +33.3.88.59.30.60
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production

Le Clos Saint-Anne
F- 43100 Vieille Brioude
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Grand Rue, 118
F - 89400 Bassou
Tél. : +33.3.86.73.37.00



L'escargot Courbeyre S.A.S.

Courbeyre, basée à Aurillac en Auvergne, produit des préparations à base d'escargots, ainsi que des moules farcies, des produits apéritifs et des spécialités auvergnates.

Impasse Blaise-Pascal
F-15000 Aurillac
Tél. : +33.4.71.64.97.90
www.courbeyre.fr

Larzul S.A.S.

Située en Bretagne, Larzul est spécialisée dans les produits appertisés à base de bœuf, de volailles cuisinées et dans des recettes composées de produits de la mer. Elle est leader sur le marché français de la langue de bœuf et des abats appertisés.

Rue Henri Lautredou
F- 29720 Ploneour Lanvern
Tél. : +33.2.98.82.68.68
www.groupe-larzul.com

Gartal S.A.S.

Cette société bretonne est spécialisée dans la préparation de coquilles Saint-Jacques et dans les feuilletés à base de produits de la mer. Elle exploite notamment les marques Mareval et La Palourdière.

Z.A. de Troyalach
F- 29170 ST. Evarzec
Tél. : +33.2.98.94.61.25

Simon Dutriaux S.A.S.

Fondée en 1886, Simon Dutriaux est spécialisée dans la fabrication de produits à base de





maquereaux fumés et de harengs fumés ou marinés, ainsi que dans la fabrication de plats préparés en frais.

La société fait partie des trois principaux intervenants sur le marché du hareng fumé. Elle bénéficie d'une marque forte auprès de la grande distribution dans le Nord de la France.

Le site de production de Simon Dutriaux héberge la société Simon Sélection SAS.

Cette entreprise est spécialisée en négoce de saumon fumé pour le marché français.

Parc d'activité du Bois Rigault - Rue Gustave Eiffel
F - 62880 Vendin-Le-Vieil (Lens)
Tél. : +33.3.21.14.24.80
www.simon-dutriaux.com

Belgique

Delka S.A.

Delka est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sauces froides pour les secteurs de la grande distribution et de la restauration hors domicile. Elle fournit également d'autres sociétés du Groupe en sauces pour leurs préparations.

Rue de Battice 22B
B- 4800 Petit Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
www.delka.be

Altesse Quality Food S.A.

Altesse est une société qui distribue des produits condimentaires (câpres, oignons, cornichons, purée d'ail, piments...) ainsi que des produits ethniques. Elle produit par ailleurs une gamme de préparations culinaires telles que des sauces cuisinées.

Rue de Battice 22B
B- 4800 Petit Rechain
Tél. : +32 4 240 92 40

Karras S.A.

Karras est spécialisée dans les plats méditerranéens.

Avenue de Lambusart 11
B- 6220 Fleurus
Tél. : +32 71 816.180
www.karrasgroup.be

Filiales d'approvisionnements

Afin de mieux contrôler les approvisionnements de matières premières escargot, le Groupe dispose d'usines dans les pays producteurs. Ces sociétés répondent aux normes sanitaires européennes les plus strictes. Elles collectent et préparent les chairs d'escargots ainsi que d'autres produits tels que les anchois.

Pommarom S.R.L. - Roumanie

Ramassage et traitement de chairs d'escargots « Hélix pomatia ».

Pommarom est également le centre de collecte des escargots de toute la Roumanie et des pays avoisinants.

Str. Liverzii 41
510170 Alba Iulia - Roumanie
Tél. : +40.25.88.11.200

UAB Camargo U.A.B. - Lituanie

Ramassage et traitement de chairs d'escargots « Hélix pomatia ».

Vilniaus R. Sav. - Pakalnes G. 7
Bezdonys, Bezdoniu Sen.,
15201 Lituanie
Tél. : +370.52.69.64.46

Menetrel - Turquie

Ramassage de chairs d'escargots « Hélix lucorum » et encoquillage pour la production d'escargots préparés. MENETREL s'est aussi diversifiée dans la production d'anchois marinés.

Bilecik - Turquie
Tél. : +90.22.82.16.02.09

Turita Ood

Usine d'approvisionnement et de transformation de produits méditerranéens marinés.

21 Hristo G. Danov street
4101 Kuklen-Plovdiv
Bulgaria



ivisiões i Dóvil enriã d'heerico d'le

Division Chemicals

La Division Chemicals de Floridienne est active dans le recyclage des batteries électriques, à travers sa filiale SNAM ; elle est présente également dans le secteur des additifs pour la stabilisation du PVC, métier historique du Groupe, avec la société Kimflor.

168

COLLABORATEURS SNAM

10.000 TO/AN

BATTERIES RECYCLÉES

Circuit court

L'ambition de SNAM, leader européen du recyclage des batteries électriques est de devenir un pure player, dans un secteur porté par la belle dynamique de la mobilité douce.

**Cornelius Fink /
CEO SNAM Groupe**



La Division s'investit depuis de nombreuses années dans la collecte et le recyclage des batteries rechargeables, au sein de sa filiale SNAM, basée à Viviez, en France.

La société, qui occupe 168 personnes, est leader européen dans ce secteur. SNAM propose des solutions innovantes pour traiter les batteries issues de la mobilité douce lorsqu'elles sont en fin de vie.

La société, en forte croissance depuis 2019, dispose d'un pôle Recherche & Développement qui concentre une grande partie de ses efforts sur les activités de thermolyse et d'hydrométallurgie, créatrices de valeur pour le futur de SNAM.

L'activité de SNAM inscrit son action dans le cadre d'une volonté européenne de récupération de métaux précieux et d'une gestion pointue des déchets, afin de leur donner une seconde vie.

La Division opère également dans les stabilisants pour PVC, à travers Kimflor, détenue majoritairement par Floridienne. Etablie en Turquie, Kimflor est présente sur les marchés d'Europe centrale et d'Asie. Kimflor produit des stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc, qui entrent dans la fabrication du PVC destiné aux marchés des châssis de fenêtres et des tubes et raccords. Kimflor recourt également à la stabilisation organique, sans métaux lourds. La gamme des GreenStab® est essentiellement réservée aux tubes et raccords en PVC et au PVC souple.

Les activités de Kimflor n'entrent plus dans la stratégie de développement du Groupe. La société devra être cédée, dans les prochaines années, à un nouvel investisseur.

2023 : Volume d'activité élevé

Malgré un environnement macro-économique difficile, l'EBITDA de la Division s'élève, à fin 2023, à € 9 millions, en croissance de 11,6% par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires de la Division est en léger recul (- 4,6%), tributaire de facteurs essentiellement externes. L'évolution désavantageuse du prix des métaux purifiés a affecté l'activité de recyclage de SNAM. Et le taux de change de la livre turque a été défavorable pour Kimflor. Par ailleurs les coûts liés à l'arrêt du projet Phenix (reconditionnement de batteries) ont grevé le résultat 2023 de € 1,2 million.

Les activités de recyclage de la société SNAM continuent à bénéficier du développement croissant de la mobilité électrique. Les batteries de nouvelle génération sont toujours plus nombreuses sur le marché. Les indicateurs fondamentaux sont positifs, avec un volume d'activité élevé.

Début 2024 un incendie s'est déclaré sur les lieux de stockage de l'activité de recyclage de batteries (Aveyron - France). Heureusement, seuls des dommages matériels sont à déplorer. Grâce aux couvertures d'assurance en place, l'impact financier pour le Groupe devrait être limité.

Kimflor a évolué favorablement, avec une rentabilité comparable à celle de l'exercice 2022. Le résultat net est pénalisé par le traitement comptable applicable aux économies hyper-inflationnistes mais n'a pas d'impact sur la trésorerie

€ 43,3 MIO
CHIFFRE D'AFFAIRES



Sociétés de la Division

Kimflor A.S.

KIMFLOR, détenue par Floridienne (qui est majoritaire) et un partenaire turc (M. Demirel, 25%), a pour but d'ouvrir et de développer de nouveaux marchés en Europe centrale et en Asie, principalement dans le domaine des stabilisants pour PVC. KIMFLOR dispose d'un atelier de production de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc.

Izmir Aydin Karayolu 35 Km.29
Ekim Mah. No :23
35875 Torbalı Izmir
Turquie
Tél. : +90.232.853.90.66
www.kimflor.com



SNAM S.A.S.

Acteur leader européen dans le recyclage des batteries à base de NiCd (nickel/cadmium), de NiMH (nickel métal hydrure) et Li-ion (lithium-ion), la SNAM récupère les batteries en Europe, aux États-Unis et en Asie-Pacifique chez les fabricants d'accumulateurs, les associations nationales de collecte et les collecteurs indépendants. Après séparation des composants, elle revend le nickel et le cadmium. Elle s'est récemment spécialisée dans la collecte des batteries des voitures hybrides et électriques, marché sur lequel elle occupe actuellement une position de leader en Europe.

SNAM possède également la société VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Avenue Jean Jaures 4
F 12110 Viviez
Tél. : +33.5.65.43.77.30
www.snam.com

Vera chimie developpements s.A.S.

Cette filiale de SNAM, située dans la région lyonnaise (France), formule et commercialise des additifs pour le secteur de la galvanisation.

35-45 rue de la Garenne
F-38297 Saint Quentin Fallavier
Tel : +33.4.74.94.82.10
Email : info@vcd-floridienne.com
www.vcd-floridienne.com



Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de notre Groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2023, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2024. Ce rapport de gestion 2023 comprend également les informations requises par l'article 12 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 portant sur les obligations des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Toutes les informations devant être incluses dans ce rapport de gestion en vertu des articles 3:6 et 3:32 du Code belge des sociétés et des associations (la déclaration de gouvernance d'entreprise – y compris le rapport de rémunération – les performances financières de l'entreprise et la déclaration sur les informations non financières de Floridienne) sont reprises dans les différents chapitres du rapport annuel (intégré).

Floridienne investit dans des marchés de niche, avec une attention particulière pour les secteurs des sciences du vivant (« Life Sciences »), de l'alimentation festive (« Food »), et de la chimie (« Chemicals »). A côté des trois Divisions opérationnelles mentionnées ci-avant, nous renseignons également à titre informatif sous « Division Corporate », l'ensemble d'activités de services et de consultance rendu par Floridienne SA à ses filiales, ainsi que les activités de négoce de produits alimentaires.

La société répartit ses risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2023

Le chiffre d'affaires 2023 de Floridienne Groupe s'élève à € 549,3 millions, en hausse de 6,0% par rapport à € 518,3 millions en 2022. Cette hausse de € 31,0 millions s'explique principalement par une augmentation du chiffre d'affaires dans la Division Food de € 10,8 millions et par des changements de périmètre dus aux acquisitions réalisées par Biobest, en particulier,

l'acquisition en février 2022 de Plant Products, un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux Etats-Unis.

L'EBITDA s'élève à € 56,0 millions au 31 décembre 2023, soit une diminution de € 4,4 millions par rapport à € 60,4 millions au 31 décembre 2022. Ce recul de l'EBITDA s'explique principalement par les coûts exceptionnels de € 5,9 millions liés à l'acquisition de la société brésilienne Biotrop Participações s.a. (« Biotrop ») et par des facteurs externes qui ont affectés la rentabilité de nos Divisions Life Sciences et Chemicals. La profitabilité de Biobest a été réduite négativement par des effets de change défavorables en provenance de nos activités nord-américaines et par un début d'année morose en Europe (coûts élevés de l'énergie qui ont poussé certains exploitants à diminuer temporairement leurs cultures sous serre pendant la période hivernale). Dans notre Division Chemicals, la profitabilité de notre filiale SNAM, active dans le recyclage des batteries, a souffert de la baisse du prix des métaux purifiés. La Division Food a augmenté sa rentabilité et a profité en particulier du succès de ses sauces froides et de la mise en service de capacités de production supplémentaires.

Les amortissements et pertes de valeur s'élèvent à € 27,9 millions en augmentation de € 3,8 millions par rapport à l'exercice précédent. Elle s'explique principalement par l'entrée en périmètre de Plant Products, par l'importance des investissements réalisés par le Groupe et par une perte de valeur de € 1,2 million enregistrée par notre filiale SNAM sur des actifs immobilisés liés à une activité de reconditionnement de batteries qui a été arrêtée. Les amortissements sur les actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition des acquisitions récentes réalisées par le Groupe s'élèvent à € 4,8 millions. Ce dernier élément est d'ordre comptable et est sans impact sur la trésorerie.

La charge des dettes évolue de manière contrôlée, en ligne avec les financements obtenus dans le cadre des acquisitions récentes.

Le résultat financier est négatif à € -4,4 millions, en hausse de € 2,2 millions par rapport à l'exercice 2022 en raison principalement des ajustements monétaires liés à l'hyperinflation en Turquie (-€ 2,9 millions) qui affecte négativement les résultats de nos activités dans ce pays et, en particulier, les

résultats de Kimflor, filiale active dans la production et la distribution de stabilisants PVC.

Le Groupe clôture ainsi son exercice 2023 sur un résultat net consolidé à € 8,6 millions, en recul de € 9,9 millions par rapport à 2022. Le résultat net part du Groupe s'élève quant à lui à € 3,5 millions.

Les fonds propres consolidés atteignent € 678,9 millions au 31 décembre 2023, contre € 217,5 millions au 31 décembre 2022. Cette augmentation de € 461,4 millions s'explique principalement par les augmentations de capital réalisées par Biobest en mars 2023 et en décembre 2023 pour un montant total de € 460,5 millions.

La dette financière nette du Groupe s'élève à € 203,1 millions en 2023 comparé à € 193,7 millions en 2022 (à l'exclusion des dettes d'obligation locative – IFRS 16).

La situation de trésorerie consolidée est solide à € 87,0 millions.

Au 31 décembre 2023, le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants financiers.

DIVISION LIFE SCIENCES

Modifications de périmètre

Augmentation de capital

En 2023, Biobest a réalisé deux augmentations de capital.

Le 30 mars 2023, une première augmentation de capital pour un montant total de € 98,5 millions a été souscrite par Sofina et par des investisseurs privés. Ces fonds ont permis à Biobest de poursuivre sa stratégie ambitieuse de croissance organique ainsi que de nouvelles acquisitions. A la suite de cette augmentation de capital, le pourcentage de participation de Floridienne dans Biobest s'élevait à 79% (contre 86,79% au 31 décembre 2022).

Le 26 décembre 2023, une deuxième augmentation de capital pour un montant total de € 365,7 millions a été souscrite par Sofina, le gestionnaire d'actifs alternatifs Tikehau Capital, par des investisseurs sectoriels spécialisés dans l'agriculture, Unigrains et Sofiprotéol, par le management de la société ainsi que par certains actionnaires privés proches de Floridienne. Ces fonds ont servi à financer l'acquisition de la société brésilienne Biotrop Participações s.a. (« Biotrop »). A la suite de cette augmentation de capital, le pourcentage de participation de Floridienne dans Biobest s'élève désormais à 59% (contre 79% auparavant).

Acquisitions réalisées par Biobest

Biobest a réalisé au cours de l'exercice 2023 le plus ambitieux programme d'acquisitions de son histoire. Ces acquisitions permettent à Biobest d'élargir sa gamme de solutions biologiques qui couvre désormais le biocontrôle (insectes utiles et biopesticides), les inoculants, les biostimulants et la pollinisation aussi bien pour les cultures couvertes, activité historique de Biobest, que pour les cultures en plein champ. La couverture géographique de Biobest est dorénavant mondiale avec une présence forte sur tous les continents et, en particulier, sur le territoire nord-américain ainsi qu'en Amérique du sud.

En janvier 2023, Biobest a clôturé deux acquisitions. Notre filiale a acquis la totalité des actions de Real IPM UK (participation de 33,80% détenue précédemment), qui s'occupe de l'enregistrement en Europe de biopesticides qui présentent un potentiel de commercialisation intéressant, et de Sierra Biological, distributeur de produits de lutte biologique intégrée basé aux Etats-Unis.

Au cours de l'été 2023, Biobest a clôturé l'acquisition de Bioworks, société américaine qui fabrique et commercialise des biopesticides, et d'Agrotech, société autrichienne active dans la distribution de solutions biologiques.

En date du 26 décembre 2023, Biobest a clôturé l'acquisition de la société brésilienne Biotrop Participações s.a. (« Biotrop »). Biotrop est la première entreprise brésilienne de solutions biologiques pour l'agriculture et l'une des plus importantes au niveau mondial. L'entreprise se concentre sur le développement et la commercialisation de produits biologiques pour la nutrition et la protection des cultures en champs ouverts.

Le marché brésilien de la lutte biologique et des autres solutions biologiques est estimé actuellement à plus de USD 1 milliard. Avec un taux de croissance annuel de 43%, alimenté par un contexte réglementaire favorable adapté aux besoins des produits biologiques, le Brésil affiche une croissance supérieure aux autres marchés principaux. Le succès de Biotrop s'explique notamment par son portefeuille de nouveaux brevets grâce à une R&D créative et dynamique, par une production ultra-modulable et par une solide stratégie de commercialisation multicanale.

Cette acquisition s'est faite sur base d'une valeur d'entreprise de R\$ 2,8 milliards (€ 532 millions) dont 85% ont déjà été payés et dont 15% seront payés suivant la performance de Biotrop après une période de transition de trois ans.

Activité 2023

Le chiffre d'affaires de la Division Life Sciences s'élève à € 359,4 millions au 31 décembre 2023 contre € 337,1 millions au 31 décembre 2022. Cette hausse de 6,6% s'explique principalement par un changement de périmètre lié aux différentes acquisitions de l'exercice et à l'acquisition de Plant Products fin février 2022.

Des facteurs externes ont eu de manière temporaire une influence défavorable sur la demande de nos solutions biologiques destinées à l'agriculture. En effet, ce début d'année a été marqué par des conditions climatiques difficiles dans les pays où opère Biobest et par la décision de certains exploitants dans le nord de l'Europe de diminuer temporairement leurs cultures sous serre pendant la période hivernale en raison des coûts élevés de l'énergie. L'activité a été plus dynamique au cours de la seconde moitié de l'exercice sans que cela ne se traduise pleinement dans nos comptes en raison d'une évolution défavorable des taux de change applicables sur nos activités en Amérique du Nord.

Notre filiale Natix, qui regroupe nos activités de R&D, de production et de distribution d'extraits naturels (enzymes, huiles essentielles et bave d'escargots) pour les marchés de la nutrition, du pharma et de la cosmétique, a continué à investir dans de nouvelles capacités de production pour répondre à une demande qui reste forte.

Cependant, l'EBITDA de cette Division s'établit à € 41,2 millions au 31 décembre 2023 et s'inscrit en recul par rapport à l'exercice précédent (€ 47,8 millions au 31 décembre 2022) en raison des coûts exceptionnels liés à l'acquisition de Biotrop pour un total de € 5,9 millions.

Le résultat net de la Division Life Sciences s'élève donc à € 8,1 millions en 2023 contre € 13,3 millions pour l'exercice précédent. Il convient également de noter l'importance des amortissements sur les actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Beneficial Insectary et de Plant Products (€ 4,8 millions). Ce dernier élément est d'ordre comptable et est sans impact sur la trésorerie.

Risques et incertitudes

La procédure opposant Chemcom à Givaudan dans le cadre de la répartition des actifs de leur filiale commune en liquidation TecnoScent suit son cours et aucune évolution défavorable n'a eu lieu. En l'absence d'un risque de « cash-outflow » le Conseil d'Administration n'estime pas devoir provisionner de montants relatifs à ce litige.

DIVISION FOOD

Activité 2023

Le chiffre d'affaires de la Division Food a augmenté de 7,9% au cours de l'exercice, à € 146,6 millions contre

€ 135,9 millions un an plus tôt. Cette augmentation des ventes s'explique essentiellement par une demande soutenue pour nos sauces froides.

Après un exercice 2022 inédit dont la rentabilité avait été marquée négativement par une inflation généralisée du coût des matières premières et par des difficultés d'approvisionnement pour certains produits, la Division Food a observé au cours de l'exercice une détente au niveau des prix de certaines matières premières et s'est concentrée sur le maintien de ses marges et sur la sécurisation de ses approvisionnements pour répondre aux demandes de ses clients.

L'EBITDA de la Division est en progression et s'élève à € 8,1 millions au 31 décembre 2023 par rapport à € 6,3 millions au 31 décembre 2022. Cette amélioration s'explique principalement par la bonne tenue de nos ventes et par la réorganisation de nos activités de production et de distribution de produits méditerranéens.

Le résultat net de la Division Food s'élève à € 2,2 millions au 31 décembre 2023 contre € 1,3 million au 31 décembre 2022.

Risques et incertitudes

Larzul (société détenue à 50% par le Groupe Floridienne)

Différentes procédures judiciaires sont toujours en cours concernant cette société. En 2022, le Tribunal de Commerce de Quimper a validé notre créance à hauteur de € 1,4 millions. Larzul a suivi au cours de l'exercice 2023 le cadre du plan d'apurement de notre créance. Il n'y a pas eu d'avancées juridiques décisives en 2023 et les procédures judiciaires en cours ne nous ont pas encore permis d'exercer nos droits ni de déployer notre stratégie industrielle autour de cette société. En l'absence de pouvoir de contrôle, notre participation dans Larzul est reprise dans les états financiers consolidés du Groupe comme un « actif financier non courant ».

Dans le cadre des procédures en cours, nous avons obtenu des informations financières récentes sur la société Larzul. Sur base de ces éléments financiers disponibles, le Conseil est d'avis que la valeur comptable reprise en « Autres actifs financiers non courants » au bilan consolidé est très proche de la juste valeur de cet actif, estimée sur base des informations disponibles et des multiples de marché. Pour cette raison, le Conseil a décidé de maintenir la valeur de cette participation dans les comptes consolidés inchangées par rapport à sa valeur comptable historique, soit € 2,6 millions. La valeur de notre créance, exigible par jugement de justice, s'élève à € 0,8 million au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 : € 1,0 million).

DIVISION CHEMICALS

Activité 2023

Le chiffre d'affaires de la Division Chemicals diminue de 4,6% à € 43,3 millions au 31 décembre 2023 par rapport à € 45,4 millions au 31 décembre 2022. Cette diminution s'explique principalement par des facteurs externes : diminution du prix des métaux purifiés pour notre activité de Recyclage et évolution du taux de change de la livre turque pour notre filiale active dans la production et la distribution de stabilisants PVC (Kimflor).

Toutefois, l'EBITDA de cette Division est en progrès et s'élève à € 9,0 millions au 31 décembre 2023 par rapport à € 8,1 millions au 31 décembre 2022.

Nos activités de Recyclage profitent du développement de la mobilité électrique où SNAM se positionne comme un leader européen dans la collecte et le recyclage de batteries de nouvelle génération. Les indicateurs fondamentaux sont positifs avec un volume d'activité élevé. SNAM poursuit son ambitieux programme d'investissements capacitaires. L'évolution défavorable du prix des métaux purifiés a cependant eu un effet négatif sur la rentabilité du recyclage au cours de cette partie d'exercice. Au cours de l'exercice, SNAM a enregistré une perte de valeur de € 1,2 million sur des actifs immobilisés liés à une activité de reconditionnement de batteries qui a été arrêtée.

Kimflor, notre filiale active dans les stabilisants PVC en Turquie, évolue favorablement malgré un environnement financier difficile, avec une économie considérée comme hyperinflationniste. Comme indiqué dans nos communications précédentes, suite à l'application du traitement comptable de l'hyperinflation pour les filiales en Turquie, une charge financière de € 2,8 millions au titre d'ajustements monétaires liés à l'hyperinflation a été enregistrée.

Pour l'ensemble de la Division, le résultat net après impôts s'inscrit en recul à € 1,7 million au 31 décembre 2023 par rapport à € 6,7 millions au 31 décembre 2022. Cela s'explique principalement aux ajustements monétaires liés à l'hyperinflation en Turquie (-€ 2,8 millions) et aux pertes de valeurs enregistrées par SNAM (-€ 1,2 million). Ces deux derniers éléments sont d'ordre comptable et sont sans impact sur la trésorerie.

Risques et incertitudes

Une partie significative du chiffre d'affaires de l'activité Stabilisants PVC est réalisée dans des zones géopolitiquement exposées, notamment la Turquie. Notre filiale en Turquie, Kimflor, a montré une belle résilience dans un environnement compliqué au cours de l'année 2023. Elle devrait continuer à évoluer favorablement en 2024.

CORPORATE

La Division Corporate comprend un ensemble d'activités de services et de consultance rendus par Floridienne à ses filiales, ainsi que des activités de négoce de produits alimentaires.

COMPTES STATUTAIRES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Il n'y a pas eu de modification de l'activité chez Floridienne S.A. en 2023 par rapport au passé. L'activité de cette société consiste en l'investissement dans des marchés de niche dans trois secteurs d'activité, Life Sciences, Food et Chemicals. La société répartit ses risques entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

L'exercice de Floridienne S.A. se clôture par un bénéfice net de € 2,5 millions contre € 607,5 millions en 2022. Floridienne S.A. avait perçu en 2022 des dividendes exceptionnels pour € 610,5 millions.

Compte tenu d'un report à nouveau de € 736,3 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à € 738,8 millions.

Nous vous proposons de répartir le bénéfice à affecter en :

- € 2,5 millions pour la rémunération du capital ;
- € 736,3 millions pour le report à nouveau.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende brut de € 2,5 par action donnant droit à des dividendes (i.e. exclusion faite des actions propres), au titre de l'exercice 2023.

Nous vous proposons de reporter intégralement le bénéfice à affecter.

ACHATS D' ACTIONS PROPRES

Le Groupe n'a pas procédé à l'achat supplémentaire d'actions propres au cours de l'exercice 2023.

Le nombre total d'actions propres détenues par Floridienne au 31 décembre 2023 est de 17 363 sur un total d'actions émises de 996 857, ce qui représente une valeur de € 11,5 millions sur base d'un cours de € 660,0 au 31 décembre 2023.

La valeur moyenne d'acquisition de ces actions propres est de € 107,53 par action.

Les actions propres ont été acquises dans le passé avec l'autorisation de l'Assemblée Générale octroyant au Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180 000 actions de la société, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 6 juin 2023 a renouvelé pour une période de trois ans l'autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir et d'aliéner des actions propres de la société dans les conditions prévues par la loi.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Notre effort s'est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

A noter que la plupart des activités de R&D du Groupe sont concentrées dans les Divisions Life Sciences et Chemicals.

PERSPECTIVES

Comme nous l'avions annoncé dans nos communiqués précédents, Floridienne a été confrontée en 2023 à divers facteurs perturbants : conditions climatiques extrêmes en début d'année, hausse des coûts de l'énergie entraînant l'arrêt de certaines serres en Europe au cours du 1^{er} trimestre à quoi s'est ajoutée la baisse du dollar américain et canadien sur la seconde moitié de l'exercice. De plus, nos résultats financiers sont affectés par les coûts exceptionnels liés à l'acquisition de Biotrop (€ 5,9 millions), par le traitement comptable en lien avec le contexte hyperinflationniste qui touche nos activités turques (ajustements monétaires liés à l'hyperinflation (-€ 2,8 millions)) et par des pertes de valeurs enregistrées par SNAM (-€ 1,2 million). Ces facteurs conjugués conduisent à un résultat de € 8,6 millions en baisse de € 9,9 millions par rapport à € 18,5 millions en 2022.

Cependant, cette année 2023 s'inscrit comme une année de transition au cours de laquelle notre Groupe a effectué des investissements majeurs qui doivent permettre de générer une croissance durable.

Les perspectives de la Division Life Sciences sont favorables. L'acquisition de Biotrop, première entreprise brésilienne de solutions biologiques pour l'agriculture et l'une des plus importantes au niveau mondial, offre à Biobest une position majeure en Amérique du Sud, lui permettant d'élargir sa gamme de solutions biologiques qui couvrira désormais le biocontrôle (insectes utiles et biopesticides), les inoculants, les biostimulants et la pollinisation aussi bien pour les cultures couvertes, activité historique de Biobest, que pour les cultures en plein champ.

Nos activités « Extraits naturels » regroupées au sein de Natix ont une taille et une crédibilité internationale, qui permettent d'accélérer le développement de leurs activités sur les marchés asiatiques en particulier.

Dans la Division Food, pour répondre à une forte demande, nous avons substantiellement accru nos capacités de production de sauces froides. Nos filiales

vont continuer à se concentrer en 2024 sur le maintien de leurs marges dans un contexte économique de pression sur les prix.

Enfin, dans la Division Chemicals, notre filiale SNAM poursuit ses investissements dans des capacités de production additionnelles dont la mise en service partielle aura lieu dès la fin de l'exercice 2024. Notre filiale en Turquie, Kimflor, a montré une résilience exceptionnelle dans un environnement particulièrement compliqué. Elle devrait continuer à évoluer favorablement.

Globalement, le Conseil d'Administration est confiant dans l'évolution des activités du Groupe et prévoit des résultats sensiblement meilleurs pour l'ensemble de l'exercice 2024.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

La politique globale de gestion des risques de Floridienne et de ses filiales dans le monde définit son engagement à assurer un système efficace de gestion des risques à travers le Groupe, dans le but de minimiser autant que possible son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autres, le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont susceptibles d'affecter matériellement la stratégie, la réputation et/ou la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société.

En outre, dans le cadre du processus de gestion des risques, le Comité d'Audit de Floridienne a mis en place et suivi le processus d'identification et de gestion des risques au niveau de chaque Division et au niveau du Groupe, en ce compris les holdings de contrôle. Ce processus s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Identification des risques au niveau de chaque Division, qu'ils soient d'ordre stratégiques, financiers, de conformité ou opérationnels,
- Évaluation de l'importance et de la probabilité des risques afin d'élaborer une matrice des risques par Division,
- Consolidation des risques au niveau du Groupe,
- Évaluation des mesures visant à limiter l'exposition aux risques à un niveau acceptable.

Ce processus d'analyse des risques a été réalisé en pleine collaboration avec les équipes des Divisions, dans un esprit de sensibilisation à la gestion des risques dans leurs entités respectives, ce qui illustre la philosophie du Groupe en la matière.

Chaque étape de ce processus de gestion des risques a été validée par le Comité d'Audit, afin de respecter les règles de bonne gouvernance liées à cet exercice. Les différents résultats et conclusions ont été analysés afin de prendre les mesures financières et non financières nécessaires. Les mesures et systèmes à prendre ou à mettre en place diffèrent d'une Division à l'autre et d'une entreprise à l'autre, en fonction de leurs spécificités, et nécessitent des plans d'action à différents niveaux : actions globales, actions au niveau d'une Division et actions individuelles. Si la formalisation est assez aboutie en matière de reporting des informations financières, elle continue à se développer dans d'autres domaines de risque.

GESTION DES RISQUES LIÉS AU REPORTING FINANCIER

Sur le plan de la gestion des risques liés au reporting financier, un inventaire des risques principaux est maintenu tant en ce qui concerne les délais légaux, la fiabilité de l'information financière ou l'indépendance des différentes parties impliquées dans ce processus. Ce relevé sert de fil conducteur à la remontée de l'information, selon une procédure stricte. Les rapports financiers sont établis par le département comptable, revus par la Direction financière et présentés au Conseil d'Administration par le Comité de Gestion, après analyse et sur recommandation du Comité d'Audit. Le département comptable est soutenu par un consultant qui est spécialisé en technique de consolidation. Les différentes vérifications opérées aux divers stades de l'établissement de l'information financière portent sur des sujets aussi variés que l'application des IFRS, les opérations significatives de la période, les procédures de consolidation, etc. Les instructions de clôture sont communiquées aux responsables financiers des différentes filiales et des réunions sont tenues périodiquement. L'ensemble des opérations et processus de vérification fait l'objet d'une checklist de clôture et d'une documentation ad hoc.

En ce qui concerne les engagements financiers, le Groupe adopte également une attitude prudente. Il ne recourt à des opérations de couverture (devises, intérêts ou matières premières) que de façon limitée, et jamais dans un but spéculatif. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés à l'évolution des taux de change, des taux d'intérêt (flottants) sur ses lignes de crédit à court terme ainsi qu'à l'évolution des prix des matières premières dans les Divisions Food et Chemicals.

EN INTÉGRANT LES ASPECTS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ÉVALUATION DES RISQUES

En 2022, Floridienne a évalué les risques liés au développement durable et a commencé à intégrer cette évaluation dans le cadre de la gestion des risques du Groupe. Les résultats de cette évaluation ont été présentés et discutés par le Conseil d'Administration et par le Comité d'Audit. Cette évaluation est réalisée conformément à nos engagements dans le cadre de la directive sur la publication d'informations extra-financières (« Directive européenne NFRD », « Non Financial Reporting Directive »), tout en travaillant en parallèle au respect de nos obligations futures dans le cadre de la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »).

Floridienne a mené diverses activités pour identifier les opportunités et les risques liés au développement durable qui peuvent avoir un impact sur l'entreprise et la stratégie commerciale. Ces activités comprenaient des recherches documentaires et des entretiens avec les dirigeants des filiales et des Divisions. L'étape suivante a consisté à identifier les risques par le biais d'ateliers avec les dirigeants des filiales et des Divisions afin d'évaluer les opportunités et les risques en fonction de leur impact et de leur probabilité. Des spécialistes du développement durable étaient présents dans ces ateliers pour questionner les participants et évaluer de manière critique leurs évaluations et les hypothèses utilisées. Il en est résulté une synthèse des opportunités et des risques les plus importants en matière de développement durable, ainsi que des matrices de risques correspondantes, qui ont été présentées au Comité d'Audit. Ces résultats permettent à Floridienne de fixer les priorités dans la gestion des risques liés au développement durable qui affectent l'entreprise et d'améliorer les efforts de Floridienne en matière de développement durable. Dans le présent rapport, les risques les plus importants en matière de développement durable sont intégrés dans l'aperçu des risques, classés selon qu'ils sont d'ordre stratégique, opérationnel, de conformité ou financier. En outre, Floridienne a identifié des thèmes de développement durable sur la base de cette évaluation des risques. C'est autour de ces thèmes que s'articule la section « focus sur le développement durable ».

En 2023, nous avons continué à travailler sur le renforcement de notre gestion des risques liés au développement durable et avons progressé dans l'analyse de nos activités dans le cadre de la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »).

NIVEAU D'ACCEPTATION DU RISQUE

Dans le tableau ci-dessous, Floridienne donne un aperçu du niveau de risque accepté par catégorie de risque décrite dans le présent rapport.

Catégorie de risque	Description du risque	Niveau d'acceptation du risque
Risques stratégiques	Risque découlant des conséquences possibles des décisions stratégiques prises par l'organisation.	Moyen
Risques opérationnels	Risque d'inefficacité des opérations commerciales ou d'échec des processus commerciaux.	Moyen
Risques de conformité	Risque de pertes, voire d'amendes, résultant du non-respect de lois ou de réglementations.	Faible
Risques financiers	Le risque provient d'un changement lié à une condition financière telle que le taux de change, le taux d'intérêt, l'évaluation du risque de défaut d'un client ou le prix d'un bien.	Faible

ÉVALUATION DES RISQUES

Floridienne a choisi de rendre compte des risques les plus importants, selon les quatre catégories suivantes : stratégique, opérationnel, de conformité ou financier. Floridienne estime que les risques liés au développement durable sont si étroitement liés à l'entreprise qu'ils sont intégrés dans les quatre

catégories de risques définies. Les risques ci-dessous concernent les risques les plus importants, les risques sous-jacents par thème de durabilité sont intégrés dans le rapport dans la section « L'accent mis sur le développement durable ».

Risques stratégiques

Nature de la croissance et modèle d'investissement	Comment nous gérons ce risque
<p>Floridienne reconnaît l'importance d'investir dans des entreprises à forte valeur ajoutée et, à ce titre, entreprend une croissance par le biais d'acquisitions.</p> <p>Il existe un risque que Floridienne ait mal aligné la culture de l'entreprise acquise sur ses propres valeurs ou sur les exigences du marché. Par conséquent, la société acquise pourrait avoir des performances sous-optimales par rapport aux prévisions initiales.</p>	<p>Floridienne effectue des procédures de « Due Diligence » pour vérifier l'alignement des valeurs des sociétés cibles avec les valeurs de Floridienne et pour s'assurer que les synergies attendues pourront être obtenues. Floridienne dispose en outre de divers processus d'intégration post-acquisition pour garantir la maximisation des synergies et la réalisation de la création de valeur prévue.</p>
Pertinence du marché et analyse de l'environnement concurrentiel	Comment nous gérons ce risque
<p>Les consommateurs et la société demandent des produits plus sains et des entreprises plus durables (par exemple, qui s'engagent pour limiter leur influence sur le changement climatique, pour une production durable, pour une économie circulaire, en faveur des droits de l'homme, etc.). En l'absence d'une réponse appropriée et d'investissements suffisants, Floridienne pourrait perdre son avantage concurrentiel, subir une atteinte à sa réputation, ou risquer de voir ses marges diminuer et se trouver dans l'incapacité de concrétiser la vision de l'entreprise et de réaliser ses objectifs stratégiques.</p>	<p>Floridienne investit dans des sociétés ayant une position forte sur le marché et des opportunités de croissance importantes.</p> <p>Floridienne fera de ces entreprises des acteurs de premier plan et le partenaire privilégié de sociétés de pointe dans leurs secteurs respectifs.</p> <p>Floridienne croit fermement que le moteur clé de la croissance à long terme est d'investir dans des produits qui offrent une réelle valeur ajoutée à la société et à l'environnement, c'est pourquoi Floridienne concentre ses investissements sur ces secteurs.</p>

L'environnement	Comment nous gérons ce risque
<p>L'environnement a une influence croissante sur les objectifs stratégiques globaux de Floridienne. Si Floridienne ne s'adapte pas aux développements récents sur ce sujet, cela peut représenter un risque pour la capacité de Floridienne à atteindre ses objectifs. Ce risque peut se matérialiser de manière directe sur Floridienne (comme l'impact du changement climatique) ou indirecte via la tendance vers une économie plus durable pour réduire l'impact des organisations sur l'environnement (comme les règles et les incitants pour réduire les déchets, la pollution, les émissions de gaz à effet de serre). Cependant, en raison de la nature des activités de Floridienne, cela peut également constituer une opportunité pour l'organisation.</p>	<p>Floridienne a intégré les aspects liés au développement durable dans son évaluation des risques. De cette manière, l'organisation a pu mieux comprendre les sujets importants pour le Groupe et en tenir compte dans sa politique de gestion des risques.</p> <p>Une façon importante de gérer les risques liés au développement durable est de se concentrer sur la réduction de l'impact négatif de notre Groupe sur l'environnement (par exemple, en réduisant la consommation d'énergie, en favorisant le passage aux énergies renouvelables, en réduisant les déchets grâce à des emballages plus durables, etc.). Ces investissements se poursuivront dans les années à venir afin de réduire les conséquences négatives des Divisions sur l'environnement et la société.</p>

Risques opérationnels

Santé et sécurité	Comment nous gérons ce risque
<p>Des conditions de travail potentiellement dangereuses et/ou inadaptées peuvent avoir des conséquences sur le bien être des personnes, entraîner un risque d'amendes ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Ce risque est particulièrement présent dans la Division Chemicals, notamment en raison des dangers liés au processus de recyclage des batteries.</p>	<p>Pour préserver la santé et la sécurité de ses travailleurs, Floridienne respecte scrupuleusement les normes européennes en matière de santé et de sécurité. Cela inclut des formations dédiées sur les thèmes de la santé et de la sécurité au travail ainsi que la sensibilisation à un environnement de travail sûr.</p>
Attirer les talents	Comment nous gérons ce risque
<p>En raison de la « guerre des talents » actuelle, il peut être difficile d'attirer et de retenir les bonnes personnes, ce qui peut nuire à la capacité d'opérer avec succès.</p>	<p>Floridienne, par la nature de ses activités et la force de ses valeurs, contribue à un monde plus durable. Ceci contribue à attirer les travailleurs que Floridienne recherche, des personnes passionnées et enthousiastes à l'idée de contribuer au développement du Groupe et de ses différentes Divisions.</p>

Risques de conformité

Lutte contre la corruption	Comment nous gérons ce risque
<p>En raison de l'étendue géographique des activités de Floridienne, y compris dans des régions telles que l'Afrique et l'Inde, il existe un risque de corruption dans la chaîne de valeur qui pourrait avoir des conséquences négatives d'un point de vue financier ou réputationnel.</p>	<p>Floridienne respecte les normes les plus strictes en matière d'éthique et de comportement responsable, qui sont ancrées dans la culture de l'organisation. Floridienne a mis en place une procédure de signalement interne et un code d'éthique.</p>
Attentes sociétales et environnement législatif	Comment nous gérons ce risque
<p>L'évolution du cadre législatif et l'incapacité de répondre aux attentes de nos partenaires externes pourraient avoir des conséquences sur les activités du Groupe et réduire la rentabilité de Floridienne, affectant ainsi sa situation financière, sa réputation ou ses résultats d'exploitation. En outre, Floridienne est soumise à de nombreuses lois et règlements en matière de concurrence dans les territoires où elle opère, qui peuvent avoir une influence ou limiter sa capacité à réaliser certaines acquisitions, désinvestissements, partenariats ou fusions</p>	<p>Floridienne intègre des pratiques commerciales responsables dans son modèle de création de valeur. Dans ce cadre, Floridienne développe une culture qui promeut le respect des lois et des réglementations et qui tient compte de l'effet de ses activités sur toutes les parties prenantes.</p>

Risques financiers

Hausse des prix - inflation	Comment nous gérons ce risque
La guerre en cours en Ukraine a des conséquences importantes sur le coût des matières premières et les prix de l'énergie, ce qui entraîne une hausse des prix et une diminution des marges.	Floridienne s'efforce de travailler, principalement au niveau de ses achats, avec des contrats fixes sur les principales matières premières et l'énergie par exemple. En outre, Floridienne a établi des relations avec divers fournisseurs et ne dépend donc pas d'un fournisseur unique pour les matières premières ou les intrants de production.
Economies hyper-inflationnistes	Comment nous gérons ce risque
Depuis plus de 3 ans, la Livre Turque subit de sévères dévaluations entraînant une inflation cumulée supérieure à 100% en Turquie, ce qui impose l'obligation de passer au traitement comptable de l'hyperinflation selon la norme IAS 29	<p>Au niveau du Groupe, Floridienne suit de manière régulière les évolutions de change et impacts financiers liés à l'hyperinflation.</p> <p>Au niveau local, nos entités s'efforcent de couvrir l'impact de l'hyperinflation sur leurs activités opérationnelles en mettant en place des politiques de prix adaptées à la situation économique locale. Par exemple, les listes des prix des biens vendus sont déterminées principalement en USD. Lorsque ces biens sont vendus en devise locale (TRY), les prix varient selon la date d'échéance de la créance.</p>
Érosion des marges	Comment nous gérons ce risque
L'augmentation continue de l'inflation, des coûts des matériaux et des taux d'intérêt ont érodé les marges.	Floridienne offre de nombreux produits et services à ses clients et est attentive à la sensibilité des consommateurs et à leur pouvoir d'achat dans l'environnement économique actuel. Bien que les taux d'inflation et d'intérêt puissent éroder les marges, le Groupe estime que les produits qu'elle vend ont une élasticité de prix suffisante pour accepter les augmentations de prix rendues nécessaires par l'inflation des coûts.

L'ACCENT MIS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est au cœur des activités de Floridienne. Les différentes Divisions s'efforcent, chacune dans leur domaine, d'apporter une contribution positive à l'environnement, tout en tenant compte des personnes et de la société, comme décrit plus haut dans ce rapport sous le titre « Un groupe responsable ». Floridienne est consciente qu'elle doit prendre des mesures pour formaliser sa stratégie, ses politiques et ses processus en matière de développement durable afin d'intégrer au mieux cette stratégie au cœur de notre organisation et d'être en mesure de démontrer ses engagements et ses réalisations dans ce domaine. Il s'agit notamment de déterminer les thèmes importants pour Floridienne et d'évaluer les paramètres à utiliser et à suivre pour mesurer l'efficacité de la stratégie de Floridienne dans le domaine du développement durable. Floridienne continue à travailler à l'amélioration de son organisation interne et des rapports y afférents afin d'être transparente sur son parcours et sa stratégie de développement durable.

Comme indiqué dans la section « Gestion des risques » du présent rapport, Floridienne a analysé au cours de l'exercice 2022 les opportunités et les risques propres au Groupe en matière de développement durable.

L'ambition est d'intégrer l'évaluation des aspects liés au développement durable dans l'évaluation générale du Groupe en 2024. Sur base de l'évaluation réalisée en 2022, Floridienne a déterminé les risques et les opportunités les plus importants. Les risques sont regroupés en quatre catégories, comme indiqué dans la section « Gestion des risques ». Dans la section ci-dessous, les thèmes de durabilité sont rapportés, en relation avec les risques et les opportunités identifiés. Floridienne réalise actuellement l'évaluation de l'importance relative, et l'évaluation conforme à la Directive sur les rapports de durabilité des entreprises. Le niveau d'avancement de ces travaux diffère en fonction de nos différentes activités. La raison en est que l'approche prévue (basée sur les normes européennes de durabilité (European Sustainability Reporting Standards) n'a été publiée qu'à la fin de l'année 2022. L'évaluation de la matérialité réalisée à ce jour a été effectuée avec des groupes de parties prenantes le plus large possible, en tenant compte du principe de double matérialité tel qu'applicable sur base des normes européennes de durabilité. Cette évaluation, toujours en cours, peut déboucher sur des sujets supplémentaires à ceux décrits dans ce rapport, ce qui n'est pas prévisible pour cette année. Cette évaluation sera le point de départ de l'évaluation de la stratégie de Floridienne et du rapport de durabilité.

ENVIRONNEMENT

Changement climatique



Toutes les divisions sont, dans une certaine mesure, exposées à des risques physiques et de transition liés au climat.

Les **risques physiques** du changement climatique sur Floridienne et la chaîne de valeur peuvent être présents (sécheresses extrêmes ou saisons humides), mais aussi à moyen et long terme (déplacement des zones climatiques). Ces évolutions peuvent affecter la stratégie globale et les performances à long terme de Floridienne. L'évaluation des risques réalisée a mis en évidence les risques liés aux impacts systémiques et globaux du changement climatique, qui peuvent influencer les opérations et l'orientation stratégique de Floridienne.

Les Divisions Life Sciences et Food ont chacune été affectées dans une certaine mesure par le changement des conditions météorologiques. Les sécheresses, par exemple, ont eu un impact sur la qualité et la quantité des matières premières disponibles pour la production.

En réponse aux **risques transitoires**, Floridienne a commencé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). D'autres mesures seront prises pour réduire la consommation d'énergie et de carburant et pour utiliser davantage d'énergie renouvelable. En outre, Floridienne contribue aux objectifs d'atténuation du changement climatique par le biais de son activité de recyclage de batteries.

Comment nous gérons ces effets

Dans le cadre des activités d'atténuation, plusieurs filiales ont continué à investir en 2023 dans des sources d'énergie renouvelables et cherchent à réduire leur consommation d'énergie. Le principal défi consiste à réduire la consommation d'énergie lors du recyclage des batteries, car ce processus est par nature énergivore. Biobest, qui fait partie de la Division Life Sciences, a continué en 2023 à collecter des données sur les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 afin de mieux comprendre l'impact des gaz à effet de serre. L'objectif est que ces données soient prêtes pour les rapports externes, conformément aux exigences de la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »), et que la collecte de données progresse également pour les autres Divisions.

Perspectives / Voie à suivre

Nous sommes conscients de notre rôle dans la transition vers une économie à faible émission de carbone. Floridienne a pour objectif de

- Développer une stratégie, avec des politiques, des plans d'action et des objectifs sous-jacents, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Faire rapport des émissions des champs d'application 1 et 2 de Floridienne dans les années à venir conformément à la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »).
- Continuer à mettre en œuvre des initiatives en matière d'efficacité énergétique et à investir dans l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

Eau



Dans la chaîne d'approvisionnement du Groupe, la disponibilité et la qualité de l'eau ont une influence sur la disponibilité et la qualité des matières premières, ainsi que sur le traitement des produits finis. Ce phénomène est particulièrement présent dans les Divisions Food et Life Sciences.

Principalement dans l'agriculture en Afrique et en Asie, où l'eau peut se raréfier, les pénuries d'eau peuvent avoir un impact sur la disponibilité et la qualité des matières premières.

Comment nous gérons ce risque

Au niveau du Groupe, aucun indicateur de performance clé n'est actuellement défini. Au sein de la Division Life Sciences, Biobest a mis en place un rapport interne sur la consommation d'eau par type de sources. En outre, Biobest a continué à mesurer sa consommation d'eaux grises et à intégrer cette dimension dans ses rapports internes. L'objectif est que ces données soient prêtes pour les rapports externes, conformément aux exigences de la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »), et que la collecte de données progresse également pour les autres Divisions.

Des initiatives positives sont lancées dans ce domaine. A titre d'exemple, Biobest partage l'extraction de l'eau de puits avec les villages environnants dans certains pays où elle opère.

Perspectives / Voie à suivre

Floridienne comprend l'importance d'une gouvernance efficace de l'eau. Cela souligne l'importance de l'eau dans notre approche de gestion responsable. Floridienne a pour objectif de

- Mettre en œuvre des objectifs en matière d'eau cohérent avec les contraintes locales
- Mettre en œuvre des solutions innovantes dans nos opérations pour surveiller la consommation d'eau, réduire son utilisation et gérer de manière appropriée cette ressource rare.

Utilisation des ressources et économie circulaire



Tenant compte du caractère limité des ressources mondiales, Floridienne évalue les initiatives permettant de réduire les conséquences négatives de ses activités et les opportunités pour augmenter l'impact positif de notre Groupe. L'activité de recyclage des batteries contribue à l'objectif de création d'une économie circulaire. En raison des grandes quantités de batteries sur le marché, il existe des opportunités importantes pour Floridienne. Toutefois, en raison des innovations rapides dans la technologie des batteries, les processus de recyclage pourraient devenir moins attrayants à l'avenir.

Les Divisions Food et Life Sciences dépendent d'emballages robustes pour le transport et la livraison des produits. Par conséquent, un équilibre doit être trouvé entre la sécurité nécessaire lors de la livraison des produits et le caractère réutilisable / recyclable des emballages. Certains produits commercialisés nécessitent encore actuellement l'utilisation d'emballages en plastique (comme par exemple, les ruches produites et distribuées par Biobest pour favoriser la pollinisation) ou en polystyrène. Floridienne s'efforce activement de remplacer et d'éliminer ces emballages de sa chaîne de valeur et de les remplacer par des emballages plus durables. A titre d'exemple, notre filiale Biobest vise à ne plus utiliser d'emballages d'origine fossile, tels que le polystyrène et le plastique d'ici à 2030.

Comment nous gérons ces effets

Au niveau du Groupe, aucun indicateur de performance clé n'est actuellement défini pour mesurer la circularité de l'activité de recyclage de notre Division Chemicals ou évaluer la gestion des déchets des activités du Groupe. Au sein de la Division Life Sciences, Biobest a mis en place un rapport interne sur les déchets générés par ses différents sites.

L'objectif est que ces données soient prêtes pour les rapports externes, conformément aux exigences de la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »), et que la collecte de données progresse également pour les autres Divisions. En outre, Floridienne suit de près l'évolution technologique des batteries afin d'évaluer les investissements nécessaires dans les processus de recyclage.

Aucune évaluation du cycle de vie n'a été réalisée pour les produits des différentes Divisions. Les Divisions ont une certaine connaissance du volume et du type de déchets générés tout au long de la chaîne de valeur. Au cours des prochaines années, ce sujet sera étudié en détail afin de rassembler des éléments quantitatifs.

Perspectives / Voie à suivre

Floridienne a pour objectif de :

- Mettre en œuvre des solutions innovantes dans nos opérations pour contrôler et gérer les déchets et mettre en place un reporting sur cet aspect.
- Favoriser l'efficacité et l'innovation en matière d'emballages afin de remplacer autant que faire se peut les emballages à base de pétrole.

ASPECTS SOCIAUX ET EMPLOI

Santé et sécurité

Conditions de travail



Floridienne s'efforce de créer un environnement de travail sain et sûr pour ses travailleurs. L'accent est mis sur la sécurité physique, mais aussi mentale. En tant qu'employeur d'une main-d'œuvre importante, Floridienne doit veiller à ce que les nombreuses normes et protocoles en matière de santé et de sécurité au travail soient respectés.

Floridienne doit notamment respecter les droits des travailleurs, maintenir des conditions de travail sûres et appliquer la législation du travail en vigueur. Bien que cela soit important pour toutes les Divisions, les efforts les plus importants portent sur la santé et la sécurité dans les Divisions Chemicals (entre autres le recyclage des batteries) et le travail en laboratoire en raison de la nature de certaines recherches.

Floridienne dispose d'un code d'honneur comprenant cinq règles qui constituent la base de la collaboration au sein de notre Groupe. Le Groupe a mis en place un code de conduite.

Floridienne est consciente de l'importance d'un salaire décent. A titre d'exemple, Floridienne a commencé à évaluer l'adéquation des salaires appliqués pour ses activités en Afrique et en Inde par rapport au coût de la vie localement.

Comment nous gérons ces effets

Toutes les Divisions sont soumises à des normes strictes en matière de santé et de sécurité. Les responsables de filiales sont conscients des exigences en matière de conditions de travail qui doivent être respectées pour se conformer aux lois locales. Les managers locaux suivent sur base régulière les données relatives à la santé et la sécurité sur le lieu de travail, telles que les rapports d'accidents et d'incidents. Ces données ne sont toutefois pas encore consolidées au niveau du Groupe.

La santé et la sécurité au travail ainsi que des conditions de travail équitables font partie intégrante de la stratégie du Groupe en matière de ressources humaines. La culture de Floridienne encourage et favorise une politique de la porte ouverte, dans laquelle les griefs et les problèmes liés au personnel peuvent être communiqués le long des lignes managériales.

Perspectives / Voie à suivre

Floridienne a élaboré un code de conduite qui est partagé à travers le Groupe. Cet élément supplémentaire permet de formaliser un peu plus l'approche de Floridienne sur ce sujet afin de garantir à nos collaborateurs des conditions de travail équitables dans le respect de critères stricts de sécurité et de santé.

Formation et éducation

Liens avec les communautés



Floridienne entretient des liens étroits avec les communautés où elle opère. Le Groupe reconnaît que les personnes sont une ressource essentielle pour assurer le succès continu de Floridienne.

Floridienne est consciente de son rôle sociétal et tient à apporter une contribution positive au bien-être et au développement des communautés locales, notamment par la création d'emplois et l'amélioration de la situation des communautés locales (en particulier pour nos filiales actives au Congo, en Indonésie ou au Maroc par exemple).

Au Congo, par exemple, Floridienne est associée au Parc des Virunga, où l'on s'efforce de lutter contre le braconnage et d'autres formes de trafic. Floridienne offre aux populations locales, vivant autour du parc, des sources de revenus stables leur permettant de subvenir à leurs besoins. De plus, Floridienne leur apprend à cultiver la papaye et à en extraire le latex.

Comment nous gérons ces effets

Floridienne estime qu'elle peut jouer un rôle crucial dans le développement des communautés locales.

Par conséquent, nous facilitons plusieurs initiatives qui ont un impact positif sur le bien-être et l'éducation des communautés locales et nous contribuons activement au partage des connaissances. Un exemple de partage des connaissances est la plateforme de lutte intégrée contre les parasites (IPM). Pour encourager le développement de son propre personnel et des communautés locales, Biobest a installé une plateforme d'apprentissage sur la lutte intégrée contre les parasites. Les clients et autres parties externes ont également accès à cette plateforme.

Perspectives / Voie à suivre

Afin d'assurer une collaboration continue avec les communautés dans lesquelles il opère, le Groupe entend rester impliqué dans les programmes de formation et d'éducation par le biais de partenaires universitaires et de la plate-forme IPM. En outre, Biobest souhaite sensibiliser le public aux besoins agricoles et à la lutte contre les parasites.

DROITS DE L'HOMME

Respect des droits de l'homme

Egalité des chances

Diversité



Le respect des droits de l'homme a toujours fait partie de la philosophie de Floridienne en matière de gestion responsable, par principe. Floridienne opère dans des zones telles que l'Afrique et l'Indonésie, qui ont été identifiées comme des territoires où le risque de violation des droits de l'homme pourrait être plus élevé. L'ensemble du Groupe se doit de respecter l'engagement de respect des droits de l'homme et d'égalité de traitement.

Les effets directs et indirects sur les droits de l'homme sont pris en compte lors des échanges avec les partenaires commerciaux et lors de l'analyse des investissements. Comme le Groupe opère dans des pays où le risque de violation des droits de l'homme risque d'être plus élevé, Floridienne travaille en étroite collaboration avec les acteurs de la chaîne de valeur pour réduire le risque de violations.

En outre, Floridienne est consciente du risque qu'un manque de diversité dans l'organisation pourrait conduire à une inégalité des chances pour les femmes et les minorités au sein du Groupe.

Comment nous gérons ces effets

Floridienne s'est dotée d'un code d'honneur comprenant cinq principes fondamentaux à respecter. Dans le cadre de ses engagements, le groupe s'efforce de sensibiliser l'ensemble de son personnel au respect des droits de l'homme et à l'égalité des chances. Floridienne promeut et encourage une politique d'ouverture permettant d'aborder les griefs et les questions relatives au personnel.

Ces principes et valeurs sont de plus en plus formalisés dans des politiques et procédures. Floridienne a élaboré un code de conduite et une politique de signalement a été mise en œuvre au cours de l'exercice 2023.

Au cours de l'année, aucun incident, violation ou plainte concernant les droits de l'homme n'a été signalé aux responsables de Division ou au Groupe.

Perspectives / Voie à suivre

Pour s'assurer que Floridienne continue à respecter et à soutenir les droits de l'homme, Floridienne a établi un code de conduite et a mis en place une politique de signalement. Floridienne travaille également à la mise en place de rapports centralisés sur les indicateurs clés de diversité et d'inclusion.

GOVERNANCE

Lutte contre la corruption



Floridienne a des activités via ses filiales ou partenaires dans la chaîne de valeur dans des territoires où le risque de corruption est plus élevé (en particulier, Afrique et Inde). Floridienne n'accepte aucune implication dans des faits de corruption ou de pots-de-vin.

Comment nous gérons ces effets

Grâce à l'évaluation des risques liés au développement durable et à la présence de spécialistes lors de ces sessions, Floridienne a réévalué les risques de paiement de pots-de-vin et de corruption et a envisagé différentes mesures pour limiter de tels risques. Floridienne n'a toléré et ne tolère aucun acte de corruption. Floridienne s'attend à ce que les cadres du Groupe ou les cadres locaux respectent les règles d'éthique qu'elle a établies.

Perspectives / Voie à suivre

Floridienne a pour objectif de formaliser les contrôles relatifs à la prévention des pots-de-vin et à la corruption. Dans ce cadre, Floridienne a établi un code de conduite et une politique de signalement interne a été mise en place au cours de l'exercice 2023.

FEUILLE DE ROUTE VERS UN GROUPE PLUS DURABLE

Les activités de notre Groupe contribuent à une économie plus durable. De plus, nous investissons également dans des projets pour réduire les effets négatifs des activités du Groupe. Par exemple, nous réduisons notre consommation d'énergie non renouvelable et de combustibles fossiles et nous utilisons davantage d'emballages biodégradables au lieu de plastiques.

Nous continuons à travailler pour pouvoir donner davantage d'informations sur les effets positifs et négatifs du Groupe sur l'environnement et la société et sur la manière dont nous structurons notre gouvernance.

Depuis 2022, divers projets ont été menés afin de mieux comprendre les risques et les opportunités liés au développement durable et nous continuons à mettre en place des mesures afin d'aligner nos procédures internes à la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »).

En 2022, dans le cadre de ce processus, les étapes suivantes avaient été identifiées :

- Déterminer les sujets matériels liés au développement durable en collaboration avec nos parties prenantes,
- Fixer les objectifs que nous voulons atteindre en matière de développement durable,
- (Ré)organiser notre gouvernance afin d'intégrer davantage la réflexion sur le développement durable dans notre stratégie, mais aussi dans notre prise de décision quotidienne,
- Formaliser les politiques, mettre en place des plans d'action et définir des indicateurs pour mesurer l'état d'avancement de nos objectifs,
- Organiser des processus et des contrôles internes pour garantir des données fiables afin de rendre compte des indicateurs clés sur les aspects liés à la durabilité.

En 2023, plusieurs avancées ont été réalisées. Avec l'aide d'un cabinet de consultance de renommée internationale, nous avons effectué d'une part ; une première évaluation de la « double matérialité » et ; d'autre part, une analyse d'écarts par rapport à la directive CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »). Sur base des conclusions de cette étude, diverses initiatives ont été prises pour adapter notre organisation et nos procédures internes aux exigences de la directive.

Le concept de double matérialité correspond à l'analyse de deux types de matérialité : la matérialité financière et la matérialité d'impact (ou extra-financière).

La matérialité financière ou matérialité simple correspond à la vision « Outside-In » : cette matérialité ne prend en compte que les impacts positifs (opportunités) et négatifs (risques) générés par

l'environnement économique, social et naturel sur le développement, la performance et les résultats de l'entreprise. Cette première dimension concerne donc les aspects financiers : les revenus, les bénéfices, les flux de trésorerie, etc.

La matérialité d'impact ou matérialité extra-financière socio-environnementale correspond à la vision « Inside-Out ». Cette matérialité prend en compte les impacts négatifs ou positifs de l'entreprise sur son environnement économique, social et naturel et englobe donc les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le concept de double matérialité souligne que les deux dimensions, financière et d'impact, sont interdépendantes et doivent être prises en compte conjointement dans l'évaluation globale de la performance d'une entreprise.

L'évaluation de la double matérialité est la première phase du parcours CSRD. Cette approche doit permettre d'examiner la durabilité sous deux angles : celui de l'impact d'une entreprise sur l'environnement et la société et ; celui de l'incidence financière sur l'entreprise.

En 2024, nous continuerons d'améliorer notre organisation interne ainsi que les différents processus autour des enjeux de la durabilité.

En 2025, le Groupe Floridienne publiera son premier rapport sur le développement durable selon la directive CSRD pour l'exercice 2024.

TAXONOMIE DE L'UNION EUROPÉENNE

Pour favoriser les investissements durables et atteindre les objectifs du Green Deal, le règlement Taxonomie (règlement (UE) 2020/852, le « Règlement ») établit un système de classification commun à l'Union européenne permettant d'identifier les activités économiques considérées comme durables.

Les informations fournies par Floridienne pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 ont été préparées conformément à la liste des activités éligibles à la Taxonomie et des activités non éligibles à la Taxonomie en relation avec les trois indicateurs clefs de performance (ventes, dépenses d'exploitation et dépenses d'investissement). Nous faisons référence aux notes aux états financiers concernant les règles appliquées pour déterminer les activités incluses dans les chiffres financiers correspondants.

En 2022, le Règlement délégué 2021/2139 de la Commission du 4 juin 2021 (« Climate Delegated Act ») complétait le Règlement par les critères d'examen technique. Après avoir déterminé les activités économiques décrites dans ce Règlement, Floridienne avait évalué les activités décrites dans les annexes I (atténuation du changement climatique)

et II (adaptation au changement climatique) et les codes NACE correspondants. Floridienne avait estimé que les activités éligibles à la taxonomie les plus pertinentes étaient liées à la fabrication de batteries, y compris le recyclage de ces matériaux. Ces activités représentaient environ 6% du chiffre d'affaires total de Floridienne.

En 2023, le Règlement délégué 2023/2485 de la Commission du 27 juin 2023 a modifié le Règlement délégué 2021/2139 par des critères d'examen technique supplémentaires permettant de déterminer à quelles conditions certaines activités économiques peuvent être considérées comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à celui-ci et si ces activités ne causent pas de préjudice important aux autres objectifs environnementaux. Après examen de cette nouvelle réglementation, Floridienne a estimé que des activités supplémentaires, liées à la Division Life Sciences, sont éligibles à la taxonomie. Nous sommes actuellement en train d'aligner notre processus de reporting afin de rendre compte de l'éligibilité et de l'alignement de ces activités sur la taxonomie. Dès lors, étant donné ces récents développements, ces activités, non encore quantifiables, n'ont pas été reprises dans les tableaux requis par le Règlement et présentés ci-dessous. Une adaptation sera faite dans le rapport annuel 2024 afin de rendre compte de ce changement.

Par ailleurs, pour déterminer si ces activités concernent également des activités alignées sur la taxonomie, il convient d'évaluer si les critères techniques de sélection, y compris les critères de contribution substantielle, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » (ci-après le « principe DNSH » (pour « Do No Significant Harm ») et les garanties minimales sont remplis. Les garanties minimales sont respectées mais Floridienne n'est pas encore en mesure d'évaluer précisément les autres critères.

En outre, Floridienne a continué d'effectuer des investissements dans son activité de recyclage de batteries et dans des actions d'atténuation des changements climatiques, telles que des investissements dans des panneaux solaires, des machines et des installations climatiques plus respectueuses de l'environnement. Floridienne et les différentes filiales continuent à travailler à l'amélioration de leurs processus et de leurs systèmes d'information afin que les informations au niveau de l'intégralité du Groupe puisse être collectées de manière à ce qu'elles soient fiables pour les rapports externes. L'objectif est de consolider toutes les informations financières pour déterminer les montants et les pourcentages sur l'alignement à la Taxonomie à la fin de l'exercice 2024.

Des efforts seront faits pour évaluer le principe DNSH au plus tard au cours de l'exercice 2024. Ce délai tient compte du temps nécessaire à rassembler des informations plus détaillées sur les effets réels, par exemple, sur les émissions de gaz à effet de serre.

La Taxonomie de l'Union Européenne étant récente, Floridienne continuera à suivre les développements législatifs.

Les charges de maintenance des actifs immobiliers, de R&D et de location (relatives aux contrats court terme) représentent une part non significative des charges opérationnelles totales du Groupe. À ce titre, Floridienne a appliqué l'exemption de matérialité sur les Opex.

Les tableaux requis par le Règlement sont présentés en Annexes ci-après.

TABLEAU 1 – CHIFFRE D'AFFAIRES

Part du chiffre d'affaires issue de produits ou de services associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie – Informations pour l'année 2023

Activités économiques	Code (s)	Chiffre d'affaires	Part du chiffre d'affaires, année N	Critères de contribution substantielle					
				Aténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Pollution	Économie circulaire	Biodiversité
		en milliers d'euros	%	%	%	%	%	%	%
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)									
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Recyclage des batteries	C27.2, E38.32	31 056	6%						
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)		31 056	6%						
Total A.1. + A.2.		31 056	6%						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		518 292	94%						
Total (A + B)		549 348	100%						

L'éligibilité du chiffre d'affaires est calculée conformément à la définition de l'article 8 du Règlement. La ligne « chiffre d'affaires », telle qu'elle est incluse dans le compte de résultat consolidé, est l'équivalent du chiffre d'affaires selon la taxonomie

du Règlement. Nous faisons référence à la description des principes comptables significatifs reprise dans le rapport financier pour la description des principes de comptabilisation des revenus.

**Critères d'absence de préjudice important
(DNSH – Does Not Significantly Harm)**

Aténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Pollution	Économie circulaire	Biodiversité	Garanties minimales	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie année N	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie année N-1	Catégorie (activité habilitante)	Catégorie (activité transitoire)
O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	%	H	T
							6%	6%	H	
							6%	6%		

TABLEAU 2 – CAPEX

Part des dépenses CapEx issue des produits ou services associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie – Informations pour l'année 2023

Activités économiques	Code(s)	CapEx absolues en milliers d'euros	Part des CapEx, année N %	Critères de contribution substantielle					
				Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %	Eau %	Pollution %	Économie circulaire %	Biodiversité %
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)									
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Recyclage des batteries	C27.2, E38.32	3 518	11%						
CapEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)		3 518	11%						
Total A.1. + A.2.		3 518	11%						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
CapEx des activités non éligibles à la taxonomie (B)		28 340	89%						
Total (A + B)		31 858	100%						

Nous avons déterminé l'éligibilité et l'alignement des dépenses d'investissement conformément à la définition de l'article 8 du Règlement. Les dépenses d'investissement comprennent les acquisitions d'actifs corporels et incorporels au cours de l'exercice financier considéré avant dépréciation, amortissement et toute réévaluation, y compris celles résultant de réévaluations et de dépréciations, pour l'exercice financier concerné, et à l'exclusion des variations de la juste valeur. Il comprend également les acquisitions

d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant de regroupements d'entreprises, mais exclut les acquisitions de goodwill. Nous faisons référence à la description des principes comptables significatifs reprise dans le rapport financier pour la description des principes de comptabilisation des investissements.

TABLEAU 3 – OPEX

Part des OpEx concernant des produits ou services associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie – Informations pour l'année 2023

Activités économiques	Code(s)	OpEx absolues en milliers d'euros	Part des OpEx %	Critères de contribution substantielle					
				Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %	Eau %	Pollution %	Économie circulaire %	Biodiversité %
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
OpEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)									
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Recyclage des batteries	C27.2, E38.32	33 398	6%						
OpEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)		33 398	6%						
Total A.1. + A.2.		33 398	6%						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
OpEx des activités non éligibles à la taxonomie (B)									
		497 294	94%						
Total (A + B)		530 691	100%						

Le Règlement définit les dépenses d'exploitation comme des coûts directs non capitalisés liés à la recherche et au développement, aux mesures de rénovation des bâtiments, aux baux à court terme, à l'entretien et aux réparations, ainsi qu'à toute autre dépense directe liée à l'entretien quotidien des immobilisations corporelles par l'entreprise ou par un

tiers auquel les activités sont sous-traitées et qui est nécessaire pour assurer le fonctionnement continu et efficace de ces actifs. Cette définition diffère de la définition plus large utilisée dans les états financiers consolidés en tant que charges d'exploitation ou autres charges d'exploitation (voir note 8).

DIRECTIVE OPA

Dans le cadre de l'information requise en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n'avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. Structure du capital

En vertu de la Loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, les actionnaires sont tenus de notifier annuellement toute modification de leur participation de contrôle à la FSMA et à la société concernée. Dans ce contexte, ils ont adressé à Floridienne une mise à jour de la structure de l'actionnariat de contrôle. La structure de l'actionnariat à la date de clôture des comptes, telle qu'elle résulte des notifications reçues, est reprise ci-dessous :

Beluflo S.A.	392 004	39,32%
Philippe de Spoelberch	166 428	16,70%
Gaëtan Waucquez	22 928	2,30%
Signataires de la convention d'actionnaires	581 360	58,32%
Floridienne S.A.	17 363	1,74%
Marinvest S.A.	90 800	9,11%
SRIW	81 524	8,18%
BM Albatros	37 500	3,76%
Autres actionnaires	188 310	18,89%
Nombre d'actions	996 857	100,00%

2. Titres au porteur

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi du 14 décembre 2005, il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA.

3. Accord entre actionnaires

La convention d'actionnaires entre Beluflo (39,32%), Gaëtan Waucquez (2,30%) et Philippe de Spoelberch (16,70%) a été renouvelée le 24 février 2023. Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangés des droits de préemption et des droits de suite.

4. Restrictions légales ou statutaires au transfert des titres

Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire au transfert des titres de Floridienne S.A.

5. Restrictions légales ou statutaires à l'exercice du droit de vote

Chaque action donne droit à un vote. Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote et il n'y a pas de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux.

6. Pouvoirs de l'organe d'administration

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 2 juin 2020, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d'Administration :

- Création, pour une durée de cinq ans, d'un nouveau capital autorisé de € 4 850 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.
- Le Conseil d'Administration est autorisé à acquérir les actions ou titres bénéficiaires entièrement libérés de la société lorsque cette acquisition est nécessaire pour éviter à la société un dommage grave et imminent. Cette autorisation est valable trois ans à dater de l'Assemblée Générale du 2 juin 2020.
- Le Conseil peut aliéner les actions de la société en Bourse ou de toute autre manière dans les cas prévus par la loi, sans autorisation préalable de l'Assemblée Générale. Le Conseil est en outre autorisé, conformément à la loi, à céder les actions de la société à une ou plusieurs personnes déterminées autres que le personnel.
- Le Conseil d'Administration est autorisé, conformément à la loi, pendant une période de trois ans à dater de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2020 à aliéner les titres de la société, aux fins d'éviter à la société un dommage grave et imminent.
- Ces autorisations sont valables pour les acquisitions et aliénations d'actions de la société faites par les filiales visées par le Code des Sociétés et des Associations.
- Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil d'Administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres déjà émis par la société.

L'Assemblée Générale du 6 juin 2023 a prorogé pour une durée de trois ans l'autorisation d'acquérir les actions ou titres bénéficiaires entièrement libérés de la société lorsque cette acquisition est nécessaire pour éviter à la société un dommage grave et imminent.

7. Article 74 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition

En date du 23 septembre 2007, Floridienne a été avisée par la SA Beluflo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société.

En date du 27 août 2018, la SA Beluflo a confirmé détenir 392 035 titres avec droit de vote émis par la SA Floridienne, soit 39,33% du capital.

Au 31 décembre 2023, le nombre de titres détenus par Beluflo s'élevait à 392 004.

INFORMATIONS REQUISES EN VERTU DE L'ARTICLE 7:96 DU CODE BELGE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Politique en matière de conflit d'intérêts

La Charte de Gouvernance d'entreprise, mise à jour le 25 mars 2021, décrit dans sa partie IV la politique relative aux transactions ou autres relations contractuelles entre la Société, en ce compris les sociétés liées, et les administrateurs lorsque ces transactions ou autres relations contractuelles ne sont pas couvertes par des dispositions légales en matière de conflit d'intérêts. Elle prévoit également l'application des procédures particulières prévues par les articles 7 :96 et 7 :97 du Code des sociétés et des associations.

Au cours de l'année 2023, nous n'avons pas à mentionner de conflits d'intérêts intervenus lors des différents Conseils d'Administration, tels que visés par l'article 7 :96 et 7 :97 du Code des sociétés et des associations.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

En tant qu'entreprise belge cotée sur Euronext Brussels, Floridienne est tenue de respecter les critères les plus élevés en matière de gouvernance d'entreprise, et est tenue par la loi belge de respecter le Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

1. Application du Code de gouvernance d'entreprises

Le Groupe applique le code 2020, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020. Le Code 2020 remplace les éditions précédentes de 2004 et de 2009 (« Code 2009 »). Tout comme son édition de 2009, le Code 2020 est fondé sur le principe de « se conformer ou expliquer ». Le droit belge des sociétés et le Code belge de gouvernance d'entreprise exigent tous deux que Floridienne adopte et publie une Charte de gouvernance d'entreprise et, sur base annuelle, une

déclaration de gouvernance d'entreprise à inclure dans le rapport annuel. Celui-ci est disponible sur le site de la Commission Corporate Governance. Le « Code 2020 » est applicable à partir du 1 janvier 2020 et Floridienne a adapté sa charte de Corporate Governance en conséquence.

La charte de Corporate Governance de Floridienne mise à jour est disponible sur notre site internet www.floridienne.be.

2. Non-respect des dispositions du Code (principe « comply or explain »)

Conformément à l'approche « comply or explain » du Code, le Conseil d'Administration attire toutefois l'attention sur les exceptions suivantes au Code 2020 :

Une réflexion globale sur la gouvernance de Floridienne a été menée au cours de l'exercice 2022 à laquelle ont participé le Comité d'Audit, le Comité de Nomination et de Rémunération et le Conseil d'Administration. Cette réflexion a abouti à des propositions concrètes de changements à réaliser en matière de gouvernance qui ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 21 décembre 2022. Ces changements ont réduit fortement le nombre d'exceptions au Code 2020 et contribuent à une bonne gouvernance du Groupe.

Plans de succession (Dispositions 2.10 et 2.13)

Floridienne ne dispose pas de plans de succession formels pour le CEO, les autres membres du management exécutif et les administrateurs.

Au cours de l'exercice 2024, le Comité de Nomination et de Rémunération va superviser la mise en place d'un plan de succession pour le CEO et pour les fonctions clefs dans les filiales dont la taille le permet. Il va également définir les principes applicables dans le cadre de la succession des administrateurs.

Audit Interne (Disposition 4.14)

Le Code 2020 prévoit qu'une fonction d'audit interne indépendante soit mise en place et que ses ressources et ses compétences soient adaptées à la nature, à la taille et à la complexité de la société. Si la société n'a pas de fonction d'audit interne, la nécessité d'en créer une est évaluée au moins annuellement.

Floridienne ne dispose pas d'une fonction séparée d'audit interne. La nécessité de mettre en place une telle fonction est évaluée de manière régulière par le Comité d'Audit. De plus, le processus de gestion des risques (opérationnels) est suivi de très près par le Comité d'Audit (nous faisons aussi référence, dans ce cadre-là, à la rubrique « Contrôle interne et gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière » ci-dessous).

Les actions suivantes seront entreprises au cours de l'exercice 2024 pour garantir un contrôle interne

adéquat: (i) mise en place d'un questionnaire d'auto-évaluation des équipes locales, (ii) mise en place de checklists de clôture à l'attention des filiales et, (iii) en fonction des risques identifiés, des mesures spécifiques seront prises par l'équipe centrale.

Rémunération des administrateurs non exécutifs et des managers exécutifs (Dispositions 7.6. et 7.9)

La rémunération de tous les membres du Conseil d'Administration est exclusivement octroyée en numéraire et ne comprend aucune action de la société. Le Conseil d'Administration n'a pas fixé de seuil minimum d'actions que les dirigeants de la société doivent détenir. Il note toutefois qu'une part importante des administrateurs non exécutifs et des managers exécutifs ont fait le choix d'être également actionnaires et détiennent des parts du Groupe.

Clauses de recouvrement des émoluments du CEO et des managers exécutifs (Disposition 7.12)

Le droit belge limite fortement la portée de clauses qui seraient reprises dans les contrats du CEO et des autres managers exécutifs et qui permettraient à la société de recouvrer des émoluments variables payés, ou de surseoir au paiement d'émoluments variables. En conséquence, aucune clause de ce type n'est incluse dans les contrats du CEO et des autres managers exécutifs.

3. Contrôle interne et gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière

La société a mis en place une structure de contrôle interne et de gestion des risques du processus d'établissement de l'information financière adaptée à sa taille.

Environnement de contrôle

Le Conseil d'Administration représente l'organe de gestion de la société et assure son leadership entrepreneurial dans un cadre de contrôle prudent et d'identification, d'évaluation et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion a été renouvelé le 1 janvier 2023 et est désormais composé des fonctions suivantes: CEO, CFO, HR et consolidateur. Il se réunit sur base trimestrielle. Le Comité de Gestion est épaulé par la Direction financière du Groupe, et au sein de chaque Division, par un Comité Division. Le Comité de Gestion est chargé de mettre en place et de maintenir les contrôles internes appropriés et adaptés à la taille du Groupe pour s'assurer de manière efficace que les objectifs sont atteints en matière de fiabilité des informations financières, et de conformité aux lois et aux règlements.

Le Comité d'Audit, instauré en application de l'article 7 :99 du Code des Sociétés et des Associations est composé d'administrateurs non exécutifs et assiste le Conseil d'Administration dans la surveillance de la gestion de la société et de l'ensemble du Groupe, dans le contrôle de l'efficacité de l'ensemble des processus de contrôle interne et externe de la société et dans la surveillance du processus de suivi global. Ce Comité dispose de sa propre charte de fonctionnement. Le Comité d'Audit fait rapport de ses travaux au Conseil.

La société publie son information financière traditionnellement au travers des rapports financiers semestriels et annuels.

Par ailleurs, elle prépare pour chaque exercice un budget annuel qui est discuté et approuvé par le Conseil d'Administration. Les divergences par rapport au plan et par rapport aux prévisions antérieures sont régulièrement mises à jour et analysées par le Comité de Gestion, puis présentées, expliquées et validées par le Conseil d'Administration.

Les responsabilités de chaque organe peuvent être décrites comme suit :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comité de Gestion	Comités Pole
Information financière et budget	Validation des comptes, deux fois par an et approbation du budget. Définition des règles d'évaluation du Groupe	Discussion des problématiques d'évaluation	Centralisation de l'information financière au niveau du Groupe et suivi des budgets	Collecte de l'information financière et élaboration des budgets
Stratégie	Définition des axes stratégiques du Groupe			Mise en œuvre des politiques définies et reporting
Investissements	Validation des développements majeurs, organiques ou par croissance externe		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Désinvestissements	Décisions de cession d'activité		Identification des Opportunités	Identification des opportunités
Financement	Structure financière consolidée et objectifs		Structuration des financements du Groupe	Structuration des besoins de financement opérationnels
Gestion des risques, contrôle interne, audit interne	Validation des plans d'actions proposés	Propositions au Conseil d'Administration en cas de manquements observés		
Ressources humaines	Le Comité de Nomination et de Rémunération est responsable de la rémunération des membres du Comité de Gestion		Définition de politiques Groupe en matière de gestion des ressources humaines, de gestion des risques et de contrôle interne	Responsables de l'évaluation et des rémunérations au sein de leurs pôles respectifs

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridienne et de ses filiales dans le monde définit son engagement à assurer un système efficace de gestion des risques à travers le Groupe, dans le but de minimiser autant que possible son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autres, le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont susceptibles d'affecter matériellement la stratégie, la réputation et/ou la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société. Ce processus est décrit ci-avant dans le rapport de gestion.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle mises en œuvre reposent sur deux aspects que sont une supervision rapprochée des opérations financières par le management ainsi qu'une culture Groupe basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Comme décrit ci-dessus, l'établissement des rapports financiers semestriels et annuels suit un calendrier précis, selon un format bien défini, et parcourt différentes étapes de vérification par des organes internes et externes spécialisés. Ainsi, l'identification des problèmes comptables se fait par le département comptable central en charge de la consolidation, assisté par un consultant externe spécialisé en IFRS pour les aspects techniques et par le Comité de Gestion pour les questions relatives à l'évaluation globale.

Au niveau des risques généraux liés au business de chaque société, outre la conscientisation des équipes locales à la gestion par les risques, le Groupe engage un processus de contrôle interne sur le sujet. En raison de la taille limitée du Groupe et de ses ressources humaines, ce processus est mis en place afin de couvrir progressivement l'ensemble des aspects opérationnels.

Information et communication

Le Groupe est attentif à l'information financière et aux communications transmises aux marchés. Une attention particulière est portée à l'exhaustivité de cette information afin que les acteurs du marché soient parfaitement informés de toutes les évolutions du Groupe. Les délais de communication avec les marchés font également l'objet d'un contrôle attentif. Le Groupe considère que l'information financière est un instrument de communication essentiel et a établi dans ce sens des règles et des contrôles permettant d'assurer que les informations financières importantes soient conformes et disponibles.

Ces procédures sont coordonnées par la Direction financière, préalablement à la publication des comptes semestriels et annuels. Les résultats de ces procédures sont examinés de façon attentive par le Comité de Gestion et ensuite par le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration. Un suivi approprié est donné à chaque problème potentiel identifié et une évaluation d'ajustements éventuels à l'information financière projetée est réalisée.

En ce qui concerne la communication interne au Groupe, celle-ci se passe principalement par des canaux directs quoique moins formels compte tenu de la taille limitée du Groupe Floridienne. Cette communication plus informelle est considérée positivement par Floridienne dans la mesure où en créant le contact entre les personnes, elle favorise l'échange et une culture d'entreprise forte. La communication informelle accélère également fortement les processus décisionnels, ce qui constitue une des forces de Floridienne aujourd'hui.

Pilotage

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion et les Comités Divisions sont chargés de la surveillance et de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques.

Suite à l'analyse des risques menée par le Comité d'Audit, ces organes ont pu vérifier les structures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe, aux différents niveaux et selon des formes diverses. De même, le potentiel d'amélioration en termes d'efficacité a été identifié et les mesures d'amélioration mises à l'étude.

Un travail d'analyse de best practices et de formation des entités du Groupe sont des points qui doivent encore faire l'objet d'une uniformisation au sein du Groupe afin de faciliter le monitoring de l'application des procédures instaurées.

4. Conseil d'Administration

Au 1^{er} janvier 2023, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Chevalier (Marc-Yves) Blanpain
Nommé jusqu'en 2025
Président

W. Invest S.A. (Monsieur Gaëtan Waucquez)
Nommé jusqu'en 2025
Administrateur délégué

Comte Paul Cornet de Ways Ruart
Nommé jusqu'en 2024
Non exécutif et indépendant
Membre du Comité d'Audit et du Comité de Nomination et de Rémunération

Madame Caroline de Laet Derache
Nommée jusqu'en 2025
Non exécutive et représentant l'actionnaire

Vicomte Philippe de Spoelberch
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Madame Catherine Pycke
Nommée jusqu'en 2025
Non exécutif et indépendant

Beluflo S.A. (Monsieur Loïc Waucquez)
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et représentant l'actionnaire
Président du Comité d'Audit

Freshwater Bay Management S.P.R.L.
(Monsieur Herman Wielfaert)
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et indépendant
Président du Comité de Nomination et de Rémunération

Samanda S.A. (Madame Stéphanie Montenair)
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et indépendant
Membre du Comité d'Audit

Commissaire

RSM Réviseurs d'entreprises SRL
Représenté par Gert Van Leemput
Nommé jusqu'en 2024 (Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2023)

Marc-Yves Blanpain étant membre du Conseil d'Administration depuis plus de 12 années et W. Invest S.A. (représentée par Gaëtan Waucquez) ayant un rôle exécutif via sa participation au Comité de Gestion ne sont pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 7:87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020.

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez), Philippe de Spoelberch et Caroline de Laet Derache représentent les actionnaires > 10% et ne sont donc pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 7:87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020.

Paul Cornet de Ways Ruart, Catherine Pycke, Freshwater Bay Management S.P.R.L. (représentée par Herman Wielfaert) et Samanda S.A. (représentée par Stéphanie Montenair) répondent à l'ensemble des critères définis par la loi concernant les critères d'indépendance tels que décrites par l'article 7:87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020. Ils sont donc considérés comme indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Gouvernance

Diversité du Conseil d'Administration et du Management Exécutif

Engagement

Floridienne met en œuvre les dispositions de gouvernance d'entreprise. Cela comprend des organes de gestion (Conseil d'Administration et Comité de Gestion) composés de membres expérimentés en matière de gouvernance, disposant de profils variés, et apportant une réelle contribution à la gestion du Groupe Floridienne. Ceci, nonobstant la présence d'un actionnaire de contrôle.

La diversité est dès lors un critère repris dans la sélection des nouveaux administrateurs et du Management Exécutif. Floridienne ne tolère aucune discrimination, de quelque nature que ce soit.

Mise en œuvre

Depuis quelques années, Floridienne s'est engagée à renforcer progressivement la présence des femmes au sein de son Conseil d'Administration, qui désormais compte 3 femmes sur un total de 9 membres. Cette composition est conforme aux quotas d'un tiers (arrondi au nombre entier le plus proche) de membres féminins prescrits par la Loi du 28 juillet 2011.

En 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois selon le tableau des présences suivant :

	09 janvier	27 janvier	27 mars	13 juin	07 août	26 septembre	18 décembre
Marc-Yves Blanpain	P	P	P	P	P	P	P
W Invest S.A. (Gaëtan Waucquez)	P	P	P	P	P	P	P
Paul Cornet de Ways Ruart	P	A	A	P	P	P	A
Caroline de Laet Derache	P	P	P	P	P	P	A
Philippe de Spoelberch	P	P	A	P	P	P	P
Catherine Pycke	P	A	A	P	P	P	P
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P	P	P	P	P
Freshwater Bay Management S.R.L. (Herman Wielfaert)	P	P	P	P	P	P	P
Samanda S.A. (Stéphanie Montenair)	P	P	P	P	P	P	P

P=Présent R=représenté A=Absent NA=non-membre du Conseil d'Administration

Il a été débattu de :

- résultats sociaux et consolidés ;
- budget de l'année suivante ;
- projets d'investissements et désinvestissements ;
- politique et pratiques de Corporate Governance ;
- questions de financement du Groupe ;
- organisation de la société ;
- simplification de notre structure ;
- rémunération des membres du Conseil d'Administration et du management exécutif ;
- situation de l'actionnariat ;
- procédures à l'encontre de Floridienne Groupe ;
- situation et mise à jour des risques dans le Groupe ;
- communiqués de presse ;
- points divers.

5. Comité d'Audit

Conformément à l'article 7 :99 du Code des sociétés et des associations, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce Comité est composé comme suit :

- Beluflo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez, Président (administrateur non exécutif) ;
- Paul Cornet de Ways Ruart (administrateur non exécutif et indépendant) ;
- Samantha S.A. représentante permanente Madame Stéphanie Montenair (administrateur non exécutif et indépendant).

Beluflo S.A., Président du Comité d'Audit, siège en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire. Son représentant permanent, Loïc Waucquez, est Ingénieur Commercial de l'Université Libre de Bruxelles (Solvay) et a obtenu la Certification Européenne d'Analyste Financier (CEFA). Loïc Waucquez a travaillé au sein du cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers (Corporate Finance Executive) et a exercé des responsabilités financières dans une société active dans les télécommunications. A ce titre, il dispose des compétences requises (comptabilité et audit) par le Code des Sociétés et des Associations pour la composition du Comité d'Audit.

Paul Cornet de Ways Ruart siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020. Il dispose des compétences requises en matière de comptabilité et d'audit grâce à son parcours académique (master d'Ingénieur Commercial de l'Université Catholique de Louvain et MBA de la University of Chicago) et professionnel (entre autres chez Yahoo! de 2006 à 2011 où il était responsable du Corporate Development pour l'Europe avant d'accepter d'autres fonctions en tant que Senior Financial Director for Audience et Chief of Staff).

Samantha S.A. siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020. Sa représentante permanente, Stéphanie Montenair, actuellement Investment Manager au sein de Wallonie Entreprendre, dispose des compétences requises en matière de comptabilité et d'audit grâce à son parcours académique (master d'Ingénieur de Gestion de Solvay Brussels School of Economics and Management) et professionnel (entre autres chez BNP Paribas Fortis au sein du retail et private banking de 2013 à 2018 et chez BDO où elle a travaillé en corporate finance jusqu'en 2020).

L'ensemble de ces administrateurs ont été choisis au sein du Comité d'Audit en vertu de leurs compétences reconnues dans les domaines de la comptabilité et de Corporate Governance.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.
6. recommandation au Conseil d'Administration pour la désignation du commissaire conformément à l'article 16 §2 du règlement n° 537/2014.

Au cours de l'année 2023, le Comité d'Audit s'est réuni à quatre reprises. L'Administrateur délégué et le Directeur Financier ont assisté à toutes les réunions. Le Commissaire de la Société a participé à deux réunions.

Lors de ces réunions, le Comité d'Audit examine l'exactitude et la sincérité des comptes sociaux et des états financiers consolidés de Floridienne et exerce ses responsabilités de suivi en matière de contrôle au sens le plus large du terme, notamment la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés.

En 2023, le Comité a notamment abordé les sujets suivants :

- analyse de la situation de l'audit interne et externe au sein de Floridienne et de ses filiales ;
- analyse de la situation financière et l'endettement consolidé de Floridienne ;
- examen des procédures pour l'établissement des comptes consolidés ;

- revue des valorisations des participations et management estimates dans les comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2022 ;
- examen des comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2022 ;
- examen des comptes consolidés au 30 juin 2023 ;
- revue des risques et évaluation par le commissaire de l'efficacité des systèmes de contrôle interne ;
- examen et suivi de l'indépendance du commissaire, analyse des changements réglementaires relatifs à l'audit légal ;
- évaluation de la gouvernance du Groupe et propositions d'adaptions de la gouvernance au Conseil d'Administration pour tenir compte de l'évolution du Groupe et des pratiques de gouvernance d'entreprise.

6. Comité de Nomination et de Rémunération

Conformément à la loi du 6 avril 2010 entrée en vigueur le 23 avril 2010, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Rémunération lors de sa réunion du 10 décembre 2010 et a décidé d'élargir le rôle de ce Comité pour qu'il assure également la fonction de Comité de Nomination à partir du 1 avril 2021.

Ce Comité est composé comme suit :

- Freshwater Bay Management S.P.R.L., représenté par Herman Wielfaert, Président ;
- Paul Cornet de Ways Ruart

Freshwater Bay Management S.P.R.L., Président du Comité de Nomination et de Rémunération, siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations.

Paul Cornet de Ways Ruart siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations.

L'ensemble de ces administrateurs ont été choisis au sein du Comité de Nomination et de Rémunération en vertu de leurs compétences en matière de ressources humaines et de politique de rémunération.

Au cours de l'année 2023, le Comité de Nomination et de Rémunération s'est réuni à trois reprises.

7. Comité de Gestion

Le Comité de gestion s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2023. Il assure la gestion journalière de la société, assisté éventuellement des différentes personnes composant le Comité dans chaque Division lorsque la décision requiert des informations spécifiques à la Division concernée.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du Groupe telle que définie par le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du Groupe et les alloue aux investissements et aux développements des Divisions ou du Groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'Administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui, en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil d'Administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'Administration est le seul à se prononcer.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

8. Rapport de rémunération

Le Comité de Rémunération a établi le présent rapport de rémunération qui comprend des informations détaillées concernant la politique de rémunération et la rémunération des administrateurs et du management exécutif. Ce dernier étant représenté par le Comité de Gestion (composé des fonctions suivantes : CEO, CFO, HR et consolidateur) étant donné que lui seul est visé par la réglementation du 6 avril 2010.

8.1. Politique générale de rémunération et procédure interne

Pour atteindre les objectifs de notre entreprise dans un environnement entrepreneurial hautement concurrentiel, nous devons pouvoir compter sur des dirigeants qualifiés et talentueux ayant une forte culture de la performance. Afin de maintenir pleinement leur engagement, il est essentiel de disposer d'une politique globale de rémunération compétitive.

Les objectifs de la politique globale de rémunération de Floridienne sont les suivants :

- être juste et équitable, en conformité avec les pratiques du marché
- reconnaître et récompenser les meilleures performances
- lier le niveau de rémunération des dirigeants à la réalisation de leurs objectifs prédéfinis et adoptés ainsi qu'au succès global de l'entreprise qui est mesuré sur base de la rentabilité de ses fonds propres
- motiver afin de renforcer notre stratégie commerciale et d'assurer la réalisation de nos objectifs d'entreprise, et
- nous permettre d'attirer et de retenir les meilleurs talents au niveau global.

Notre politique globale de rémunération reflète cet engagement et cette vision.

a. Pour les administrateurs non exécutifs

Les administrateurs non exécutifs de Floridienne perçoivent une rémunération annuelle forfaitaire, en fonction des tâches qu'ils réalisent au sein des organes décisionnels du Groupe. Ils ne perçoivent pas de tantièmes ni de rémunération variable liée aux résultats du Groupe. Cette rémunération fixe est non-indexée et est restée inchangée au cours des 10 dernières années.

Le Comité de Nomination et de Rémunération est attentif à maintenir un niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs à la fois motivant et suffisamment attractif pour intéresser des candidats de valeur. La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les prochaines années.

b. Pour le Comité de Gestion

La rémunération des membres du Comité de Gestion est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération qui peut s'appuyer, lorsqu'il le demande, sur les recommandations formulées par un consultant spécialisé.

La rémunération des membres du Comité de Gestion peut comporter deux parties : une partie fixe et une partie variable.

En ce qui concerne la rémunération fixe de l'administrateur-délégué, celle-ci est évaluée périodiquement par le Comité de Nomination et de Rémunération en fonction de sa performance individuelle (performance commerciale et contribution au développement à long terme de la société) et de l'évolution du marché.

La performance commerciale est évaluée sur base de la conquête de nouveaux marchés, de la croissance du chiffre d'affaires et sur la rentabilité de l'activité (EBITDA). La contribution au développement à long terme de la société est évaluée sur base de changements structurels dans le groupe (réalisation d'une acquisition transformative, augmentation de capital réalisée auprès de tiers dans une participation pour assurer son développement, cession d'une participation historique).

La rémunération est revue tous les trois ans ou en cas de changements structurels dans le Groupe. Une analyse effectuée par un cabinet spécialisé est effectuée de manière occasionnelle pour s'assurer de l'attractivité des conditions proposées par le Groupe.

En ce qui concerne la rémunération variable de l'administrateur-délégué, celle-ci est alignée avec la création de valeur à long terme du Groupe et combine dès lors des objectifs de performance à court terme et à long terme.

En d'autres mots, la rémunération variable approuvée par le Comité de Nomination et de Rémunération se base sur les éléments suivants :

- la performance financière de l'exercice (résultat net part du Groupe sur fonds propres > 10%), ce critère financier est une indication de la performance financière du Groupe et de la justesse des choix stratégiques opérés dans la politique d'investissements et dans la gestion des participations ce qui est aligné avec la stratégie de long terme du Groupe ;
- critères qualitatifs définis par le Comité de Nomination et de Rémunération en fonction de la stratégie du Groupe établie par le Conseil d'Administration qui permettent de positionner la société sur une création de valeur durable à long terme.

Le Comité de Nomination et de Rémunération a évalué la part variable attribuée en 2023 pour la performance 2022 sur base des résultats financiers et sur base des critères qualitatifs suivants : acquisition de Plant Products en février 2022 et augmentation de capital de Biobest.

Dans l'article 15 des statuts de Floridienne, il est prévu que la rémunération variable peut être basée entièrement sur des critères de prestation sur une période d'un an. Il n'est pas prévu un droit de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées étant donné que cette rémunération est versée après approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Il n'existe pas pour les membres du Comité de Gestion de politique d'attribution d'actions, d'options ou tous autres droits d'acquiescer des actions.

Il n'existe pas non plus, pour les membres du Comité de Gestion, de plans de pension.

Le CEO, le CFO et le responsable HR exercent leurs fonctions au travers d'une société de Management.

La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les deux prochaines années.

8.2. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'Assemblée Générale et payables après l'Assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En euros	Conseil d'Administration	Comité d'Audit et Comité de Rémunération
Marc-Yves Blanpain	15 000	
W Invest SA	15 000	
Paul Cornet de Ways Ruart	15 000	3 000
Caroline de Laet Derache	15 000	
Philippe de Spoelberch	15 000	
Catheryne Pycke	15 000	
Beluflo SA	15 000	3 500
Freshwater Bay Management S.R.L.	15 000	3 500
Samanda S.A.	15 000	1 500

Marc-Yves Blanpain a également perçu une rémunération brute de € 45 000 pour ses fonctions de président du Conseil d'Administration. Ses fonctions sont exercées en personne physique.

8.3. Rémunération des membres du Comité de Gestion

Les rémunérations reprennent pour l'administrateur-délégué les montants des rémunérations facturées pour l'exercice 2023 car ses fonctions sont exercées via une société de management. Les rémunérations reprennent pour les autres membres du Comité de Gestion leur rémunération brute si leurs fonctions sont exercées en personne physique et les montants des rémunérations facturées si leurs fonctions sont exercées via une société de management.

En euros	Rémunération fixe	Rémunération variable
Gaëtan Waucquez	416 341	376 336
Autres membres du Comité de Gestion	408 520	92 000

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de la rémunération des membres du Comité de Gestion et de la rémunération moyenne des salariés du Groupe au cours des 5 dernières années :

En euros	2019	2020	2021	2022	2023
Président	65 450	47 000	45 000	45 000	45 000
Administrateur délégué	443 823	480 670	607 714	734 050	792 677
Autres membres du Comité de Gestion*					500 520
Rémunération moyenne des salariés du Groupe	26 936	27 809	28 607	31 999	38 920

* Au cours de l'exercice 2022, Marc-Yves Blanpain a exercé les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de membre du Comité de Gestion. Le Conseil d'Administration du 21 décembre 2022 a décidé de modifier fondamentalement la composition du Comité de Gestion afin de garantir la séparation des pouvoirs entre le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion. En conséquence, le Comité de Gestion de Floridiene S.A. a été renouvelé le 1 janvier 2023 et est désormais composé des fonctions suivantes: CEO, CFO, HR et consolidateur. Il se réunit sur base trimestrielle.

Le rapport entre la rémunération du CEO et la plus faible rémunération d'un salarié du Groupe est de 227,42 pour l'exercice 2023. Il est le reflet des disparités salariales existantes entre certains pays où le Groupe est actif.

8.4. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

Une indemnité de départ de l'ordre de 6 mois de rémunérations est prévue pour les autres membres du Comité de Gestion.

Les membres du Comité de Gestion ne bénéficient d'aucun autre avantage que ceux décrits dans le présent rapport de rémunération.

8.5. Politique de rémunération pour les exercices sociaux 2024 et 2025

Il n'est pas prévu de modification significative dans la politique de rémunération de Floridienne au cours des prochaines années.

Dans le cadre de la loi du 28 avril 2020, la politique de rémunération du Groupe pour la période 2021-2025 a été soumise aux votes des actionnaires et approuvée lors de l'assemblée générale du 1 juin 2021.

RÉMUNÉRATION DU COMMISSAIRE

Durant l'exercice 2023, et conformément à l'article 3 :65 du Code des sociétés et des associations, le commissaire (RSM Réviseurs d'entreprises SRL et son réseau) a reçu des honoraires d'audit s'élevant à € 473 000 pour l'ensemble du Groupe (dont € 51 617 au niveau de Floridienne S.A.). Les honoraires pour les autres missions d'attestation s'élèvent à € 15 000. La répartition des honoraires entre RSM Réviseurs d'entreprises SRL et les membres de son réseau est la suivante :

- RSM Réviseurs d'entreprises SRL (auditeur statutaire et consolidé) : € 170 000
- Membres de son réseau : € 288 000

L'Assemblée Générale du 1 juin 2021 a nommé RSM Réviseurs d'entreprises SRL représenté par G. Van Leemput, comme commissaire pour un mandat de 3 années.

OPÉRATIONS SUR TITRE FLORIDIENNE

Au cours de l'année 2023, 175 actions Floridienne ont été vendues par des personnes liées au Groupe.

Aucune action Floridienne n'a été achetée par des personnes liées au Groupe au cours de l'exercice.

Ces transactions ont été renseignées à la FSMA conformément à la législation en vigueur.

ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Au sein de la Division Life Sciences, Biobest a annoncé en janvier 2024 l'acquisition des 40% de parts restantes dans Biobest Antalya. Biobest Antalya, dont les activités sont basées en Turquie, est leader dans la pollinisation par les bourdons et le contrôle biologique. Par ailleurs, Biobest se concentre sur l'intégration des activités nouvellement acquises.

Dans la Division Chemicals, un incendie s'est déclaré le 17 février 2024 sur un site de notre activité Recyclage qui est exclusivement consacré au stockage et localisé dans l'Aveyron (France). Le site concerné est totalement distinct du site opérationnel qui traite les batteries et qui n'a nullement été affecté. L'intervention de nos équipes et des pompiers a été rapide et efficace. Seuls des dommages matériels sont à déplorer. Etant donné les couvertures d'assurances en place, l'impact financier pour le Groupe devrait être limité.



RAPPORT
FINANCIER
2023



FLORIDIENNE
GROUP

COMPTES CONSOLIDÉS 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	80
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	81
COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	82
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	83
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	84
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	85
NOTES	86
NOTE 1: PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	86
NOTE 2: BASE DE PRÉPARATION	86
NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS	87
NOTE 4: GESTION DU CAPITAL	94
NOTE 5: INFORMATIONS SECTORIELLES	95
NOTE 6: PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNEL(LE)S	97
NOTE 7: AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	98
NOTE 8: RÉSULTAT SUR CESSION D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	98
NOTE 9: RÉSULTAT FINANCIER ET CHARGE DES DETTES	99
NOTE 10: IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	100
NOTE 11: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL	101
NOTE 12: IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION	103
NOTE 13: PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	106
NOTE 14: ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	108
NOTE 15: AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS	109
NOTE 16: ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	110
NOTE 17: STOCKS – STOCKS BIOLOGIQUES	110
NOTE 18: AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	111
NOTE 19: TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	111
NOTE 20: DETTES PORTANT INTÉRÊT	111
NOTE 21: PROVISIONS	113
NOTE 22: AUTRES PASSIFS	113
NOTE 23: CAPITAUX PROPRES	114
NOTE 24: BÉNÉFICE PAR ACTION	114
NOTE 25: ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS, DROIT ET ENGAGEMENTS	115
NOTE 26: INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTIONS DES RISQUES FINANCIERS	116
NOTE 27: INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES	121
NOTE 28: ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	122
NOTE 29: FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES	123
NOTE 30: DONNÉES RELATIVES À L'EMPLOI	125
NOTE 31: NOTE RELATIVE AUX IMPACTS DE CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE	126
NOTE 32: RELATIVE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	128
NOTE 33: COMPTES STATUTAIRES FLORIDIENNE S.A.	129
LEXIQUE – MESURE DE PERFORMANCE ALTERNATIVE (APM)	133
RAPPORT DU COMMISSAIRE	134
CALENDRIER FINANCIER	141

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS En EUR milliers	Note	31/12/23	31/12/22
ACTIFS NON COURANTS		863.196	356.562
Immobilisations incorporelles	11	112.150	84.597
Goodwill	11	569.004	134.026
Actifs au titre du droit d'utilisation	12	22.037	13.751
Immobilisations corporelles	12	128.033	97.284
Participations mises en équivalence	13	4.063	3.330
Actifs d'impôts différés	14	13.784	9.363
Autres actifs	15	14.125	14.211
ACTIFS COURANTS		399.104	251.560
Stocks	17	91.539	87.160
Stocks biologiques	17	4.806	3.359
Créances commerciales	26	141.939	84.932
Actifs d'impôts courants	15	17.563	9.290
Autres actifs financiers	18	669	647
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	86.986	55.886
Autres actifs	15	55.603	10.286
TOTAL DE L'ACTIF		1.262.299	608.122

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS En EUR milliers	Note	31/12/23	31/12/22
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	23	678.916	217.482
Capitaux propres de Floridienne		404.665	161.113
Intérêts minoritaires		274.251	56.369
PASSIFS		583.383	390.640
Passifs non courants		359.483	236.263
Dettes portant intérêts	20	231.380	189.130
Dettes d'obligation locative	20	17.617	10.740
Subsides reçus		3.860	2.470
Provisions	21	410	1.092
Avantages du personnel		2.101	2.479
Passifs d'impôts différés	14	15.585	18.250
Autres dettes long terme	25	88.529	12.104
Passifs courants		223.900	154.376
Dettes portant intérêts	20	58.679	60.425
Dettes d'obligation locative	20	6.305	3.462
Subsides reçus		258	188
Provisions	21	239	56
Avantages du personnel		1.373	1.065
Dettes commerciales	26	73.116	56.688
Passifs d'impôts courants		7.160	6.748
Autres passifs	22	76.770	25.744
TOTAL DU PASSIF		1.262.299	608.122

Les fonds propres consolidés s'élèvent à € 678,9 millions au 31 décembre 2023, contre € 217,5 millions au 31 décembre 2022. Cette augmentation de € 461,4 millions s'explique principalement par les augmentations de capital réalisées par Biobest en mars 2023 et en décembre 2023 pour un montant total de € 460,5 millions.

La dette financière nette du Groupe s'élève à € 203,1 millions en 2023 comparé à € 193,7 millions en 2022 (à l'exclusion des dettes d'obligation locative – IFRS 16).

La situation de trésorerie consolidée est solide à € 87,0 millions.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	Note	31/12/23	31/12/22
PRODUITS OPÉRATIONNELS		558.755	525.518
Chiffre d'affaires	6	549.348	518.311
Autres produits opérationnels	6	9.407	7.207
CHARGES OPÉRATIONNELLES (-)		-502.797	-465.111
Approvisionnements et matières premières		-292.147	-268.834
Frais de personnel		-105.576	-100.208
Autres charges opérationnelles	6	-105.073	-96.069
EBITDA		55.958	60.407
Amortissements et pertes de valeur	7	-27.894	-24.119
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		28.064	36.288
Résultat sur cessions d'actifs non courants	8	690	395
Charge des dettes	9	-10.811	-8.966
Autres résultats financiers	9	-4.416	-2.182
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence	13	584	236
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		14.109	25.770
Impôt sur le résultat	10	-5.519	-7.251
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE LA PÉRIODE		8.591	18.519
Attribuable aux actionnaires de Floridienne		3.548	12.036
Attribuable aux intérêts minoritaires		5.043	6.483
Résultat net part Floridienne par action de base	24	3,62	12,29
Résultat net part Floridienne par action diluée	24	3,62	12,29

Le chiffre d'affaires 2023 de Floridienne Groupe s'élève à € 549,3 millions, en hausse de 6,0% par rapport à € 518,3 millions en 2022. Cette hausse de € 31,0 millions s'explique principalement par une augmentation du chiffre d'affaires dans la Division Food de € 10,8 millions et par des changements de périmètre dus aux acquisitions réalisées par Biobest et, en particulier, l'acquisition en février 2022 de Plant Products, un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux Etats-Unis.

L'EBITDA s'élève à € 56,0 millions au 31 décembre 2023, soit une diminution de € 4,4 millions par rapport à € 60,4 millions au 31 décembre 2022. Ce recul de l'EBITDA s'explique principalement par les coûts non récurrents de € 5,9 millions liés à l'acquisition de la société brésilienne Biotrop Participações s.a. (« Biotrop ») et par des facteurs externes qui ont affectés la rentabilité de nos Divisions Life Sciences et Chemicals. La profitabilité de Biobest a été négativement affectée par des effets de change défavorables sur nos activités nord-américaines et par un début d'année morose en Europe (coûts élevés de l'énergie qui ont poussé certains exploitants à diminuer temporairement leurs cultures sous serre pendant la période hivernale). Dans notre Division Chemicals, la profitabilité de notre filiale SNAM active dans le recyclage des batteries a souffert de la baisse du prix des métaux purifiés. La Division Food a augmenté sa rentabilité et a profité en particulier du succès de ses sauces froides et de la mise en service de capacité de production supplémentaires.

Les amortissements et pertes de valeur s'élèvent à € 27,9 millions et augmentent de € 3,8 millions par rapport à l'exercice précédent. Les amortissements sur les actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition des acquisitions récentes réalisées par le Groupe s'élèvent à € 4,8 millions. Ce dernier élément est d'ordre comptable et est sans impact sur la trésorerie.

La charge des dettes évolue de manière contrôlée en ligne avec les financements obtenus dans le cadre des acquisitions récentes.

Le résultat financier est négatif à €-4,4 millions, soit une variation de € 2,2 millions par rapport à l'exercice 2022 en raison principalement des ajustements monétaires liés à l'hyperinflation en Turquie (-€ 2,6 millions) qui affecte négativement les résultats de nos activités dans ce pays et, en particulier, les résultats de Kimflor, filiale active dans la production et la distribution de stabilisants PVC.

Le Groupe clôture ainsi son exercice 2023 sur un résultat net consolidé à € 8,6 millions, en recul de € 9,9 millions par rapport à 2022. Le résultat net part du Groupe s'élève à € 3,5 millions.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

	31/12/23	31/12/22
Résultat consolidé de l'exercice	8.591	18.519
Autres éléments du résultat global :		
Éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Variations à la juste valeur des actifs financiers par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)		
Gain/perte (net) sur les couvertures de flux de trésorerie	1.984	-1.896
Écarts de conversion liés aux sociétés consolidées	-6.760	-3.113
Autres variations		
Éléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Gains et (pertes) actuariels	-	-
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE APRÈS IMPÔTS	3.815	13.510
Imputable aux :		
Actionnaires de Floridienne	3.032	8.730
Minoritaires	783	4.780

Les écarts de conversion, présentés ci-dessus, sont essentiellement liés aux écarts de change par rapport au CAD et à l'USD pour l'exercice 2023. Suite à l'application du traitement comptable de l'hyperinflation pour les filiales en Turquie, aucun écart de conversion n'est enregistré en 2023 par rapport au TRY.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Résultat de l'exercice avant impôts		14.109	25.770
Amortissements - pertes de valeur	7, 11	27.894	24.119
Perte de valeur sur stock	17	-72	57
Résultat des sociétés mises en équivalence	13	-584	-236
Provisions	21	-691	277
Plus/moins values sur cessions d'actifs	6, 8	-1.242	-205
Impôts de l'exercice	10	-9.444	-10.130
Charges financières	9	15.846	12.370
Autres		452	-2.544
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		46.270	49.479
Variation actifs/passifs circulants			
Stocks	17	-523	-15.739
Créances et autres	26	-5.288	3.399
Dettes	26	6.195	-5.479
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		384	-17.820
CASH FLOW NET RELATIF AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		46.654	31.659
Opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	-5.559	-3.130
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12	-26.299	-26.434
Acquisitions d'immobilisations financières sous déduction de trésorerie acquise	13, 15	-361.068	-96.098
Acquisitions d'autres immobilisations financières	13, 15	0	-250
Nouveaux prêts	15	-829	-913
TOTAL DES INVESTISSEMENTS		-393.755	-126.825
Opérations de désinvestissements			
Cessions d'immobilisations incorporelles	11	0	151
Cessions d'immobilisations corporelles	12	2.785	690
Cessions d'immobilisations financières sous déduction de trésorerie cédée	13, 15	2.656	395
Remboursement de prêts	15	477	378
TOTAL DES DÉINVESTISSEMENTS		5.918	1.614
TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		-387.837	-125.211
Opérations de financement			
Augmentations de capital des minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)		420.465	29.536
Acquisitions et cessions d'actifs financiers courants		297	691
Nouveaux emprunts	20	21.204	79.622
Remboursement des dettes financières	20	-21.991	-14.675
Remboursement des dettes obligatoires locatives		-3.050	-3.016
Variation dues subsides		2.360	989
Variation du découvert bancaire	20	-23.887	21.526
Charges financières		-15.846	-12.370
Dividendes versés par la maison mère		-2.449	-2.449
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires		-3.042	-2.288
TRÉSORERIE DE FINANCEMENT (+/-)		374.061	97.565
VARIATION DE TRÉSORERIE		32.877	4.013
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		55.886	52.949
Variation nette		32.877	4.013
Écarts de conversion		-1.778	-1.076
Trésorerie à la clôture de l'exercice		86.986	55.886

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves de réévaluation	Actions propres	Réserves de conso- lidation	Écarts de conver- sion	Capitaux propres de Floridienne	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Solde d'ouverture au 01/01/2022	4.855	30.570	(1.037)	(1.868)	114.112	(15.022)	131.610	40.294	171.904
Résultat de l'exercice					12.036		12.036	6.483	18.519
Autres éléments du résultat global			(1.896)			(1.410)	(3.306)	(1.703)	(5.009)
Résultat global total	-	-	(1.896)	-	12.036	(1.410)	8.730	4.780	13.510
Augmentations de capital							-		-
Augmentation de capital filiales souscrite par des tiers							-		-
Dividendes					(2.449)		(2.449)	(2.287)	(4.736)
(Achats)/ventes d'actions propres							-		-
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation					909		909	452	1.361
Réestimation des dettes liées aux options de ventes et d'achats avec les minoritaires					(947)		(947)	-	(947)
Opérations avec les minoritaires					23.260		23.260	13.130	36.390
Solde de clôture au 31/12/2022	4.855	30.570	(2.933)	(1.868)	146.921	(16.432)	161.113	56.369	217.482
Solde d'ouverture au 01/01/2023	4.855	30.570	(2.933)	(1.868)	146.921	(16.432)	161.113	56.369	217.482
Résultat de l'exercice					3.548		3.548	5.043	8.591
Autres éléments du résultat global			1.984			(2.818)	(834)	(3.942)	(4.776)
Résultat global total	-	-	1.984	-	3.548	(2.818)	2.714	1.101	3.815
Augmentations de capital							-		-
Augmentation de capital filiales souscrite par des tiers							-	-	-
Dividendes					(2.449)		(2.449)	(2.958)	(5.407)
(Achats)/ventes d'actions propres							-		-
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation							-	-	-
Réestimation des dettes liées aux options de ventes et d'achats avec les minoritaires					(162)		(162)		(162)
Opérations avec les minoritaires					243.449		243.449	219.739	463.188
Solde de clôture au 31/12/2023	4.855	30.570	(949)	(1.868)	391.307	(19.250)	404.665	274.251	678.916

Les capitaux propres s'élèvent à € 678,9 millions au 31 décembre 2023 et augmentent de € 461,4 millions au cours de l'exercice en raison principalement des éléments suivants :

- Le résultat consolidé de l'exercice à concurrence de € 8,6 millions,
- La variation des autres éléments du résultat global comprenant le mouvement des réserves de couverture lié à la réévaluation des instruments de couverture sur dettes long terme (€ 2,0 millions) et la variation des écarts de conversion (€ -6,8 millions),
- Le dividende versé par la maison-mère aux actionnaires de Floridienne S.A. (€ -2,4 millions) au titre de l'exercice 2022 et les dividendes payés aux actionnaires minoritaires dans certaines participations consolidées (€ -3,0 millions),
- La réestimation des dettes liées aux options de ventes et d'achats avec les minoritaires (€ -0,2 million),
- Les augmentations de capital réalisées par Biobest en mars 2023 et en décembre 2023 pour un montant total de € 460,5 millions.

Concernant l'exercice 2023, le Conseil d'Administration de Floridienne proposera à l'Assemblée générale de Floridienne de payer un dividende brut de € 2,5 par action.

NOTES

NOTE 1: PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

FLORIDIENNE S.A. est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, Drève Richelle 161 P Boîte 4 à 1410 Waterloo (n° d'entreprise 0403.064.593).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2023 portent sur une période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2023 et regroupent ceux de la Société ainsi que des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation tel que décrit dans le rapport annuel.

FLORIDIENNE est un Groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : Life Sciences, Food et Chemicals. Floridienne vise des participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le Groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles (ISIN BE 0003215143), ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

La Société est détenue à 78,55% par des actionnaires nominatifs privés et à 8,18% par la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W.). Floridienne détient 1,74% de ses propres titres. Le solde des titres (11,53%) se trouve sous une forme dématérialisée.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 25 mars 2024 selon le principe de continuité d'exploitation, en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

NOTE 2: BASE DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Le Conseil d'Administration atteste qu'à sa connaissance :

- Les états financiers au 31 décembre 2023 établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Floridienne et des entreprises comprises dans la consolidation.
- Le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de Floridienne et des entreprises comprises dans sa consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.
- Le rapport de gestion contient un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu pendant l'exercice, et de leur incidence sur les états financiers.

Principes généraux et normes applicables

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction quelle exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des conventions comptables du Groupe. Les domaines impliquant un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont repris dans la Note 2.

Changements obligatoires de méthodes comptables

Les normes, interprétations et modifications qui sont devenus obligatoires pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2023 n'ont pas été repris dans ces états financiers consolidés en raison de leur caractère non-applicable ou non-significatif pour les états financiers consolidés du Groupe.

Textes en vigueur après la date de clôture

Le Groupe n'a pas anticipé l'application de normes nouvelles et amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2023. Un certain nombre d'amendements aux normes sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant après le 1^{er} janvier 2024 mais n'ont pas été repris du fait de leur immatérialité ou leur non-applicabilité aux états financiers consolidés du Groupe.

Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables, et qui ont un impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont relatives aux :

- **Tests de perte de valeur.** Lors de la clôture de nos états financiers nous avons réalisé une valorisation de nos différentes unités génératrices de trésorerie selon la méthode DCF (basée sur des budgets approuvés par le Conseil d'Administration des entités juridiques) pour laquelle nous détaillons la méthode et les résultats dans la Note II.
- **Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée).** Les investissements qui ne sont pas cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation sont maintenus au coût historique si ce coût historique est la meilleure évaluation de la juste valeur de ces investissements.
- **Impôts.** Les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité élevée que les bénéfices imposables des 3 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.
- **Provisions.** L'impact des obligations environnementales dans le secteur chimique est estimé sur base des meilleures données disponibles à la clôture, en tenant compte des charges probables liées à l'adaptation des processus de production et au renouvellement des permis d'exploitation.
- **Évaluation du contrôle sur les filiales, co-entreprises et entreprises associées.** Conformément à la norme IFRS 10 (IFRS 10.B80-B83), le Groupe met régulièrement à jour son appréciation sur le « contrôle » exercé sur les filiales et co-entreprises.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise principale de l'environnement économique dans lequel la société exerce ses activités (sa devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont exprimés dans la devise fonctionnelle de Floridiene, à savoir l'Euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

La détermination de la devise de l'environnement économique (devise fonctionnelle) fait l'objet d'un jugement du management sur base de facteurs spécifiques liés aux transactions réalisées par la société. Dans les cas où la devise fonctionnelle devrait être modifiée, l'entité appliquerait la nouvelle devise fonctionnelle de façon prospective.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les états financiers consolidés, établis avant répartition bénéficiaire, comprennent ceux de FLORIDIENNE S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les co-entreprises et entreprises associées mises en équivalence. Les filiales, co-entreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre.

1. Principes de consolidation

Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale, quand les critères suivants sont rencontrés :

- pouvoir sur l'autre entité ;
- exposition, ou droits, à des rendements variables de cette autre entité, et
- capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements.

Sociétés contrôlées

Les sociétés contrôlées sont les entités pour lesquelles le Groupe est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités et dispose de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que FLORIDIENNE détient sur ces entités. Les sociétés contrôlées sont consolidées.

Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les résultats latents sont éliminés. Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle.

Co-entreprises

Une coentreprise est une entreprise sur laquelle FLORIDIENNE exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties et pour laquelle les parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Ces coentreprises sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Entreprises associées

Si le Groupe a une influence notable dans une société, la participation détenue dans celle-ci est considérée comme une entreprise associée. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle elle devient une participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise. Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise est comptabilisée au coût lors de la comptabilisation initiale. En l'absence de définition dans les normes de la notion de coût, le Groupe considère en cas de passage d'une participation disponible à la vente à une entreprise associée, la juste valeur à la date de la première mise en équivalence comme le coût. La réserve de réévaluation constituée jusqu'à cette date est transférée en réserves consolidées.

Cession de filiales

Lorsque le Groupe cesse d'exercer un contrôle sur une filiale, la participation restante détenue dans celle-ci est réévaluée à la juste valeur à la date de la transaction, et la variation par rapport à la valeur comptable de cette participation est constatée dans les fonds propres (Autres éléments du résultat global – OCI) (FVOCI-option), sans reclassement en compte de résultat ultérieure. La valeur comptable initiale est considérée, car elle n'est pas significativement différente de la juste valeur, à des fins de comptabilisation ultérieure de la participation retenue comme une entreprise liée, une co-entreprise ou un actif financier.

2. Regroupements d'entreprises et Goodwill

Quand le Groupe acquiert une entité, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts directement liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat.

Le goodwill est évalué comme étant la différence positive entre les deux éléments suivants :

- la somme de (i) la contrepartie transférée et, le cas échéant, (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans l'entité acquise et (iii) de la juste valeur des participations déjà détenues par le Groupe préalablement à la prise de contrôle ;
- et le montant net à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables acquis et assumés.

Si, après confirmation des valeurs, cette différence s'avère négative (« Badwill »), ce montant est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit.

Le goodwill est porté à l'actif du bilan, sous la rubrique « Goodwill » et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (« impairment test ») qui consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles le goodwill a été affecté à leur valeur comptable (y compris le goodwill). Si cette dernière est supérieure, une dépréciation est constatée en résultat. Le goodwill sur les participations mises en équivalence est intégré dans la valeur des participations mises en équivalence.

Dans l'évaluation du goodwill telle qu'exposée ci-dessus, le montant des participations ne donnant pas le contrôle peut être évalué (i) à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise (principe de « partial goodwill method ») ou (ii) à leur juste valeur (principe de « full goodwill »). L'application d'une approche selon le principe de « partial goodwill » ou de « full goodwill » est déterminée par transaction.

Lors d'une prise de contrôle réalisée par phases, le goodwill est dégagé à chaque opération sur base des actifs nets identifiables des entreprises concernées. A la date de prise de contrôle, les actifs et passifs identifiables des entreprises acquises sont reconnus à leur juste valeur et les ajustements éventuels de juste valeur relatifs aux intérêts comptabilisés antérieurement sont comptabilisés en résultat net.

3. Monnaies étrangères

Les comptes du Groupe sont présentés en milliers d'euro (KEUR).

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement converties dans les comptes des sociétés du Groupe au taux de change applicable à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en d'autres devises sont portés au compte de résultat comme « revenus financiers » ou « charges financières ».

Les postes monétaires du bilan sont, à la date de clôture des comptes, convertis au cours de fin de période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR au cours de fin de la période. Les résultats sont convertis en EUR au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique « écarts de conversion » en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux utilisés sont au 31 décembre 2023 :

Devises	Taux Clôture		Taux Moyen	
	2023	2022	2023	2022
USD - Dollar Américain	1,1050	1,0666	1,0826	1,0539
CAD - Dollar Canadien	1,4642	1,4440	1,4617	1,3703
MXN - Peso Mexicain	19,6390	20,8560	20,0453	21,2046
HKD - Dollar Hong Kong	8,6314	8,3163	8,4676	8,2512
TRY - Livre Turque	32,6531	19,9649	25,4043	17,3849
RON - Leu Roumain	4,9756	4,9495	4,9467	4,9317
GBP - Livre Sterling	0,8691	0,8869	0,8687	0,8526
MAD - Dirham Marocain	10,9445	11,1908	10,9564	10,6757
AUD - Australian Dollar	1,6263	1,5693	1,6339	1,5174
BRL - Brazilian Real	5,3618	-	5,3600	-

1 euro = X devises

Information financière dans les économies hyper-inflationniste

En avril 2022, la Livre Turque a subi une sévère dévaluation entraînant une inflation cumulée sur trois ans de la Turquie supérieure à 100%, ce qui impose l'obligation de passer au traitement comptable de l'hyperinflation selon la norme IAS 29 Information financière dans les économies hyper inflationnistes à compter du 1^{er} janvier 2022. Le principe de base de IAS 29 est que les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie hyper-inflationniste doivent être exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de reporting. Ainsi, les actifs et passifs non-monétaires évalués au coût historique, les capitaux propres et le compte de résultats des filiales opérant dans des économies hyperinflationnistes sont retraités pour tenir compte de l'évolution du pouvoir d'achat de la devise locale en appliquant un indice général des prix. Les éléments monétaires déjà exprimés en unité de mesure en vigueur à la fin de l'exercice ne sont pas retraités. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en EUR au taux de change en vigueur à la date de clôture de la période.

Par conséquent, l'entreprise a appliqué le traitement comptable de l'hyperinflation pour ses filiales en Turquie dans ces états financiers consolidés selon les exigences d'IAS 29 comme suit :

- Le traitement comptable de l'hyperinflation a été appliqué à partir du 1^{er} janvier 2022 ;
- Les actifs et passifs non-monétaires évalués au coût historique (par exemple les immobilisations corporelles et incorporelles, etc.) et les capitaux propres des entités en Turquie ont été retraités en appliquant un indice général des prix. Les effets de l'hyperinflation résultant de l'évolution du pouvoir d'achat général jusqu'au 31 décembre 2021 sont inclus dans les résultats reportés et les effets de l'évolution du pouvoir d'achat général à partir du 1^{er} janvier 2022 sont inclus au compte de résultats dans une rubrique spéciale pour les ajustements monétaires liés à l'hyperinflation dans les éléments financiers (voir aussi Note 9 Résultat Financier et Charge des dettes) ;
- Le compte de résultats est ajusté à la fin de chaque exercice en prenant en compte l'évolution de l'indice général des prix et est converti au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque période (plutôt qu'au taux moyen de la période dans le cas des économies non hyperinflationnistes), retraitant ainsi le compte de résultat de la période tant pour l'indice d'inflation que pour la conversion en devise.

4. Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou indemnités de départ à la retraite. Ces plans existent en Belgique, France, Turquie et Mexique. Ces plans sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

Assurance groupe (Belgique)

Au sein du Groupe, différentes filiales belges ont souscrit des contrats d'assurance groupe au profit de leur personnel. La législation belge prévoit que l'employeur doit garantir un rendement sur la contribution de l'employeur et sur la contribution personnelle, ce qui crée un passif potentiel pour l'employeur. Ce rendement (légal) s'élevait au 31 décembre 2015 à 3,25% pour la contribution de l'employeur et à 3,75% pour la contribution personnelle. Au 1^{er} janvier 2016, le rendement est fixé sur une base annuelle avec un minimum de 1,75% et un maximum de 3,75%. A partir de l'exercice 2016, le rendement a été fixé à 1,75% pour les 2 types de contributions. Etant donné que ces filiales devront effectuer des paiements supplémentaires si le rendement minimum légal sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans qualifient comme des « hybrid plan ».

Régimes à cotisations définies

Le Groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers.

Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste « Frais de personnel ».

Régimes à prestations définies

Dans certains pays (principalement en France et Turquie) des plans d'indemnités de départ à la retraite existent. Ces plans ou obligations ne sont pas « funded » et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode « Projected Unit Credit » chaque année. Au 31 décembre 2023, le DBO (*Defined Benefit Obligation*) total s'élève à 3,5 millions. En raison de l'impact non significatif et de simplification, les gains/pertes de réestimation pour ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

5. Impôts

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils portent sur des éléments inscrits directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés selon les normes fiscales des pays de chaque entité.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des éléments de bilan. Ils sont évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan. L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque les différences temporelles proviennent d'un goodwill non déductible fiscalement, de la comptabilisation initiale d'éléments d'actifs ou de passifs relatifs à une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable au moment de la transaction, ou d'investissements dans des filiales tant qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés repris au bilan sont compensés par unité fiscale.

L'entreprise comptabilise des actifs d'impôt différé, y compris des actifs au titre du report des pertes fiscales, dans la mesure où il est probable qu'elle dégagera un bénéfice imposable futur sur lequel pourra être imputé ces actifs d'impôt différé. Un actif d'impôt différé subit une réduction lorsqu'il n'est plus probable que le bénéfice d'impôts soit réalisé.

6. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements.

Le Groupe ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les frais de développement sont inscrits à l'actif si, et seulement si, toutes les conditions (IAS 38) suivantes sont remplies :

- le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit a été démontrée ;
- le produit ou procédé sera commercialisé sur le marché ou utilisé en interne ;
- les actifs généreront des avantages économiques futurs (un marché potentiel existe pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité future a été démontrée) ;
- les ressources techniques, financières et autres nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement englobent les frais de personnel, le coût des matières premières et des services directement attribuables aux projets.

Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir du moment où l'actif est disponible, c'est-à-dire lorsqu'il est dans l'état nécessaire pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction (« available for use »). Les dépenses de développement qui ne répondent pas aux conditions susmentionnées sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Sur base des caractéristiques propres à chaque immobilisation incorporelle, le Groupe a identifié certaines marques détenues par des sociétés acquises dont la durée d'utilité est illimitée.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production.

Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée

Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges sous la rubrique « Autres produits et charges d'exploitation ». Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe. Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulés.

Les amortissements sont répartis systématiquement sur la durée d'utilité attendue des différentes catégories d'immobilisations corporelles en utilisant la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées des éléments les plus significatifs des immobilisations corporelles se situent dans les intervalles suivants :

Immobilisations incorporelles

• marques	10 à 20 ans ou illimité en fonction des caractéristiques de l'actif
• listes de clients	5 à 10 ans
• dépenses de développement	max. 5 ans
• know-how ou procédés de fabrication	5 à 10 ans
• logiciels développés pour l'exploitation	max. 5 ans

Immobilisations corporelles

• terrains	illimité
• constructions	20 ans
• agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
• installations industrielles	3 à 10 ans
• matériel et outillage	3 à 8 ans
• matériel de transport	3 à 5 ans
• matériel de bureau	5 à 10 ans
• matériel informatique	3 à 5 ans
• mobilier de bureau	5 à 10 ans
• autres	max. 20 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Sauf pour les immobilisations incorporelles qui ne font pas l'objet d'un amortissement et qui sont alors soumises à un test de perte de valeur annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement quand il existe un indicateur montrant que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. S'il existe une indication en ce sens, le montant de l'actif recouvrable est estimé afin de chiffrer la perte de valeur éventuelle.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendant de ceux d'autres actifs, le Groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque la perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

Les subventions liées à l'achat d'immobilisations sont présentées au bilan sous un poste distinct du passif.

Leur prise en résultats est enregistrée distinctement en produits, au même rythme que l'amortissement des actifs concernés.

7. Actifs au titre du droit d'utilisation

Tout contrat transférant l'usage d'une immobilisation corporelle non substituable sur une durée déterminée en contrepartie de paiements est comptabilisé en tant qu'actif de droit d'usage en contrepartie d'une dette de location. Ce traitement s'applique à tout contrat de location à l'exclusion des locations non significatives (locations de moins de douze mois et locations d'actifs de faible valeur) dont les redevances sont comptabilisées en charges.

Lors de sa première comptabilisation, l'actif de droit d'usage est évalué pour un montant égal à celui de la dette de location, augmenté le cas échéant des coûts directs de mise en place du contrat et du coût de démantèlement des agencements, si leur enlèvement est requis. La dette de location est égale à la valeur actualisée des redevances futures échelonnées selon la périodicité contractuelle de décaissement, corrigée des périodes de franchise. Les décaissements sont ainsi positionnés jusqu'au terme de location raisonnablement certain qui correspond à la date au-delà de laquelle le contrat cesse d'être juridiquement opposable. Il s'agit du terme de location contractuel, ajusté de l'effet de toute option de rupture anticipée ou d'extension à la main du preneur et intégrant toute restriction à la main du bailleur. Les redevances prises en compte dans le calcul de la dette de location intègrent les paiements dus de manière inconditionnelle en contrepartie de l'usage de l'actif, ainsi que le coût des options de rupture anticipée, d'extension ou d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain.

A défaut de taux d'intérêt implicite disponible, les redevances futures ainsi déterminées sont actualisées au taux d'emprunt marginal du preneur. Lors de la première comptabilisation et si requis par les normes IFRS des impôts différés actif et passif sont calculés séparément, respectivement sur la dette de location et l'actif de droit d'usage. Après leur première comptabilisation, l'actif de droit d'usage est amorti sous la rubrique « Amortissements et perte de valeur » du compte de résultats consolidé et la dette de location est évaluée au coût amorti, générant une charge d'intérêt comptabilisée en résultat financier.

8. Stocks

Les stocks sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés au Groupe. Lors de la vente, leur sortie est comptabilisée en contrepartie d'une charge à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les stocks biologiques (Biobest) sont valorisés conformément à la norme IAS 41 (« Agriculture ») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

- Juste valeur. La juste valeur est définie par IFRS 13 comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché.

Les stocks biologiques consistent en plusieurs variétés de bourdons qui se vendent à des prix différents et sur des marchés (géographiques) différents avec des prix différents pour les mêmes types de bourdons. Il n'y a pas de prix officiels disponibles. Un jugement est donc nécessaire pour déterminer la juste valeur, par type de bourdon. Le Groupe a recours à une valorisation de la juste valeur sur base des données de marchés observables (level 2), principalement les accords avec ses clients sur les prix, par type de bourdon et cela en prenant en considération des prix de vente moyens des transactions récentes. Ces transactions récentes sont les meilleurs indicateurs des prix cotés étant donné le cycle d'élevage relativement court (+/- 10 semaines) et la très grande rotation des stocks. Des ajustements à ces données d'entrée sont apportés pour prendre en compte des facteurs spécifiques, notamment le degré d'achèvement et le pourcentage de survie (déterminé sur base de l'expérience du passé).

- Les frais estimés au point de vente. Il s'agit des frais (frais de production et frais de vente (emballage)) encore à encourir avant que les bourdons ne soient commercialisables.

9. Instruments financiers

Les créances et dettes opérationnelles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement au coût amorti (soit généralement à la valeur nominale) déduction faite, pour les créances, des pertes de valeur couvrant les montants non recouvrables.

Pour les créances commerciales et autres actifs financiers, IFRS 9 requiert l'application d'un modèle fondé sur les pertes anticipées (ECL – Expected Credit Loss) aux créances commerciales et autres actifs financiers. En particulier, IFRS 9 exige notamment que le Groupe comptabilise une dépréciation sur créances commerciales et autres actifs financiers dès la date de comptabilisation initiale de celles-ci. L'appréciation des pertes de crédit attendues est effectuée sur une base individuelle ou collective en prenant en compte les données historiques sur les retards de paiement, les informations sur les circonstances actuelles, ainsi que les informations prospectives. Le Groupe a - vu le type de clients et la souscription d'assurances de crédit dans certaines filiales - très peu d'historique de pertes de crédit permettant d'appliquer un modèle fiable de calcul pour les pertes attendues et applique plutôt l'approche individuelle. Le Groupe considère que cette approche ne génère pas de différence significative par rapport à une application stricte de la norme IFRS 9.

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Les autres actifs financiers courants cotés en Bourse sont considérés comme actifs de « trading » et sont valorisés à leur juste valeur. Les écarts sont immédiatement reconnus en résultats.

Les autres actifs financiers non courants (participations de private equity non détenues à des fins de transactions et sur lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable) sont classés comme des investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (*Financial Assets measured at fair value Through Other Comprehensive Income*).

Les emprunts bancaires sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Les **dettes liées aux options d'achat et de vente sur les actionnaires minoritaires** (considérées comme des « options croisées ») sont initialement reconnues à la meilleure estimation du montant de règlement (« *best estimate of the redemption amount* »). A chaque clôture, l'estimation de ces dettes est revue et le Groupe a retenu comme approche de reconnaître les variations ultérieures de la dette constatée (option de vente / achat sur intérêts minoritaires) en « Autres réserve de consolidation » et non en résultats.

Instruments financiers dérivés

Les filiales du Groupe souscrivent parfois à des instruments financiers, dans le but exclusif de couvrir les risques économiques auxquels elles sont exposées. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IFRS 9 font l'objet des traitements comptables décrits ci-après.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en résultat. Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture.

Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché et à IFRS 13 – *Évaluation à la juste valeur*.

Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés dans les rubriques « Autres actifs/passifs non courants » et « Autres actifs/passifs courants » selon leur maturité. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger.

FLORIDIENNE a recours d'une façon très limitée aux instruments dérivés et peut effectuer des opérations sur des options call ou put. Ces opérations s'effectuent dans le cadre d'une documentation bien établie et font l'objet d'analyses préalables précises et adéquates et d'un suivi systématique.

Les sociétés opérationnelles consolidées utilisent différents types d'instruments financiers dérivés dans diverses stratégies de couverture décrites ci-dessous.

Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments de couverture qui sont désignés dans une couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le gain ou la perte lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement en résultat.

Tant que la couverture de flux de trésorerie continue à satisfaire aux critères d'applicabilité, la relation de couverture est comptabilisée comme suit :

- a) La composante distincte des capitaux propres associée à l'élément couvert (la réserve de couverture de flux de trésorerie) est ajustée au plus faible (en valeur absolue) des montants suivants :
 - a. le gain ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture depuis le commencement de la couverture ; et
 - b. la variation cumulée de la juste valeur (en valeur actualisée) de l'élément couvert (c'est-à-dire la valeur actualisée de la variation cumulée des flux attendus de trésorerie qui sont couverts) depuis le commencement de la couverture.
- b) La partie du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace (c'est-à-dire, la partie qui est compensée par la variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie, calculée conformément au point a.) est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.
- c) Tout gain ou perte résiduel sur l'instrument de couverture (ou tout gain ou perte nécessaire pour équilibrer la variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie, calculée conformément au point a.), représente une inefficacité de la couverture et est comptabilisé en résultat net.
- d) Le montant cumulé dans la réserve de couverture de flux de trésorerie conformément au point a) est traité comme suit :
 - a. Lorsqu'une transaction prévue couverte conduit à comptabiliser ultérieurement un actif non financier ou un passif non financier, le Groupe sort ce montant de la réserve de couverture de flux de trésorerie et l'incorpore directement dans le coût initial ou toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif. Il ne s'agit pas d'un ajustement de reclassement et, par conséquent, les autres éléments du résultat global ne sont pas touchés.
 - b. Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie autres que celles visées au point a., ce montant est sorti de la réserve de couverture de flux de trésorerie et reclassé en résultat net au titre d'ajustement de reclassement dans la période ou les périodes durant lesquelles les flux attendus de trésorerie couverts influent sur le résultat net (par exemple, les périodes où le produit ou la charge d'intérêt est comptabilisée, ou lorsque la vente prévue se réalise).
 - c. Toutefois, si les flux de trésorerie couverts ne sont plus attendus, le gain ou la perte sur la couverture de flux de trésorerie doit être immédiatement reclassé en résultat net au titre d'ajustement de reclassement.

En cas de déqualification d'un dérivé, c'est-à-dire d'interruption de la comptabilité de couverture, la part efficace de la couverture antérieurement comptabilisée en capitaux propres est amortie en résultat opérationnel ou financier, selon la nature de l'élément couvert.

Couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger

Les variations de change générées par les actifs nets détenus par les sociétés opérationnelles consolidées du Groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. La part efficace en capitaux propres n'est reclassée en résultat qu'en cas de perte de contrôle sur une activité consolidée ou de réduction d'intérêt dans une activité sous influence notable.

10. Provisions

Une provision doit être comptabilisée lorsque:

- une entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception de certaines provisions pour réhabilitation dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs dont la construction a créé l'obligation.

Les provisions dont le règlement est prévu dans les douze mois après la date de clôture ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de douze mois après la date de clôture sont actualisées. Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée au débit des produits et charges financiers.

Les provisions pour restructuration ne sont comptabilisées que si le Groupe a approuvé un plan de réorganisation détaillé et formel et si la restructuration a commencé ou a fait l'objet d'une annonce publique. Les coûts inhérents aux activités poursuivies par le Groupe ne sont pas pris en compte.

11. Informations sectorielles

L'information relative aux secteurs opérationnels est établie conformément à IFRS 8. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier de ses activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et services de chaque secteur sont :

- Life Sciences
- Food
- Chemicals
- Corporate (division de support)

Le Groupe est principalement actif en Europe et, suite aux différentes récentes acquisitions, en Amérique du Nord et au Brésil.

Les méthodes comptables pour les informations par secteur sont identiques à celles appliquées par le Groupe pour son reporting interne.

12. Actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsqu'à la date de clôture, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et finaliser de manière inéluctable leur cession dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés dans des postes distincts des états financiers.

Ils cessent d'être amortis et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette des coûts de la vente conformément à IFRS 5. Les actifs non courants ou groupes d'actifs destinés à être fermés et non cédés constituent des actifs non courants destinés à être mis au rebut et non détenus en vue de la vente.

Lorsque des actifs non courants faisant l'objet d'une cession ou détenus en vue de la vente ou destinés à être mis au rebut correspondent à une ou plusieurs UGT et doivent être abandonnés dans le cadre d'un plan unique et coordonné, ils sont qualifiés d'activités abandonnées et les flux qui leur sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée dans l'état consolidé du résultat global et dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

Une activité abandonnée est une composante du Groupe dont le Groupe se serait séparé ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte; fait partie d'un plan unique et coordonné dans le cadre de la séparation d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte; ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. Les flux qui leur sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée dans l'état consolidé du résultat global et dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

13. Constatation des produits

IFRS 15 est applicable sur tous les revenus provenant des contrats avec les clients, sauf si ces contrats sont dans le scope des autres normes. La norme IFRS 15 identifie cinq étapes pour la comptabilisation d'un produit :

- identification du (des) contrat(s) avec un client
- identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat
- détermination du prix de la transaction
- affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance
- comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites

et repose sur deux principes : comptabilisation de la vente lorsque le client prend le contrôle du bien ou du service et évaluation pour le montant du paiement attendu.

Ventes de biens

Les contrats avec clients pour la vente de biens incluent généralement une obligation de performance. Le Groupe conclut que les revenus provenant des ventes de biens doivent être reconnus au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, en général au moment de la livraison des produits. Les bonis de fin d'année ainsi que les remises (cash discounts) sont présentés en déduction du chiffre d'affaires.

Prestations de service

Pour l'activité « Recyclage », une participation fixe forfaitaire aux coûts de retraitement est déduite du coût d'achat des batteries réceptionnées de l'approvisionneur. Il en ressort ainsi un prix d'achat net qui peut être positif ou négatif en fonction du cours des métaux. Dans le cadre de l'analyse nécessaire à la reconnaissance des revenus, le montant de ce revenu (participation fixe aux coûts de traitement) est ajusté afin de reconnaître le revenu lié à ces prestations de recyclage.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dividendes

Les dividendes sont enregistrés lorsque l'obligation contractuelle de mettre en œuvre le paiement du dividende est établie et que la distribution des dividendes a été approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

14. Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers mais sont présentés dans les notes lorsque l'entrée d'avantages économiques devient probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont présentés dans les notes sauf si la possibilité d'une perte est très faible.

15. Actions propres

En cas de rachat (ou cession) d'actions propres, le montant versé (ou obtenu) est porté en diminution (ou augmentation) des capitaux propres. Les mouvements sur ces titres sont justifiés dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Aucun résultat n'est enregistré sur ces mouvements.

16. Dettes à long terme et court terme

Les dettes à long terme (emprunts bancaires et obligations) et à court terme (avances bancaires) sont initialement comptabilisées à leur juste valeur sous déduction, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission du passif financier.

Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Le Groupe n'a pas d'emprunts échangeables et convertibles au 31 décembre 2023.

Les dettes commerciales et autres passifs sont évalués au coût amorti.

17. Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant après la date de clôture mais avant la date d'autorisation de publication des états financiers sont traduits à la clôture uniquement s'ils fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture. Les événements postérieurs à la clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes lorsqu'ils sont significatifs.

NOTE 4: GESTION DU CAPITAL

Sur les bénéfices annuels statutaires, tels qu'ils sont constatés conformément au droit comptable, il est prélevé cinq pour cent pour la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital social. Il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée.

Sur le solde distribuable, tel que déterminé par la loi, il est prélevé la somme que l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, jugera éventuellement opportune d'affecter à des fonds de réserve ou au report à nouveau.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice du dernier exercice clôturé, augmenté du report bénéficiaire ainsi que les prélèvements effectués sur des réserves distribuables et diminué des pertes reportées et des réserves légales et indisponibles créées en application de la loi ou des statuts.

Aucune distribution ne peut être faite si l'actif net est ou deviendrait inférieur au montant du capital libéré, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il résulte du bilan, déduction faite des provisions et dettes.

Le Conseil d'Administration pourra, sous sa propre responsabilité, décider le paiement d'acomptes sur dividendes aux conditions et modalités prévues par le Code des sociétés.

La politique de Floridienne en matière de gestion du capital est de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation en maintenant un niveau de capitaux propres suffisant par rapport à l'endettement.

NOTE 5 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Informations générales

La norme IFRS 8 - Secteurs opérationnels, requiert l'identification de secteurs sur la base de rapports internes présentés régulièrement aux principaux décideurs opérationnels aux fins de prises de décisions concernant l'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de leurs performances.

Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier des activités du Groupe.

Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne.

Conformément à IFRS 8, le Groupe a identifié 4 secteurs :

- **Life Sciences** - Cette Division est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, l'agroalimentaire, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Cette Division comprend notre participation dans Biobest, leader mondial dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated Pest Management). Natix fait également partie de la Division Life Sciences, cette filiale regroupe nos activités de R&D, de production et de distribution d'extraits naturels (enzymes, huiles essentielles et bave d'escargots) pour les marchés de la nutrition, du pharma et de la cosmétique
- **Food** - La Division Food regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les feuilletés apéritifs, les sauces froides et chaudes... De nombreuses synergies qui ont été développées entre les différentes entités de la Division.
- **Chemicals** - Cette division se compose d'entreprises actives notamment dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).
- **Corporate** - Reprend la maison-mère FLORIDIENNE dont l'objet principal est le support et la gestion de participations dans les secteurs précités.

2023 - Secteurs d'activité En EUR milliers	Life Sciences	Food	Chemicals	Corporate	TOTAL
INDICATEURS DE RESULTATS					
Chiffre d'affaires	359.379	146.647	43.322	-	549.348
EBITDA	41.232	8.082	9.002	-2.357	55.958
Amortissements et pertes de valeur	-19.911	-3.962	-3.949	-72	-27.894
Charge des dettes	-8.389	-1.367	-289	-767	-10.811
Autres résultats financiers	-2.257	-66	-1.924	-169	-4.416
Quote-part dans le résultat des participations	577	7	-	-	584
Résultat avant impôts	11.935	2.692	2.852	-3.370	14.109
Impôts sur le résultat	-3.801	-533	-1.166	-19	-5.519
Résultat net	8.134	2.159	1.687	-3.389	8.591
INDICATEURS DE SITUATION FINANCIERE					
Actifs	1.077.552	81.076	55.139	48.533	1.262.299
Passifs: dettes, provisions et subsides	331.329	25.718	11.181	39.049	407.278
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	789.396	38.563	26.756	8.480	863.196
- immobilisations (in)corporelles	219.183	20.242	22.229	565	262.219
- goodwill	545.398	14.530	1.622	7.454	569.004
- participations mises en équivalence	3.986	77	-	-	4.063
- actifs financiers non courants	10.316	3.215	132	462	14.125
- actifs d'impôt différé	10.512	498	2.773	-	13.784

Les immobilisations incorporelles et corporelles reprises ci-dessus comprennent également les actifs au titre du droit d'utilisation.

Les résultats d'un secteur, ses actifs et ses passifs incluent tous les éléments qui lui sont directement attribuables.

2023 En EUR milliers	Europe	Amérique	Autres	Total
CHIFFRES D'AFFAIRES EXTERNE	208.517	273.830	67.000	549.348
ACTIFS	413.138	135.736	713.425	1.262.299
Actifs non courants	150.456	160.428	552.311	863.196
- immobilisations (in)corporelles	78.379	99.568	84.272	262.220
- goodwill	48.074	60.033	460.898	569.004
- participations mises en équivalence	1.825	-	2.239	4.063
- actifs financiers non courants	13.718	294	113	14.125
- actifs d'impôt différé	8.460	534	4.790	13.784

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans la Division Food, certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

Il n'y a pas eu (de reprises) des pertes de valeur comptabilisées au résultat et directement dans les capitaux propres au cours de la période.

2022 - Secteurs d'activité En EUR milliers	Life Sciences	Food	Chemicals	Corporate	TOTAL
INDICATEURS DE RÉSULTATS					
Chiffre d'affaires	337.054	135.855	45.402	0	518.311
EBITDA	47.764	6.252	8.065	-1.674	60.407
Amortissements et pertes de valeur	-17.814	-3.256	-2.937	-113	-24.119
Charge des dettes	-7.360	-1.060	-130	-417	-8.966
Autres résultats financiers	-2.093	6	511	-606	-2.182
Quote-part dans le résultat des participations	231	5	0	0	236
Résultat avant impôts	21.118	1.940	5.546	-2.833	25.770
Impôts sur le résultat	-7.770	-665	1.148	37	-7.251
Résultat net	13.347	1.274	6.693	-2.796	18.519
INDICATEURS DE SITUATION FINANCIÈRE					
Actifs	426.405	81.706	63.960	36.050	608.122
Passifs: dettes, provisions et subsides	204.372	26.443	12.343	36.508	279.666
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	282.020	38.620	27.424	8.499	356.562
- immobilisations (in)corporelles	152.044	20.285	22.815	489	195.632
- goodwill	110.420	14.530	1.622	7.454	134.026
- participations mises en équivalence	3.192	138	0	0	3.330
- actifs financiers non courants	10.193	3.205	257	556	14.211
- actifs d'impôt différé	6.172	463	2.729	0	9.363

Les immobilisations incorporelles et corporelles reprises ci-dessus comprennent également les actifs au titre du droit d'utilisation.

2022 En EUR milliers	Europe	Amérique	Autres	Total
CHIFFRES D'AFFAIRES EXTERNE	249.181	205.387	63.743	518.311
ACTIFS	340.322	137.374	130.426	608.122
Actifs non courants	136.946	159.002	60.614	356.562
- immobilisations (in)corporelles	71.985	100.989	22.658	195.632
- goodwill	41.827	57.066	35.133	134.026
- participations mises en équivalence	1.798	0	1.532	3.330
- actifs financiers non courants	13.818	298	94	14.211
- actifs d'impôt différé	7.518	648	1.197	9.363

NOTE 6 : PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNEL(LE)S

En EUR milliers	2023	2022
Chiffre d'affaires	549.348	518.311
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	549.348	518.311

A l'exception des bonis de fin d'années et remises dans la Division Food, Floridienne n'a pas de contrats significatifs avec ses clients et la reconnaissance des produits comporte peu de jugements significatifs.

Prestations de service

Prestations de service

Pour l'activité « Recyclage », une participation fixe forfaitaire aux coûts de retraitement est déduite du coût d'achat des batteries réceptionnées de l'approvisionneur. Il en ressort ainsi un prix d'achat net qui peut être positif ou négatif en fonction du cours des métaux. Dans le cadre de l'analyse nécessaire à la reconnaissance des revenus, le montant de ce revenu (participation fixe aux coûts de traitement) est ajusté afin de reconnaître le revenu lié à ces prestations de recyclage.

Ventes par Divisions En EUR milliers	2023	2022
Life Sciences	359.379	337.054
Food	146.647	135.855
Chemicals	43.322	45.402
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	549.348	518.311

Ventes par régions géographiques En EUR milliers	2023	2022
Europe - principalement la France, Benelux et l'Allemagne	208.518	249.181
Amérique - principalement USA, le Canada et le Mexique	273.830	205.387
Autres	67.000	63.743
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	549.348	518.311

Autres produits En EUR milliers	2023	2022
Plus-values sur ventes d'immobilisations	1.064	176
Prestations de services	1.801	875
Production immobilisée	-	1.854
Redevances	33	12
Loyers	1.423	780
Subsides	1.897	1.165
Différence de change positive	1.642	991
Autres produits opérationnels récurrents	1.259	510
Autres produits opérationnels non récurrents	288	844
TOTAL DES AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS	9.407	7.207

L'augmentation de € 2,2 millions s'explique en partie par l'augmentation des gains de change opérationnels enregistrés en 2023 (€ 1,6 million contre € 1,0 million en 2022) et les plus-values enregistrées en 2023 sur la vente d'immobilisés (€ 1,1 million contre € 0,2 million en 2022).

Autres charges opérationnelles En EUR milliers	2023	2022
Moins-value sur vente d'immobilisés	-511	-366
Taxes d'exploitation	-1.569	-1.747
Fournitures	-9.587	-9.235
Rétributions des tiers (honoraires)	-19.606	-17.608
Transport et frais y afférents	-22.849	-24.075
Locations	-5.544	-5.429
Autres services et biens divers	-10.710	-11.949
Assurances	-3.793	-2.887
Publicité	-5.563	-5.108
Entretiens, réparations	-5.557	-4.934
Intérimaires	-8.271	-5.958
Autres charges opérationnelles récurrentes	-4.766	-4.499
Autres charges opérationnelles non récurrentes	-6.748	-2.274
TOTAL DES AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	-105.073	-96.069

Les autres charges opérationnelles augmentent de € 9,0 millions à €-105,1 millions, contre €-96,1 millions en 2022, Cette augmentation s'explique principalement par les coûts non récurrents de € 5,9 millions liés à l'acquisition de la société brésilienne Biotrop Participações s.a. (« Biotrop ») en décembre 2023.

NOTE 7: AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR

En EUR milliers	2023	2022
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-8.250	-6.552
Amortissements au titre de droit d'utilisation	-4.184	-3.595
Amortissements sur immobilisations corporelles	-13.792	-12.581
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-26.227	-22.728
<hr/>		
En EUR milliers	2023	2022
Perte de valeur sur immobilisations incorporelles	-1.137	-196
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	-24	-92
Perte de valeur sur créances	-505	-1.104
TOTAL DES PERTES DE VALEURS	-1.667	-1.391
<hr/>		
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	-27.894	-24.119

Les amortissements et pertes de valeur s'élevèrent à € 27,9 millions et augmentent de € 3,8 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par l'entrée de périmètre de Plant Products (mars 2022), par l'importance des investissements réalisés par le Groupe et par une perte de valeur de € 1,2 million enregistrée par notre filiale SNAM sur des actifs immobilisés liés à une activité de reconditionnement de batteries qui a été arrêtée.

Les amortissements sur les actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de certaines filiales (principalement Plant Products et Beneficial Insectory) s'élevèrent à € 4,8 millions en 2023. Ce dernier élément est d'ordre comptable et sans impact sur la trésorerie.

Pour plus d'information sur les amortissements et pertes de valeur sur les immobilisations, nous faisons référence aux notes 11 et 12.

NOTE 8: RÉSULTAT SUR CESSION D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En EUR milliers	2023	2022
Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	690	395
TOTAL	690	395

En janvier 2023, Biobest a acquis la totalité des actions de Real IPM UK (participation de 33,80% détenue précédemment). Real IPM UK s'occupe de l'enregistrement en Europe de biopesticides qui présentent un potentiel de commercialisation intéressant. Biobest a mis à jour son appréciation du pouvoir de contrôle qu'elle exerce sur cette société suite à l'acquisition de l'intégralité des parts de Real IPM UK. Cette société est dès lors consolidée selon la méthode globale depuis le 1^{er} janvier 2023. La prise de contrôle s'est traduite par la reconnaissance d'une plus-value de € 0,7 million suite à l'intégration globale de cette entité (IFRS 3 - prise de contrôle par étape).

NOTE 9 : RÉSULTAT FINANCIER ET CHARGE DES DETTES

En EUR milliers	2023	2022
Produits d'intérêts sur prêts et trésorerie	872	100
Dividendes	9	17
Gains de change réalisés	4.581	6.204
Gains de change non-réalisés	313	2.798
Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	29	4
Autres produits financiers	3.750	2.059
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	9.553	11.180
Pertes de valeur sur actifs financiers circulants	-162	-315
Pertes de change réalisés	-5.313	-7.617
Pertes de change non-réalisés	-51	-776
Autres charges financières	-5.808	-4.006
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	-2.636	-647
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	-13.970	-13.362
RÉSULTAT FINANCIER	-4.416	-2.182

Le résultat financier est négatif à €-4,4 millions, soit une variation de € 2,2 millions par rapport à l'exercice 2022 en raison principalement des ajustements monétaires liés à l'hyperinflation en Turquie (€-2,6 millions en 2023 contre €-0,6 million en 2022) qui affecte négativement les résultats de nos activités dans ce pays et, en particulier, les résultats de Kimflor, filiale active dans la production et la distribution de stabilisants PVC.

Nous notons que la livre turque a continué à se déprécier en 2023, générant des effets de change au cours de l'exercice et perturbant l'analyse de notre filiale turque Kimflor, dont une grande partie des ventes sont réalisées en USD et en EUR. Kimflor continue à utiliser le TRY comme monnaie fonctionnelle en l'absence d'éléments suffisamment déterminants justifiant un changement de monnaie fonctionnelle. Les effets de change liés à l'activité opérationnelle (dans les conditions habituelles) de cette société turque (effet de change sur les créances et dettes commerciales) sont repris en « autres produits d'exploitation » pour un montant de € 1,6 million (€ 1,3 million en 2022).

Les ajustements monétaires liés à l'hyperinflation s'élèvent à €-2,6 millions pour l'exercice 2023 et sont relatifs à nos filiales actives en Turquie, principalement Kimflor. En Turquie, les taux d'inflation cumulés sur une période de trois ans ont dépassé 100% en avril 2022. Ceci impose l'obligation de passer à un traitement comptable de l'hyperinflation selon la norme IAS 29 *Information financière dans les économies hyper inflationnistes*. IAS 29 exige de présenter les résultats des activités en Turquie comme si l'économie était hyper-inflationniste à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les ajustements monétaires liés à l'hyperinflation reprennent (i) l'effet de la réévaluation des actifs et passifs non-monnaïres évalués au coût historique (par exemple les immobilisations corporelles et incorporelles, etc.) et des capitaux propres des entités en Turquie à partir du 1^{er} janvier 2022 (la réévaluation des actifs et passifs non-monnaïres au 1^{er} janvier 2022 est enregistrée directement en résultats reportés) et (ii) l'effet de l'ajustement du compte de résultats à la fin de l'exercice en prenant en compte l'évolution de l'indice général des prix.

En EUR milliers	2023	2022
Charge des dettes	-10.811	-8.966
TOTAL DES CHARGES DES DETTES	-10.811	-8.966

La charge des dettes est en hausse de € 1,8 million en 2023 à € 10,8 millions contre € 9,0 millions en 2022. La charge des dettes évolue de manière contrôlée en ligne avec les financements obtenus dans le cadre des acquisitions récentes.

Nous faisons référence à la note 20 pour plus d'informations sur l'évolution des dettes financières.

NOTE 10: IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En EUR milliers	2023	2022
1. Taux d'impôt effectif		
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	13.526	25.534
Charge (+) / produit (-) d'impôt	5.519	7.251
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	40,80%	28,40%
2. Impôts sur le résultat comptabilisés au compte de résultats		
Charges d'impôts courants	8.709	9.541
Charges / (Produits) d'impôts antérieurs	736	348
Charges / (Produits) d'impôts différés	-3.926	-2.638
TOTAL DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	5.519	7.251
3. Total des impôts portés directement en fonds propres	-	-

Le Groupe mène des opérations internationales et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes.

La charge fiscale sur le résultat avant impôts supportée par le Groupe diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices (pertes) des sociétés consolidées.

Le produit d'impôt différé est dû principalement à l'activation des pertes fiscales dans les filiales où il est probable qu'elles dégagent un bénéfice imposable futur sur lequel pourra être imputé ces actifs d'impôts différés.

La charge fiscale comptabilisée dans le compte de résultat peut être détaillée comme suit:

En EUR milliers	2023		2022	
	Base	Impôt	Base	Impôt
4. Réconciliation de la base imposable et des impôts				
Résultat avant impôts hors sociétés mises en équivalence	13.526	4.161	25.534	6.635
Taux nominal moyen pondéré		30,8%		26,0%
Dépenses Non Admises (hors impôts)	4.156	820	6.287	1.736
Impact des pertes fiscales non valorisées et des différences permanentes	1.778	164	9.786	2.289
Impact IDA (Impôts différés actifs) sur corrections des pertes fiscales	1.200	300	-	-
Déduction intérêts notionnels	-	-	66	12
Revenus définitivement taxés	-2.473	-603	-806	-200
Revenus IKA taxé Florchim	-	-	-	13
Crédit d'impôt		107		-19
Impact des IDA (Impôts différés actifs) non reconnus antérieurement		0		-2.835
Régularisation		571		-379
TOTAL BASE IMPOSABLE ET CHARGE D'IMPÔTS EFFECTIVE	18.187	5.519	40.867	7.251
Taux d'impôt effectif		40,8%		28,4%

Le taux d'imposition effectif s'élève à 40,8% en 2023 (2022: 28,4%).

Les informations relatives aux actifs d'impôts différés sont détaillées dans la note 14.

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les régimes d'amortissements propres à chaque catégorie d'actifs incorporels se trouvent détaillés dans la note 3 et 6.

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
VALEUR D'ACQUISITION							
Au 1^{er} janvier 2022	104.026	1.478	3.739	5.179	3.428	17.590	31.413
Acquisitions	33.865	-	2.135	612	126	174	3.048
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	48.913	-	15.396	-	2	64.311
Cessions et retraits	-	-138	-9	-6	-284	-	-437
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	-	-	-	19	39	11	69
Variation de change	1.450	-159	-8	-216	8	1.168	793
Transferts et autres	-	17.103	-	3.419	75	-17.103	3.494
Au 31 décembre 2022	139.341	67.197	5.857	24.403	3.393	1.842	102.691
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
Au 1^{er} janvier 2022	-5.315	-1.427	-1.821	-3.645	-2.742	-2.045	-11.680
Amortissements et pertes de valeur	-	-1.761	-651	-3.880	-334	-125	-6.750
Cessions	-	83	2	6	257	-	347
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	-	-	-	-16	-38	-12	-66
Variation de change	-	89	-2	116	6	-31	178
Transferts et autres	-	-690	-	-163	10	719	-123
Au 31 décembre 2022	-5.315	-3.706	-2.473	-7.581	-2.841	-1.493	-18.094
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2022	134.026	63.491	3.384	16.822	551	349	84.597

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
VALEUR D'ACQUISITION							
Au 1^{er} janvier 2023	139.341	67.197	5.857	24.403	3.393	1.842	102.691
Acquisitions	-	50	1.497	3.710	197	105	5.559
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	439.697	10.246	11.202	4.788	763	304	27.304
Cessions et retraits	-	-	-110	-1.842	-757	-120	-2.830
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	-	-	-	23	3	13	40
Variation de change	-1.859	-1.020	-76	-559	-20	-234	-1.908
Transferts et autres	-4.813	-1.835	-	1.022	5.773	18	4.978
Au 31 décembre 2023	572.365	74.638	18.370	31.546	9.352	1.927	135.833
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
Au 1^{er} janvier 2023	-5.315	-3.706	-2.473	-7.581	-2.841	-1.493	-18.094
Amortissements et pertes de valeur	-	-2.929	-818	-4.383	-1.185	-72	-9.387
Cessions	-	-	110	1.646	751	58	2.565
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	-	-	-	2	-3	-5	-6
Variation de change	-	88	7	77	11	218	401
Transferts et autres	1.954	-530	-	1.355	29	-18	837
Au 31 décembre 2023	-3.361	-7.076	-3.174	-8.884	-3.237	-1.311	-23.683
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2023	569.004	67.561	15.196	22.661	6.115	616	112.150

Goodwill

Au 31 décembre 2023, le poste goodwill s'élève à € 569,0 millions, en hausse de € 435,0 millions par rapport au 31 décembre 2022. Cette hausse s'explique principalement par les goodwills provisoires reconnus par le Groupe sur les acquisitions réalisées au cours de l'exercice, en particulier l'acquisition de la société Biotrop en décembre 2023 (goodwill provisoire de € 426,3 millions). Nous faisons référence à la note 31 sur les regroupements d'entreprises pour plus d'information sur cette acquisition.

Les actifs nets comptabilisés dans les états financiers au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date pour Plant Products étaient relatifs à une évaluation provisoire de leur juste valeur. L'évaluation était provisoire à la date à laquelle les états financiers 2022 ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration. Au cours de l'année 2023, l'allocation du goodwill a été finalisée et n'a pas conduit à des ajustements significatifs de l'actif net comptabilisé dans les états financiers de l'année précédente.

Unité génératrice de trésorerie	en millions €
- Biobest	542,1
- Groupe FDG (reprenant plusieurs entités juridiques dans la division "Spécialités gastronomiques")	12,3
- Simon Dutriaux	4,9
- Kimflor	1,1
- Karras	2,0
- Enzymes	3,3
- SNAM	1,6
- Delka group	1,6

Conformément à IAS 36, des tests d'impairment sont réalisés tous les ans sur les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe, et plus souvent quand il y a un indicateur significatif de perte de valeur.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par la direction générale comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du Groupe. Le principe de base est que chaque entité légale corresponde à une UGT sauf lorsque ses activités sont intégrées à d'autres. Dans ce dernier cas, l'ensemble forme une UGT ((i) UGT FDG / Gartal / Pomarom / UAB Camargo, (ii) Karras / Turita, (iii) UGT Natix et (iv) UGT Delka / Altesse.

Lorsqu'une entité contient plusieurs activités différentes, nous examinons dans quelle mesure chacune d'elle peut constituer une UGT distincte.

Le test de perte de valeur (*impairment test*) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du « free cash-flow », notamment le résultat d'exploitation (EBIT pré-tax) diminué des investissements et augmenté des amortissements et du besoin en fonds de roulement (BFR) calculé sur base des chiffres au 31 décembre de l'année N-1 de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Le résultat nous donne la « value in use » des différentes UGT. Pour les holdings n'ayant pas d'activité commerciale, nous ne tenons compte que de « l'Enterprise Value » hors BFR.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité (« value in use ») est le coût moyen pondéré du capital avant impôts (pre-tax WACC), basé sur des références de marché (technical market inputs) et sur des données de groupes comparables dans les mêmes secteurs que le Groupe Floridienne (notamment en ce qui concerne le bêta et l'equity risk premium). Comme nous faisons une actualisation en tenant compte de l'EBIT avant impôts, nous calculons le WACC avant impôts (IAS 36.55).

Le budget de la première année suivant l'exercice budgétaire est approuvé en fin d'année par le Conseil d'Administration du Groupe. Pour les années N+2 et N+3, nous utilisons les budgets de chaque UGT ou à défaut, faisons l'hypothèse d'une évolution prudente, sur base des meilleures estimations disponibles. Pour la suite du test, nous utilisons l'estimation établie pour l'année N+3 sans taux de croissance en neutralisant les amortissements et investissements de la valeur terminale. Cette règle générale peut faire l'objet d'exceptions lorsque certains événements exceptionnels justifient le fait que les budgets approuvés soient revus ou que les croissances retenues après l'année N+3 soient différentes de zéro.

Nous obtenons ainsi une « Enterprise Value » qui est comparée à la valeur des actifs immobilisés de cette UGT.

Si ce test est négatif, la situation est présentée au Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur la perte de valeur à acter sur le goodwill (ou ensuite sur les actifs) de l'UGT concernée.

Les hypothèses retenues lors de ce test pour le calcul du WACC nous ont été fournies par diverses autres sources financières de référence (market inputs) :

- Risk free rate : 2,76% (2,08% en 2022)
- Levered Beta : 0,8 (1,47 en 2022)
- Equity risk premium : 8,9% (10,79% en 2022)
- Prime Rate 5 ans : 2,10% (2,08% en 2022)
- Premium : 0,82% (0,4% en 2022)
- Debt ratio : 23,11% (47,81% en 2022)
- Pre-Tax WACC : 9,8% (11,57% en 2022)
- Taux croissance à l'infini utilisé dans les DCF : 2% (2% en 2022)

Nous estimons que les budgets sont établis de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en Conseil d'Administration, particulièrement pour les entités en difficultés. Une analyse ex-post (une procédure de back-testing pour les UGT montrant une grande divergence entre les budgets X-1 et les actuals) a été effectuée sur les différentes UGT du Groupe, comparant les réalisés par rapport aux budgets de l'année N-1. Cette analyse a mené à revoir de manière plus conservatrice les hypothèses budgétaires retenues par certaines UGT, sans que cela ne génère d'indicateurs supplémentaires de perte de valeur. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives.

Au terme de l'analyse faite par le Comité d'audit et Conseil d'Administration, il a été décidé de ne pas acter de perte de valeur sur le goodwill ainsi que sur les autres actifs non courants.

Test de sensibilité

Parmi les hypothèses utilisées, celles dont la variation a des incidences les plus significatives sur les états financiers sont les flux de trésorerie prévisionnels (qui sont principalement influencés par les hypothèses relatives à l'évolution future du chiffre d'affaires et à l'évolution de la marge brute) et le taux d'actualisation (WACC). Un test de sensibilité a été réalisé sur ces hypothèses, en les faisant varier indépendamment de 1% sans modifier les autres paramètres. Pour l'UGT FDG / Gartal / Pomarom / UAB Camargo, une diminution de 1% du taux de croissance du chiffre d'affaires ou de la marge brute pourrait amener à reconnaître une perte de valeur du goodwill y afférent.

Nous indiquons néanmoins que, par la forte diversification des activités du Groupe, aucune modification d'une hypothèse particulière à une activité ne peut avoir d'impact très significatif, à elle seule, sur l'entière du Groupe. Seule la conjonction de plusieurs hypothèses dans différentes activités peut entraîner des impacts significatifs au niveau du Groupe, mais ceci ressort plus d'une analyse « portefeuille » que d'une analyse spécifique à une UGT. Au niveau du portefeuille nous estimons avoir des activités suffisamment peu corrélées entre elles pour minimiser le risque de conjonction d'hypothèses.

Coûts de développement

Les acquisitions reprises en coûts de développement en 2023 (€ 1,5 million) portent principalement sur les activités menées par le groupe Biobest et représentent les efforts de « développement » continus pour lesquels les conditions prescrites par IAS 38 ont pu être démontrées et documentées. Ce montant ne représente qu'une (faible) partie de la totalité des activités R&D (*Research & Development*) menées par ce groupe. En effet, la plupart des efforts R&D sont pris en résultat pendant l'année en absence de documentation formelle des conditions prescrites par IAS 38.

NOTE 12: IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION

Immobilisations corporelles

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION						
Au 1^{er} janvier 2022	76.016	92.896	12.997	10.019	14.261	206.189
Acquisitions	7.097	7.913	3.244	5.664	2.516	26.435
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	1.569	347	1.048	2.050	30	5.045
Cessions	-25	-2.001	-748	-565	-192	-3.532
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	2.160	1.451	1.025		114	4.750
Variation de change	39	-698	-111	-75	-240	-1.085
Transferts et autres	570	1.485	-229	-5.343	-18	-3.536
Au 31 décembre 2022	87.426	101.392	17.227	11.750	16.471	234.266
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 1^{er} janvier 2022	-38.773	-68.856	-8.807	-262	-9.480	-126.178
Amortissements de l'année	-2.497	-6.679	-2.195	-5	-1.209	-12.585
Cessions	380	1.505	637	14	136	2.672
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	-600	-845	-622	-	-	-2.066
Variation de change	160	568	77	-	204	1.008
Transferts et autres	151	-181	190	-	5	165
Au 31 décembre 2022	-41.179	-74.488	-10.720	-252	-10.344	-136.983
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2022	46.247	26.904	6.507	11.498	6.127	97.284
Dont valeur nette des actifs en location-financement		2.375	400			2.775

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION						
Au 1^{er} janvier 2023	87.426	101.392	17.227	11.750	16.471	234.266
Acquisitions	6.651	5.044	3.145	9.558	1.900	26.299
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	366	7.928	2.434	17.428	156	28.313
Cessions	-3.728	-3.481	-1.333	-8	-383	-8.933
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	250	261	204	-	-	716
Variation de change	-1.008	-1.301	-614	-120	-578	-3.621
Transferts et autres	-2.956	5.900	3.469	-8.258	183	-1.662
Au 31 décembre 2023	87.001	115.743	24.532	30.350	17.750	275.377
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 1^{er} janvier 2023	-41.179	-74.488	-10.720	-252	-10.344	-136.983
Amortissements de l'année	-2.645	-6.923	-2.730	-10	-1.509	-13.816
Cessions	2.252	2.941	1.292	-	333	6.818
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	-70	-142	-111	-	-	-323
Variation de change	110	493	302	-	212	1.116
Transferts et autres	526	-1.273	-3.223	-3	-184	-4.156
Au 31 décembre 2023	-41.006	-79.391	-15.190	-264	-11.492	-147.344
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2023						
	45.995	36.352	9.342	30.086	6.258	128.033
Dont valeur nette des actifs en location-financement		2.762	370			3.132

Nous renvoyons à la note 3 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et leurs régimes d'amortissements.

Le Groupe a poursuivi ses programmes d'investissements en 2023, principalement chez Biobest et Natix (Division Life Sciences), chez SNAM (Division Chemicals) et chez Delka (Division Food), mais aussi dans les autres activités du Groupe.

Au 31 décembre 2023, le Groupe a consenti des nantissements fermes (hypothèques) sur des terrains et bâtiments à hauteur de € 0,6 million, et des mandats hypothécaires à hauteur de € 11 millions. Nous renvoyons à la Note 26 pour plus d'informations.

Pertes de valeur sur actifs non financiers

Le Groupe a procédé, conformément à l'IAS 36, à un examen des valeurs comptables des actifs du Groupe afin d'y déceler d'éventuelles indications d'impairment.

La valeur des immobilisations corporelles du Groupe est évaluée à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilisation (testée dans le cadre des tests d'impairment des UGT) et leur valeur de marché (valeur recouvrable).

Le test n'a pas relevé d'indicateurs significatifs de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles dans le Groupe en 2023.

Actifs au titre du droit d'utilisation (leasing)

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Total
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1^{er} janvier 2022	7.032	410	2.338	9.780
Acquisitions	5.673	143	1.952	7.768
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	3.273	81	1.003	4.357
Cessions	-61	-	-139	-200
Variation de change	-339	-4	-105	-447
Transferts et autres	-	-	-12	-12
Au 31 décembre 2022	15.578	630	5.037	21.245
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 1^{er} janvier 2022	-2.739	-122	-1.198	-4.058
Amortissements de l'année	-2.662	-97	-923	-3.681
Cessions	48	-11	137	174
Variation de change	61	1	22	84
Transferts et autres	1	1	-15	-14
Au 31 décembre 2022	-5.291	-227	-1.976	-7.495
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2022	10.287	403	3.061	13.751

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Total
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1^{er} janvier 2023	15.578	630	5.037	21.245
Acquisitions	3.109	68	903	4.079
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	5.578	423	2.947	8.948
Cessions	-286	-	-544	-830
Variation de change	-529	-2	-44	-575
Transferts et autres	176	110	6	291
Au 31 décembre 2023	23.626	1.228	8.304	33.158
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 1^{er} janvier 2023	-5.291	-227	-1.976	-7.495
Amortissements de l'année	-2.523	-126	-1.292	-3.942
Cessions	-	-	384	384
Variation de change	200	-	6	206
Transferts et autres	-168	-75	-32	-275
Au 31 décembre 2023	-7.783	-428	-2.910	-11.121
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2023	15.844	800	5.393	22.037

Les actifs au titre du droit d'utilisation augmentent principalement en raison de l'acquisition de Biotrop en décembre 2023.

NOTE 13: PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

En EUR milliers	2023	2022
VALEUR D'ACQUISITION		
Au 1^{er} janvier	3.329	2.861
Acquisitions - augmentation capital	208	208
Résultats de l'exercice	584	236
Dividendes versés	-189	-232
Changements de méthode de consolidation/périmètre	-38	0
Ecart de conversion	-70	9
Divers	239	248
Au 31 décembre	4.063	3.329

Les sociétés consolidées par mise en équivalence dans le Groupe en 2023 sont Chemcom, TecnoScent, PT Bromélaïne, Kocaman Camargo, Virunga Enzymes, Nema Terra et Terhormon. La liste des entreprises associées et des coentreprises est disponible à la note 29.

En ce qui concerne TecnoScent, société en cours de liquidation, un litige oppose Givaudan à Chemcom concernant le partage des actifs de cette société. Ceci empêche dès lors de finaliser la liquidation de TecnoScent. Plus d'informations concernant ce litige sont disponibles dans le rapport de gestion du présent rapport annuel.

Le test de pertes de valeur (impairment test), décrit dans la note 11, a été réalisé sur les participations mises en équivalence

Participations dans des entreprises associées et co-entreprises

Les entreprises associées et co-entreprises qui ne sont pas classées comme détenues en vue de la vente/activités abandonnées sont consolidées en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

en EUR milliers	2023			2022		
	Co-entreprises	Entreprises associées	TOTAL	Co-entreprises	Entreprises associées	TOTAL
Participations dans des entreprises associées et co-entreprises	2.233	1.830	4.063	1.633	1.697	3.329
Résultats des entreprises associées et co-entreprises	730	-146	584	402	-167	236

Le résultat des co-entreprises est en augmentation par rapport à 2022. Cette augmentation est due aux bonnes performances de la co-entreprise indonésienne, PT Bromélaïne, active dans la production d'enzymes naturels.

Les tableaux ci-dessous présentent le résumé de l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 des principales entreprises associées et coentreprises du Groupe.

	2023		
2023 - Co-entreprises	Menetrel	Tecnoscent	PT Bromélaïne
Pourcentage de détention	50,00%	50,00%	50,00%
Secteur opérationnel	Food	Life Sciences	Life Sciences
Pays	Turquie	Belgique	Indonésie
État de la situation financière (KEUR)			
Total des actifs	362	7	7.260
Total des dettes financières à long terme	Néant	Néant	150
Dividendes reçus	Néant	Néant	Néant
Restrictions contractuelles	Néant	Néant	Néant

	2023			
2023 - Entreprises associées	Chemcom	Nema Terra	Terhormon	Virunga Enzymes
Pourcentage de détention	41,59%	19,70%	24,75%	41,37%
Secteur opérationnel	Life Sciences	Life Sciences	Life Sciences	Life Sciences
Pays	Belgique	Belgique	Italie	RDC
État de la situation financière (KEUR)				
Total des actifs	2.273	548	8.039	599
Total des dettes financières à long terme	1.700	Néant	Néant	105
Dividendes reçus	Néant	Néant	189	Néant

	2022		
2022 - Co-entreprises	Menetrel	Tecnoscent	PT Bromélaïne
Pourcentage de détention	50,00%	50,00%	50,00%
Secteur opérationnel	Food	Life Sciences	Life Sciences
Pays	Turquie	Belgique	Indonésie
État de la situation financière (KEUR)			
Total des actifs	495	7	6.215
Total des dettes financières à long terme	Néant	Néant	418
Dividendes reçus	Néant	Néant	Néant
Restrictions contractuelles	Néant	Néant	Néant

	2022				
2022 - Entreprises associées	Chemcom	Real IPM UK	Nema Terra	Terhormon	Virunga Enzymes
Pourcentage de détention	41,57%	33,80%	33,33%	24,75%	30,00%
Secteur opérationnel	Life Sciences				
Pays	Belgique	Royaume-Uni	Belgique	Italie	RDC
État de la situation financière (KEUR)					
Total des actifs	2.499	890	53	8.128	351
Total des dettes financières à long terme	1.111	874	Néant	Néant	150
Dividendes reçus	Néant	Néant	Néant	232	Néant

NOTE 14: ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés détaillés par différence temporaire sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En EUR milliers	Actif		Passif		Net	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actifs des régimes de pension	509	520	0	0	509	520
Immobilisations corporelles	1.053	802	2.895	2.370	-1.842	-1.569
Immobilisations incorporelles	8.129	0	19.589	12.529	-11.461	-12.529
Stocks	431	434	871	838	-440	-405
Provisions et avantages du personnel	2.965	2.291	1.183	820	1.782	1.470
Pertes fiscales	11.443	4.805	982	525	10.461	4.279
Créances commerciales et autres débiteurs	105	31	916	685	-811	-654
Compensation par entité fiscale	-10.851	482	-10.851	482	0	0
Actifs / (passifs) d'impôts différés	13.784	9.363	15.585	18.250	-1.802	-8.887

L'augmentation des actifs d'impôts différés s'explique principalement par l'entrée en périmètre de Biotrop et par la reconnaissance des pertes fiscales dans les filiales où il est probable qu'elles dégageront un bénéfice imposable futur sur lequel pourra être imputé ces actifs d'impôt différé. Un actif d'impôt différé subit une réduction lorsqu'il n'est plus probable que le bénéfice d'impôts soit réalisé.

Au bilan, on retrouve les impôts différés suivants:

En EUR milliers	2023	2022
À l'actif	13.784	9.363
Au passif	-15.585	-18.250
Net	-1.802	-8.887

En application des règles IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés bilamment par unité fiscale.

Différences temporaires ne donnant pas lieu à la reconnaissance d'impôts différés

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participations lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Réformes fiscales

Le Groupe tient compte des implications des réformes fiscales adoptées ou quasi adoptées.

Impôts différés sur pertes fiscales

Les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité élevée que les bénéfices imposables des 3 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.

Le stock d'impôts différés activés sur pertes fiscales s'élève à € 11,4 millions dans le Groupe à fin 2023 (€ 4,8 millions à fin 2022).

Déficits fiscaux non utilisés

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose de pertes fiscales non valorisées dans le bilan qui correspondraient à des actifs d'impôts différés à hauteur de € 10,3 millions (2022 : € 14,3 millions).

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés concernent en majorité les entités Floridienne, Surgemer et Karras pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de visibilité suffisante sur la récupérabilité des pertes à terme tenant compte des éléments/critères décrits ci-dessus.

Sur base des budgets et de la législation actuelle, la grande majorité de ces pertes est attendue à être utilisée dans le futur, mais il a été décidé de ne pas reconnaître d'impôts différés sur ces pertes étant donné les perspectives de récupérabilité supérieures à 3 ans.

NOTE 15: AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS

Autres actifs non courants

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1^{er} janvier 2022	11.444	2.278	748	14.470
Acquisitions	250	923	35	1.207
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	299		2	301
Cessions et retraits		-845	-53	-898
Variation de change	1	31	-6	24
Transfert d'un poste à un autre		-361		-361
Juste valeur instrument financier dérivé - hedging			261	261
Divers			-4	-4
Au 31 décembre 2022	11.991	2.025	984	15.001
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 1^{er} janvier 2022	-529	-971	-125	-1.625
Pertes de valeur actées		-1	-125	-126
Cessions		476		476
Transfert d'un poste à un autre		485		485
Au 31 décembre 2022	-529	-11	-250	-789
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2022	11.463	2.014	735	14.211
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1^{er} janvier 2023	11.991	2.025	984	15.001
Acquisitions		719	-53	665
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		85	1	86
Cessions et retraits		-403	-32	-435
Variation de change	-5	-138	-6	-149
Transfert d'un poste à un autre		-43	-59	-102
Au 31 décembre 2023	11.986	2.245	834	15.066
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 1^{er} janvier 2023	-529	-11	-250	-789
Pertes de valeur actées		-27	-125	-152
Cessions		1		1
Au 31 décembre 2023	-529	-37	-375	-940
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2023	11.458	2.208	459	14.125

Les autres actifs non courants s'élevaient à € 14,1 millions au 31 décembre 2023 et restent relativement stables par rapport au 31 décembre 2022.

La rubrique «Actions» comprend principalement :

- les participations minoritaires acquises par Biobest dans des sociétés développant des nouvelles technologies destinées à l'agriculture (Agritech). Biobest a ainsi acquis en avril 2021 une participation de 12% dans la société Arugga AI Farming. Cette start-up, basée en Israël, a été fondée en 2017 et développe des solutions robotiques pour la culture sous serre. La société a concentré ses premiers développements de produits sur la pollinisation robotisée des tomates comme alternative aux bourdons et aux méthodes manuelles. De plus, en août 2021, Biobest a investi CAD 10 millions (€ 6,7 millions) dans la société canadienne Ecoation Innovative Solutions Inc. active dans l'intelligence artificielle.
- Notre participation de 50% dans la société française Larzul (valeur comptable de € 2,6 millions) qui reste évaluée au coût historique déprécié, en absence d'une base objective permettant de la valoriser à la juste valeur. Différentes procédures judiciaires sont toujours en cours concernant cette société. En 2022, le Tribunal de Commerce de Quimper a validé notre créance à hauteur de € 1,4 million. Larzul a suivi au cours de l'exercice 2023 le cadre du plan d'apurement de notre créance. Il n'y a pas eu d'avancées juridiques décisives en 2023 et les procédures judiciaires en cours ne nous ont pas encore permis d'exercer nos droits ni de déployer notre stratégie industrielle autour de cette société. En l'absence de pouvoir de contrôle, notre participation dans Larzul est reprise dans les états financiers consolidés du Groupe comme un « actif financier non courant ». Dans le cadre des procédures en cours, nous avons obtenu des informations financières récentes sur la société Larzul. Sur base de ces éléments financiers disponibles, le Conseil est d'avis que la valeur comptable reprise en « Autres actifs financiers non courants » au bilan consolidé est très proche de la juste valeur de cet actif, estimée sur base des informations disponibles et des multiples de marché. Pour cette raison, le Conseil a décidé de maintenir la valeur de cette participation dans les comptes consolidés inchangées par rapport à sa valeur comptable historique, soit € 2,6 millions. La valeur de notre créance, exigible par jugement de justice, s'élève à € 0,8 million au 31 décembre 2023 (31 décembre 2022 : € 1,0 million).

La rubrique «Prêts» reprend divers prêts à long terme octroyés par le Groupe à certaines de ses participations mises en équivalence, PT Bromélaïne, Virunga et Chemcom principalement.

Autres actifs courants

En EUR milliers	2023	2022
Autres créances	50.896	5.226
Autres actifs courants	4.706	5.060
Actifs d'impôts courants	17.563	9.290
TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS	73.166	19.576

Les actifs d'impôts courants correspondent principalement à de la TVA à récupérer. L'augmentation de ce poste est principalement due à l'entrée en périmètre de Biotrop.

L'augmentation des autres actifs courants s'explique principalement par la créance de € 40 millions qui fait suite à l'augmentation de capital de € 98,1 millions réalisée par Biobest en mars 2023 ; et dont le paiement du solde de €40 millions a été appelé en mars 2024.

NOTE 16: ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le Groupe n'a pas d'actif au 31 décembre 2023 qui répondent aux critères nécessitant de les classer comme étant détenus en vue de la vente.

NOTE 17: STOCKS – STOCKS BIOLOGIQUES

En EUR milliers	2023	2022
Matières premières et consommables	33.030	33.977
En cours de fabrication	6.123	2.546
Produits finis	16.330	13.774
Marchandises	34.089	36.776
Autres stocks	1.968	86
TOTAL DES STOCKS	91.539	87.160
TOTAL DES STOCKS BIOLOGIQUES	4.806	3.359

Les stocks (en ce compris les stocks biologiques) augmentent de € 5,8 millions en 2023 par rapport 2022. Cette hausse s'explique par les entrées en périmètre pour € 8,0 millions, en particulier suite à l'acquisition de Biotrop.

En dehors des fonds de commerce mis en gage (détaillé dans la note 26), aucun stock n'a été déposé en garantie.

Les stocks biologiques de Biobest portent principalement sur des stocks de bourdons élevés par Biobest, et sont valorisés conformément à la norme IAS 41 (« Agriculture ») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

Nous faisons référence à la note 3.7 pour plus d'explications sur la méthodologie appliquée dans l'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de vente des stocks biologiques.

Au 31 décembre 2023, le montant des réductions de valeur sur stocks et des reprises mises en charge/revenu durant l'exercice se présente comme suit :

En EUR milliers	2023	2022
DOTATIONS RÉDUCTIONS DE VALEUR		
Matières premières et consommables	-43	-643
En cours de fabrication	2	-1
Produits finis	-23	-29
Marchandises	-19	-5
TOTAL DES DOTATIONS	-83	-677
REPRISES RÉDUCTIONS DE VALEUR		
Matières premières et consommables	92	104
En cours de fabrication	7	66
Produits finis	35	450
Marchandises	20	2
TOTAL DES REPRISES	155	622
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	72	-55

NOTE 18: AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En EUR milliers	2023	2022
Créances diverses	669	647
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	669	647

NOTE 19: TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En EUR milliers	2023	2022
Argent en caisse	2.101	265
Solde bancaire	68.424	55.457
Compte à court terme	16.461	164
TOTAL	86.986	55.886

NOTE 20: DETTES PORTANT INTÉRÊT

En EUR milliers	2023	2022	Juste valeur au 31.12.2023
Emprunts bancaires	202.557	171.335	193.960
Emprunts obligataires	53.700	22.000	49.702
Dettes d'obligation locative	23.922	14.202	23.922
Contrats de location-financement	3.259	3.394	3.259
Découverts bancaires	24.068	36.260	24.068
Autres emprunts	6.475	28.670	6.475
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	313.981	275.860	301.386

Évolution de l'endettement du Groupe

Les découverts bancaires sont constitués de dettes à court terme souvent inférieures à 1 et 2 mois et sont destinés à financer une partie de notre besoin en fonds de roulement, principalement en fin d'année où il est le plus élevé en raison de notre forte saisonnalité dans la Division Food. Ils diminuent dès lors fortement dès le mois de janvier, pour réaugmenter progressivement au cours du second semestre de l'exercice.

Les tirages sur découverts bancaires ont diminué de € 12,2 millions au 31 décembre 2023.

Les emprunts bancaires et obligataires sont des dettes à long terme contractées auprès de banques ou d'institutionnels, avec des maturités et des plans de remboursements variables, et généralement à taux fixes. Nos emprunts bancaires et obligataires ont augmenté de € 62,9 millions par rapport à 2022. Ceci s'explique principalement par les entrées de périmètre de l'exercice liées principalement aux dettes financières de Biotrop acquise en décembre 2023.

L'endettement financier du Groupe a globalement augmenté de € 38,8 millions en 2023 par rapport à 2022. La trésorerie ayant augmenté de € 31,1 millions, la dette nette (Dettes financières - trésorerie) a dès lors augmenté en réalité de € 7,7 millions en 2023.

Taux d'intérêt

Les emprunts bancaires à long terme sont souscrits majoritairement à des taux d'intérêts fixes. Le taux moyen pondéré des emprunts bancaires à taux fixe est de 3,61% (2022 : 3,44%).

En dehors des € 87,0 millions de trésorerie du Groupe, le Holding dispose pour faire face à ses engagements de lignes de crédit auprès d'institutions financières à hauteur de € 25,6 millions (€ 34,6 millions fin 2022).

Les «instruments financiers dérivés» concernent principalement des contrats de couverture de change USD/€ et CAD/€ (Comptabilité de couverture) et des contrats IRS. Ils sont repris dans la note 26 ('Comptabilité de couverture'). Ils sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie avec variation de leur juste valeur en autres éléments du résultat global.

Covenants

Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi de plusieurs prêts par ses banques. Tous ces covenants étaient respectés au 31 décembre 2023.

Le Groupe Biobest doit respecter un covenant dans le cadre de ses financements bancaires et de ses principaux prêts à long terme. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio (Dette financière nette / EBITDA), calculé au niveau de Biobest Group. Au 31 décembre 2023, ce covenant était respecté.

Il doit être testé au 31 décembre de chaque exercice et il y a un breach en cas de deux dépassements consécutifs.

Emprunts obligataires

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, Floridienne et Biotrop ont émis des emprunts obligataires. Les détails de ces emprunts obligataires étaient les suivants au 31 décembre 2023 :

Devise	Valeur (en milliers)		Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/ non-coté	Échéance	Juste valeur
	Montant en EUR	Montant en devise					
EUR	12.000	12.000	4,0%	4,0%	non-coté	2025	11.713
BRL	27.540	147.666	5,4%	5,4%	non-coté	2028	24.739
BRL	14.159	75.920	5,9%	5,9%	non-coté	2027	13.250

Échéanciers des dettes courantes et non courantes

En EUR milliers	2023	2022
Découverts bancaires	24.051	36.202
Emprunts échéant dans l'année des dettes long terme	40.933	27.685
Emprunts échéant entre la 2 ^e et 5 ^e année	152.164	123.729
Emprunts échéant au-delà de la 5 ^e année	96.834	88.245
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES (À COURT ET LONG TERME)	313.981	275.860

Évolution des dettes portant intérêt

En EUR milliers	2023
Au 1^{er} janvier 2023	275.860
Entrée de périmètre	87.881
Augmentation dettes à long terme	21.204
Remboursements de dettes à long terme	-21.991
Variation découvert bancaire (hors entrée en périmètre)	-23.887
Impact écart de change	-4.595
Variation dettes obligations locatives	157
Autres variations	-20.648
Au 31 décembre 2023	313.981

Au 31 décembre 2023, les dettes découlant des options d'achat et de vente ainsi que les earn-out ont été reclassés dans la note 25 ci-dessous étant donné leur nature. Ce transfert est indiqué dans le tableau ci-dessus comme 'Autres variations'.

NOTE 21: PROVISIONS

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2022	9	157	666	599	1.431
dont provisions non courantes	9	102	666	598	1.375
dont provisions courantes		55		1	56
Dotations	67				67
Acquisitions et variations de périmètre		24			24
Reprises		-5		-7	-12
Écarts de conversion		0		7	7
Autres				-370	-370
Au 31 décembre 2022	76	176	666	230	1.148
dont provisions non courantes	76	121	666	229	1.092
dont provisions courantes		55		1	56

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2023	76	176	666	230	1.148
dont provisions non courantes	76	121	666	229	1.092
dont provisions courantes		55		1	56
Acquisitions par voie regroup. entreprises		183			183
Utilisations				10	10
Reprises		-25	-666		-691
Ecart de conversion		1		-1	0
Au 31 décembre 2023	76	335		239	650
dont provisions non courantes	76	97		238	410
dont provisions courantes		238		1	239

Nous estimons avoir provisionné l'ensemble des risques liés aux différents postes repris ci-dessus. Les risques environnementaux ont été évalués et sont mis à jour chaque année sur base des informations disponibles, des législations en vigueur et des conditions de nos permis d'exploitation. La problématique environnementale est un domaine dans lequel les réglementations et contraintes de prévention sont de plus en plus strictes lors du renouvellement des permis. Le Groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Ces contraintes sont parfois difficiles à quantifier précisément, notamment quand il s'agit d'estimer la valeur actuelle des coûts de remise en état à très longue échéance. Là où cela s'avère nécessaire, nous estimons que les provisions nécessaires sont comptabilisées afin de se conformer aux engagements légaux, en conformité avec le référentiel comptable.

NOTE 22: AUTRES PASSIFS

En EUR milliers	2023	2022
Dettes sociales	20.291	12.473
Acomptes sur commandes	153	15
Autres créditeurs	51.037	4.157
Autres passifs courants	5.289	9.099
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	76.770	25.744

NOTE 23: CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société est de € 4.854.769,98.

Il est représenté par 996.857 parts sociales sans désignation de valeur.

Le nombre d'actions propres du Groupe détenues par Floridienne SA s'élève à 17.363 au 31 décembre 2023. Les actions propres de Floridienne, autrefois détenues par sa filiale Natix SA, avaient été vendues à Floridienne SA dans le courant de l'année 2017.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA. En date du 30 novembre 2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne SA, conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005.

Dividendes payés et proposés

Pour rappel, concernant l'exercice 2022, Floridienne avait distribué des dividendes € 2,5 par action (à l'exception des actions propres détenues par Floridienne S.A.), soit pour un montant total de € 2.448.735.

Concernant l'exercice 2023, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale de Floridienne de payer un dividende brut de € 2,5 par action (à l'exception des actions propres détenues par Floridienne S.A.), soit pour un montant total de € 2.448.735.

Les présents états financiers sont présentés avant répartition du résultat de l'exercice.

NOTE 24: BÉNÉFICE PAR ACTION

	2023	2022
Mouvement du nombre d'actions		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	996.857	996.857
Augmentation de capital	-	-
Nombre d'actions, solde de clôture	996.857	996.857
Nombre d'actions propres	17.363	17.363
Nombre moyen pondérés d'actions considérées		
Nombre moyen d'actions	996.857	996.857
Données de base	979.494	979.494
Données diluées	979.494	979.494
Résultat de base attribuable aux actionnaires (en KEUR)	3.548	12.036
Résultat ajusté attribuable aux actionnaires (en KEUR)	3.548	12.036
Résultat de base par action ¹	3,62	12,29
Résultat dilué par action ²	3,62	12,29

Le nombre moyen pondéré d'actions considérées ci-dessus tient compte des actions propres détenues par Floridienne.

1 Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

2 Étant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

NOTE 25 : ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS, DROIT ET ENGAGEMENTS

Au 31 décembre En EUR milliers	2023	2022
Hypothèques	574	1.075
Mandats hypothécaires	10.985	10.985
Gages sur fonds de commerce	4.137	4.340
Options sur actions	87.845	15.931
Autres	11.759	9.289
TOTAL DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS	115.300	41.620

Au 31 décembre 2023, les dettes découlant des options d'achat et de vente ainsi que les earn-out ont été reclassés dans la note 25 ci-dessous étant donné leur nature.

Contrats de location simple

Les engagements de location simple correspondent à des engagements de paiement de loyers futurs dans le cadre de contrats de location de biens immobiliers, de biens d'équipement et de matériel roulant. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la plupart des contrats correspondants à ces engagements est incluse dans le champ d'application de la norme IFRS 16. A partir de cette date, il ne subsiste plus hors bilan que les engagements de paiements de loyers futurs exclus de la dette de location.

Options sur actions

Dans le cadre de l'acquisition de la société IVOG par Biobest en janvier 2018, des options d'achat et de vente ont été échangées sur la participation toujours détenue par le minoritaire. Biobest a exercé les options qui étaient à maturité en 2022 et a ainsi augmenté son pourcentage de participation à 80%. Les termes et conditions d'exercice de ces options étant identiques, elles ont été considérées comme des options «croisées», et comptabilisées comme si le contrôle de cette minorité appartenait déjà au Groupe Floridienne. La juste valeur de ces options est estimée à chaque clôture. La dette correspondante et actualisée a été comptabilisée dans les autres dettes long terme du bilan consolidé.

Dans le cadre de l'acquisition de la société Bugs for Bugs par Biobest en janvier 2019, des options d'achat et de vente ont été échangées avec les actionnaires historiques pour 19% exerçables en 2022 et 51% exerçables en 2025. Biobest a exercé ses options en 2022 et a ainsi augmenté son pourcentage de participation dans cette société à 49%. Ces options sont considérées comme des options «croisées» et comptabilisées comme si le contrôle de l'actionnaire minoritaire avait déjà été transféré au Groupe. Ceci est également justifié par les faits et circonstances qui démontrent que le Groupe a pris le contrôle sur les activités principales de la société. La juste valeur de ces options est estimée à chaque clôture. La dette correspondante et actualisée a été comptabilisée dans les autres dettes long terme du bilan consolidé.

Dans le cadre de l'acquisition de la société Biopartner par Biobest en avril 2022, des options d'achat et de vente ont été échangées avec les actionnaires historiques pour 40%. En 2023, Biobest a exercé ses options et a ainsi augmenté son pourcentage de participation dans cette société à 100%. Ces options sont considérées comme des options «croisées» et comptabilisées comme si le contrôle de l'actionnaire minoritaire avait déjà été transféré au Groupe. La juste valeur de ces options est estimée à chaque clôture. La dette correspondante et actualisée a été comptabilisée dans les autres dettes long terme du bilan consolidé.

Dans le cadre de l'acquisition de la société Bioresources par Biological Services (filiale de Biobest) en décembre 2021, des options d'achat et de vente ont été échangées avec les actionnaires historiques pour 49%. En 2023, Biological Services a exercé ses options et a ainsi augmenté son pourcentage de participation dans cette société à 100% (100% pour Biological Services et donc 51% pour Biobest).

Enfin, dans le cadre de l'acquisition de Biotrop par Biobest en décembre 2023, des options d'achat et de vente ont été échangées avec les actionnaires historiques pour 15,31% exerçables entre 2027 et 2030. La juste valeur de ces options est estimée à chaque clôture. La dette correspondante et actualisée a été comptabilisée dans les autres dettes long terme du bilan consolidé.

NOTE 26 : INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTIONS DES RISQUES FINANCIERS

La comptabilisation des instruments financiers dérivés est décrite en note 3

Les principaux risques (financiers) susceptibles d'impacter directement les états financiers du Groupe sont détaillés et valorisés ci-après :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de change

Risque de crédit

Le risque de crédit représente un risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Certaines filiales du Groupe pour lesquelles il existe un risque crédit particulier sur leur clientèle ont souscrit un contrat d'assurance couvrant leurs créances commerciales et ceci principalement dans la division Food. Le recours aux contrats d'assurance de crédit est peu significatif dans la mesure où la grande majorité de nos clients sont dans le secteur de la grande distribution qui disposent d'une solvabilité solide et d'un bon historique de paiements. Des stratégies et procédures de contrôle ont en outre été élaborées afin d'assurer un suivi minutieux du risque de crédit chez chaque client.

Le risque de crédit porte également sur la concentration des ventes réalisées avec des clients importants. Ce risque est limité par plusieurs aspects, notamment la diversification du Groupe dans des secteurs différents et peu corrélés entre eux.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était de :

Au 31 décembre En EUR milliers	2023
Créances commerciales	141.939
Autres actifs financiers	669
Autres actifs	55.603
SOUS-TOTAL	198.210
Trésorerie et équivalents de trésorerie	86.986
TOTAL	285.196

La balance âgée des créances commerciales, autres actifs financiers et autres actifs à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre En EUR milliers	2023	2022
Pas encore échu	134.991	64.646
Échu 0 - 120 jours	59.724	26.160
Échu 121 - 365 jours	6.523	5.194
Échu depuis plus d'un an	4.691	4.671
Réduction de valeur	-7.719	-4.806
TOTAL	198.210	95.866

Les créances échues s'élèvent à € 70,9 millions fin 2023 (contre €36 millions à fin 2022). Des réductions de valeur cumulées sur créances commerciales s'élèvent à € 7,7 millions à fin 2023.

Le portefeuille clients de chaque entité du Groupe est suivi de manière continue, et des réductions de valeur sont prises dès qu'un risque concret et objectif est identifié concernant un client particulier. Le Groupe a toutefois, vu le type de clients et l'application d'assurance-crédit, très peu d'historique de pertes de crédit permettant d'appliquer un modèle fiable de calcul pour les pertes attendues et applique plutôt une approche individuelle.

A la date de clôture, les dotations/reprises sur les clients douteux se présentaient comme suit :

Au 31 décembre En EUR milliers	2023	2022
Dotations	-410	-1.446
Dotations suite aux regroupements d'entreprises	2.215	-1.226
Reprises/annulation	88	230
Variation de change	136	154
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	2.401	-2.289

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque, pour le Groupe, de connaître des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à l'échéance.

L'approche de Floridienne Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, par la mise en place d'une gestion de trésorerie Groupe, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance. Le suivi du financement à court et long terme est également assuré de (très) près par l'organe de gestion et par le Comité d'audit sur base de cash-flow prévisionnels détaillés et du suivi des « bank covenants ».

Floridienne Group dispose de lignes de crédit qui lui garantissent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires et répondent à ses besoins financiers actuels et futurs. Les lignes de crédit disponibles atteignent € 25,6 millions (€ 36,3 millions fin 2022), dont € 24,1 millions sont utilisées au 31 décembre 2023.

Pour plus d'information sur la stratégie du Groupe concernant les taux d'intérêts, nous faisons référence à la section du risque de taux d'intérêt ci-dessous :

Au 31 décembre En EUR milliers	2023	2022
Dettes financières	313.981	275.860
Dettes commerciales	73.116	56.688
TOTAL	387.097	332.549

À la date de clôture, l'affectation des fournisseurs suivant l'opérationnel ou l'investissement était la suivante :

Au 31 décembre En EUR milliers	2023	2022
Fournisseurs liés aux investissements	3.323	8.272
Fournisseurs liés à l'opérationnel	69.793	48.416
TOTAL	73.116	56.688

La balance âgée des dettes commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre En EUR milliers	2023	2022
Pas encore échu	59.780	45.505
Échu 0 - 120 jours	9.432	10.490
Échu 121 - 365 jours	3.306	243
Échu depuis plus d'un an	598	450
TOTAL	73.116	56.688

Risque de taux d'intérêts

	Montant	Taux	Couverture
Lignes de crédit utilisées	24,1	variable	non
Dettes financières - non courant / courant	26,4	variable	non
Dettes financières - non courant / courant	5,3	variable	IRS
Dettes financières - non courant / courant	258,3	fixe	non
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	314,0		

Nos € 25,6 millions de lignes de crédit disponibles, utilisées à hauteur de € 24,1 millions au 31 décembre 2023 (€ 18,2 millions au 31 décembre 2022), sont financées au moyen de taux variables basés sur des taux de marchés tels l'Euribor. Notre activité étant fortement saisonnière, l'utilisation de nos lignes de crédit est variable d'un moment à l'autre pendant l'année. Sensibilisé à un niveau d'utilisation constant pendant l'année de € 24,1 millions, une hausse des taux d'intérêts de 1% représenterait une charge complémentaire pour le Groupe de l'ordre de € 0,2 million.

Des couvertures IRS ont été prises pour des prêts à long terme à taux variables chez Floridienne S.A. pour un montant notionnel de € 3,8 millions et chez Karras S.A. pour un montant notionnel de € 1,0 million. Etant donné que ces couvertures de taux sont parfaitement liées à un emprunt, le coût de l'évaluation à la juste valeur de ces instruments est repris directement en variation des fonds propres (« autres éléments du résultat global »). La juste valeur au 31 décembre 2023 de ces contrats (cash-flow hedge) est positive et s'élève à € 0,1 million.

Le reste de nos dettes financières (€ 346,8 millions) sont financées à taux fixes, pour des montants et des maturités variables.

Le taux moyen pondéré de nos emprunts court terme à taux variable est de 5,1% (2022 : 2,3%) au 31 décembre 2023, et de 3,61% (2022 : 3,44%) pour les emprunts long terme à taux fixe.

Risque de change

Le risque de change se définit comme le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle.

L'exposition du Groupe au risque de change peut intervenir à plusieurs niveaux :

- Les opérations commerciales (achats et ventes) réalisées en devises autres que la devise fonctionnelle du Groupe : les effets de change sur ces opérations sont pris en résultats au cours de l'exercice.
- Des avances à long terme faites par le Groupe à ses participations : les effets de change sur ces avances passent par les écarts de conversion, dans les capitaux propres consolidés, s'il n'y a pas d'échéance définie à ces avances.
- La consolidation en euros (monnaie fonctionnelle du Groupe), des fonds propres de nos filiales dont la monnaie fonctionnelle est en devises : les effets de change sur la consolidation des fonds propres de nos filiales en devises passent par les écarts de conversion, dans les capitaux propres consolidés. Ceux-ci sont recyclés dans le compte de résultats en cas de changement de périmètre de la filiale concernée.

À l'exception d'opérations décrites ci-dessous dont les montants et les durées sont bien définis, et qui font l'objet de couvertures spécifiques, le Groupe n'a pas pour politique de couvrir systématiquement son risque de change.

En 2021, dans le cadre de son acquisition de Beneficial Insectary aux Etats-Unis, Biobest a emprunté € 40 millions qui seront remboursés avec des cashflows générés par cette société aux Etats-Unis. Afin de se couvrir contre des évolutions désavantageuses du cours de USD, Biobest a conclu des « *cross-currency interest rate swap* » pour un montant notionnel de \$ 39,0 millions.

En 2022, dans le cadre de son acquisition de Plant Product au Canada, Biobest a emprunté € 35 millions qui seront remboursés avec des cashflows générés par cette société au Canada. Afin de se couvrir contre des évolutions désavantageuses du cours de CAD, Biobest a conclu des « *cross-currency interest rate swap* » pour un montant notionnel de CAD 50,6 millions.

A noter toutefois, concernant Kimflor, que ses effets de change liés aux opérations courantes habituelles (sur créances commerciales principalement) ont été reclassés en Autres produits d'exploitation, pour un montant de € 1,6 million en 2023 (€ 1,0 million en 2022).

Risque lié aux devises

Les produits financiers les plus utilisés pour couvrir les risques de devises sont les contrats de vente à terme. Notre exposition au risque devise/de change restant en général limité dans le Groupe, vu l'importance de nos opérations réalisées en euros, nous n'y recourons que de manière ponctuelle, pour couvrir des risques spécifiques et jamais de manière spéculative.

Les risques de change sur les actifs et passifs concernent principalement nos filiales de l'Est ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'Euro ainsi que les filiales ayant une monnaie fonctionnelle en USD. Les différences de change relatives à ces actifs et passifs sont reprises en écart de conversion (« autres éléments du résultat global ») et s'élèvent à :

- € -1,0 millions (€ 1,3 millions en 2022) pour les filiales ayant le USD comme monnaie fonctionnelle.
- € 0,6 millions (€ -2,9 millions en 2022) pour les filiales ayant le CAD comme monnaie fonctionnelle.

Test de sensibilité du change sur les fonds propres consolidés

Les monnaies auxquelles le Groupe est le plus exposé sont le TRY (Livre Turque) et le USD (Dollar Américain) au 31 décembre 2023.

- Une appréciation / dépréciation de 10% du TRY (Livre Turque), par rapport à l'Euro, aurait provoqué un impact de € +/- 0,6 million (€ +/- 0,7 million au 31 décembre 2022) sur les capitaux propres consolidés de Floridienne.
- Une appréciation / dépréciation de 10% du USD aurait provoqué un impact de +/- € 2,1 millions (+/- € 2,5 million au 31 décembre 2022) sur les capitaux propres.
- Une appréciation / dépréciation de 10% du CAD aurait provoqué un impact de +/- € 3,5 millions (+/- € 4,9 millions au 31 décembre 2023) sur les capitaux propres.

Ces calculs ne se rapportent qu'aux positions bilantaires détenues par Floridienne et ne tiennent pas compte de l'impact de l'appréciation/dépréciation de ces devises sur le cours des actifs sous-jacents.

Au 31/12/2023, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaille comme suit:

Au 31 décembre En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	35.532	40.554	-5.022
USD	16.075	16.807	-732
GBP	235	136	99
TRY	6.804	936	5.869
CAD	13.057	9.099	3.959
MAD	3.523	1.315	2.209
MXP	1.038	547	492
RON	15	86	-71
BRL	60.336	1.386	58.950
Autres	5.323	2.251	3.072

Au 31/12/2022, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit:

Au 31 décembre En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	44.313	32.756	11.557
USD	10.182	9.459	723
GBP	274	125	149
TRY	6.426	394	6.032
CAD	13.368	9.773	3.595
MAD	370	1.641	-1.271
MXP	802	641	161
RON	69	104	-35
DKK	113	0	113
Autres	5.685	1.795	3.890

Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des actifs financiers disponibles à la vente) se base sur les cours de Bourse à la date de clôture fin 2023. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation, telles que les modèles d'évaluation basés sur les valeurs estimées des flux de trésorerie actualisés. La valeur comptable des créances commerciales, diminuée de la provision pour dépréciation est supposée être équivalente à leur juste valeur. La juste valeur des passifs financiers à des fins d'information est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché, dont le Groupe dispose pour des instruments financiers similaires.

Analyse des instruments financiers par catégorie

Le tableau ci-dessous reprend une synthèse de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 selon la norme IAS 39 ainsi que la hiérarchie de la juste valeur.

La catégorie selon IFRS 9 utilise les abréviations suivantes :

- FATOCI : Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (Financial Assets measured at fair value Through Other Comprehensive Income)
- FATPL : Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Assets measured at fair value Through Profit or Loss)
- FLTPL : Passifs financiers évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Liabilities measured at fair value Through Profit or Loss)
- FAAC : Actifs financiers évalués au coût amorti (Financial Assets measured at Amortised Cost)
- FLAC : Passifs financiers évalués au coût amorti (Financial Liabilities measured at Amortised Cost)
- HeAc : Activités de couverture (Hedge Accounting)

Au 31 décembre 2023	Catégorie IFRS 9	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Autres investissements en capital				
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée)	FATOCI	14,1	14,1	Niveau 3
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	0,0	0,0	
Autres actifs non courants	FAAC	2,7	2,7	-
Créances commerciales	FAAC	141,9	141,9	-
Actifs de trading	FATPL	0,0	0,0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	FAAC	87,0	87,0	-
Autres actifs financiers				
- Placements de trésorerie	FAAC	0,0	0,0	-
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,0	0,0	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FATPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FAAC	50,9	50,9	-
Dettes financières non courantes				
- Autres dettes financières (excl. dettes d'obligation locative)	FLAC	231,4	216,0	-
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture		-2,3	-2,3	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres		0,0	0,0	
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres dettes financières	FLAC	58,7	61,4	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	FLAC	73,1	73,1	-

Au 31 décembre 2022	Catégorie IAS 39	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Autres investissements en capital				
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée)	FATOCI	11,5	11,5	Niveau 3
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	0,0	0,0	
Autres actifs non courants	FAAC	2,7	2,7	-
Créances commerciales	FAAC	84,9	84,9	-
Actifs de trading	FATPL	0,0	0,0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	FAAC	55,9	55,9	-
Autres actifs financiers				
- placements de trésorerie	FAAC	0,0	0,0	-
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,3	0,3	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FATPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FAAC	5,2	5,2	-
Dettes financières non courantes				
- Autres dettes financières (excl. dettes d'obligation locative)	FLAC	189,1	190,2	-
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture		4,7	4,7	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres				
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres dettes financières	FLAC	60,4	60,5	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	FLAC	56,7	56,7	-

(*) Il s'agit de la participation dans Larzul. Nous faisons référence à la note 15 pour plus d'information.

Techniques d'évaluation

Les instruments financiers du Groupe relèvent principalement des niveaux de classification 1 et 2. Les actifs financiers valorisés à la juste valeur de niveau 3 ne présentent pas un solde important par rapport aux autres classes d'actifs.

La juste valeur des dettes financières (non-courant) est estimée sur la base du taux d'intérêt de marché pour des dettes similaires, tenant compte du risque associé à Floridienne («credit spread»).

Comptabilité de couverture

Au 31 décembre 2023, les contrats de couverture suivants existent :

- IRS de € 3,8 millions (valeur notionnelle) : date d'échéance le 31/3/2025. La juste valeur s'élève à € 70 mille au 31 décembre 2023.
- IRS de € 1,0 million (valeur notionnelle) : date d'échéance le 17/5/2027. La juste valeur s'élève à € 35 mille au 31 décembre 2023.
- Forward de USD 0,8 million (valeur notionnelle) : date d'échéance le 16/3/2024. La juste valeur s'élève à -€ 27 mille au 31 décembre 2023.
- Cross-currency interest rate swap de €35,0 millions (valeur notionnelle) : date d'échéance le 30/06/2028. La juste valeur s'élève à € -0,7 million au 31 décembre 2023.
- Cross-currency interest rate swap de €7,4 millions (valeur notionnelle) : date d'échéance le 31/12/2025. La juste valeur s'élève à € -0,5 million au 31 décembre 2023.
- Foreign currency swap pour CAD 14,8 millions (valeur notionnelle) : date d'échéance le 30/06/2025. La juste valeur s'élève à € -0,1 million au 31 décembre 2023.
- Foreign currency swap pour \$ 39,0 millions (valeur notionnelle) : date d'échéance le 31/12/2026. La juste valeur s'élève à € -1,1 million au 31 décembre 2023.

Les justes valeurs au 31 décembre 2023 des contrats de couverture ont été comptabilisées dans les «autres éléments du résultat global».

Par ailleurs, dans le cadre de l'acquisition de Biotrop, le groupe Biobest a contracté un 'deal contingent non-deliverable foreign currency forward' portant sur l'achat de R\$ 1.900 millions (valeur notionnelle) et à un taux de change convenu à l'avance afin de se prémunir contre un risque de change. Le 'deal contingent non-deliverable foreign currency forward' a été réglé à la date d'acquisition ; c'est-à-dire le 26 décembre 2023.

NOTE 27: INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Actionnaires

Un aperçu détaillé de l'actionariat est donné dans la partie «Corporate Governance» du rapport annuel.

Relation et transactions

L'ensemble des factures émises par les parties liées dans le cadre de leurs prestations effectuées pour le compte des différentes sociétés liées à Floridienne est défini par un contrat approuvé par le Conseil d'administration.

Transactions avec filiales

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales, qui sont des parties liées, concernent principalement des ventes de produits, des prestations de services ou des transactions financières. Il n'existe pas de règles groupe concernant les transactions commerciales et de services, au vu des spécificités propres à chaque secteur dans lequel Floridienne est actif. Toutefois, les ventes de produits sont toujours réalisées à des conditions de marché, et les prestations de services font toujours l'objet d'une convention, qui est validée par le Comité de Gestion. Les transactions financières, quant à elles, font l'objet de règles groupe et sont rémunérées aux conditions de marché.

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales sont éliminées dans les états financiers consolidés et, par conséquent, ne sont pas reprises dans cette note.

Transactions avec joint-ventures et sociétés associées

Les transactions entre le Groupe et les parties liées autres que filiales (associates et co-entreprises) sont reprises de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Ces relations avec les parties liées concernent en grande partie des relations commerciales (marchandises, prestations de services rémunérés, emprunts,...), et sont également réalisées à des conditions de marché ou sur base d'une convention entre les deux parties.

Au 31 décembre En EUR milliers	2023	2022
Créances		
- À plus d'un an	869	929
- À un an au plus	505	234
Dettes		
- À plus d'un an		
- À un an au plus	2.083	1.575
Résultat opérationnel		
- Ventes et prestations	42	139
- Coût des ventes et prestations	13.381	12.627
Résultat financier		
- Produits des actifs circulants	62	58
- Autres produits financiers		
- Réductions de valeur		
- Charge des dettes		

La majorité des transactions entre parties liées vient des relations d'affaires qui existent entre le sous-ensemble Natix et ses participations mises en équivalence : Chemcom, Terhormon, Virunga et PT Bromélaïne.

Les transactions entre parties liées enregistrées en 2023 sont similaires par rapport à 2022.

Le Groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs à ces parties liées. Les opérations de vente et d'achats de biens avec ces parties liées sont réalisées aux termes et conditions habituels du Groupe, qui sont basés sur les prix de marché.

Transactions avec autres parties liées (actionnaires et administrateurs)

En dehors des transactions détaillées ci-dessous, il n'y a pas eu de transactions avec les actionnaires au cours de l'exercice. La rémunération des principaux dirigeants, regroupant tous les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité de gestion, est donnée ci-dessous:

1. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payables après l'assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En EUR	2023	2022
Rémunérations et avantages à court terme	146.500	145.000
Avantages à long terme	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-
TOTAL	145.000	145.000

2. Rémunération des membres du comité de gestion

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2023 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

	Rémunération fixe	Rémunération variable
Gaëtan Waucquez	416.341	376.336
Autres membres du Comité de Gestion	408.520	92.000

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

3. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

NOTE 28 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Au sein de la Division Life Sciences, Biobest a annoncé en janvier 2024 l'acquisition des 40% de parts restantes dans Biobest Antalya. Biobest Antalya, dont les activités sont basées en Turquie, est leader dans la pollinisation par les bourdons et le contrôle biologique. Par ailleurs, Biobest se concentre sur l'intégration des activités nouvellement acquises.

Dans la Division Chemicals, un incendie s'est déclaré le 17 février 2024 sur un site de notre activité Recyclage qui est exclusivement consacré au stockage et localisé dans l'Aveyron (France). Le site concerné est totalement distinct du site opérationnel qui traite les batteries et qui n'a nullement été affecté. L'intervention de nos équipes et des pompiers a été rapide et efficace. Seuls des dommages matériels sont à déplorer. Étant donné les couvertures d'assurances en place, l'impact financier pour le Groupe devrait être limité.

NOTE 29: FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

1. Information relative aux principales filiales (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote ≥ 50 %) consolidées selon la méthode de l'intégration globale

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital
Agro Bio Argentina S.A.U. ⁵		Argentine	50,04
Agrobio Chile SPA ⁵		Chili	50,04
Agrobio Ecuador ⁵		Equateur	50,04
Agrobio Peru S.A.C ⁵		Pérou	50,04
Agronologica		Portugal	59,09
Agrotech ³		Autriche	59,09
Altesse Quality Food	BE 0442 610 010	Belgique	100,00
Beneficial Insectary		Canada	53,18
Beneficial Insectary Inc.		Etats-Unis	59,09
Biobasiq Sverige AB		Suède	59,09
Biobest Antalya		Turquie	35,45
Biobest Argentina		Argentine	32,50
Biobest Canada		Canada	53,18
Biobest China		Chine	53,18
Biobest Colombie		Colombie	41,36
Biobest Deutschland		Deutschland	59,09
Biobest do Brazil ⁵		Brésil	59,09
Biobest France	FR 68 439 388 323	France	59,09
Biobest Group NV	BE 0893 948 337	Belgique	59,09
Biobest Holding usa		Etats-Unis	53,18
Biobest Maroc		Maroc	29,54
Biobest Mexique		Mexique	59,09
Biobest Nederland bv		Pays-Bas	59,09
Biobest Spain		Espagne	59,09
Biobest UK		Royaume-Uni	59,09
Biobest USA		Etats-Unis	59,09
Biobetter		Maroc	29,54
Biological Services		Australie	30,14
Biopartner		Pologne	59,09
Bioresources		Australie	15,37
Biotrop ⁵		Brésil	50,04
Biotrop LLC ⁵		Etats-Unis	50,04
Biotrop Mexico S. de R.I. de C.V. ⁵		Mexique	50,04
Bioworks ⁴		Etats-Unis	59,09
BKS A.S.		Turquie	35,45
Blue Star Chemicals	BE 0426 696 268	Belgique	100,00
Borregaard Bioplant APS		Danemark	59,09
BSBC Ltd		Chine	53,18
Bugs for Bugs Pty Ltd.		Australie	29,54
Catena	DE 813 739 158	Allemagne	100,00
Courbeyre SAS	FR 38 493 555 635	France	100,00
Delka	BE 0434 560 889	Belgique	100,00
Enzybel International	BE 0879 673 994	Belgique	100,00
Enzymco Private Limited		Inde	78,35
Enzymos Asia Pacific		Chine	100,00
EuroBiotrop Unipessoal Limitada ⁵		Portugal	50,04
F.D.G.	FR 25 558 503 371	France	99,00
Florchim GMBH	DE 222 654 966	Allemagne	100,00
Floridienne USA	22-2583396	Etats-Unis	100,00
Floridienne USA	22-2583396	Etats-Unis	100,00
Gartal	FR 82 339 082 018	France	100,00
Imex sa de CV		Mexique	59,09
IVOG GMBH		Allemagne	47,27
JFM SCI	FR 38 339 283 343	France	100,00
Karras	BE 0437 114 167	Belgique	70,00
Kimflor AS	56 301 73 823	Turquie	75,00
Morse's leasing		Canada	53,18
Natix	BE 0432 250 608	Belgique	100,00
Nobile sociedad Anonima ⁵		Paraguay	50,04
Phenix Batteries	FR 57 853 042 265	France	52,82

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital
Plant product USA		Etats-Unis	53,18
Plant products inc		Etats-Unis	53,18
Plants Products Holdings USA		Etats-Unis	53,18
Poliam		Israël	30,14
Pollinering AS		Norvège	30,14
Pomarom	3687910/1993	Roumanie	100,00
Real IPM Kenya LTD		Kenya	59,09
Real IPM Tanzania		Tanzanie	47,27
Real IPM UK ¹		Royaume-Uni	59,09
ShastaForce Holding LLC		Etats-Unis	59,09
Sierra Biologicals ²		Etats-Unis	59,09
Simon - Dutriaux	FR 94 783 717 218	France	100,00
Simon - Sélection	FR 97 537 749 266	France	100,00
Snam	FR 143 101 99 146	France	52,82
Snam Groupe	FR 89 843 277 609	France	52,82
Sopave	FR 79 334 895 885	France	52,82
Sotecna	BE 0402 798 933	Belgique	97,54
Surgeger	FR 12 398 870 402	France	100,00
Symbiose Protect Bio.	FR 73 483965 968	France	59,09
Total bio Columbia SAS ⁵		Colombie	50,04
Total Biotecnologia Industria e comerico SA ⁵		Brésil	50,04
Turita ODD		Bulgarie	100,00
UAB Camargo	LT 115950917	Lituanie	100,00
Vera Chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	52,82

1 Entrée de périmètre au 24/01/23

2 Entrée de périmètre au 25/01/23

3 Entrée de périmètre au 11/08/23

4 Entrée de périmètre au 10/07/23

5 Entrée de périmètre au 26/12/23

2. Information relative aux coentreprises consolidées selon le principe de mise en équivalence

Nom de la co-entreprise	Numéro d'entreprise	Emplacement (pays) de la coentreprise	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Menetrel	61 500 29 023	Turquie	50,00	362	27	634	620
PT Bromélaïne		Indonésie	50,00	7.260	2.096	6.976	8.010
Tecoscent	BE 0888 870 188	Belgique	20,78	7	22		3

3. Information relative aux entreprises associées (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote ≥ 20 % et < 50 %) consolidées selon le principe de mise en équivalence

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	Dettes et prov	Produits	Charges	Dividendes versées aux tiers
Chemcom	BE 0472 909 840	Belgique	41,59	1.900	951	1.845	
Nema Terra	BE 0683 893 649	Belgique	19,70	725		60	
Terhormon		Italie	24,75	911	8.423	7.269	189
Virunga Enzymes		R.D.C.	41,37	105	2.803	2.654	

NOTE 30 : DONNÉES RELATIVES À L'EMPLOI

Charges salariales et autres avantages sociaux

En EUR milliers	2023	2022
Remunerations (inclus charges patronales)	98.714	94.270
Primes engagements de pension- assurance groupe	2.528	2.199
Provisions Frais De Personnel	232	346
Autres frais de personnel	4.014	3.392
TOTAL DES CHARGES SALARIALES	105.488	100.208

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou indemnités de départ à la retraite. Ces plans sont principalement à cotisations définies et, dans un nombre limité de filiales, à prestations définies. Les plans à prestations définies représentent une charge comptabilisée dans le compte de résultats inférieure à € 0,5 million et sont dès lors jugés non-significatifs pour les états financiers consolidés du Groupe. Pour cette raison, les notes aux comptes reprennent des informations limitées sur les plans à prestations définies en place.

Dans certains pays (principalement en France et Turquie) des plans d'indemnités de départ à la retraite existent. Ces plans ou obligations ne sont pas « funded » et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode « Projected Unit Credit » chaque année. Au 31 décembre 2023, le DBO (*Defined Benefit Obligation*) total s'élève à € 3,5 millions. En raison de l'impact non significatif et de simplification, les gains/pertes de réestimation pour ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

	2023		2022	
	Unité	ETP	Unité	ETP
Nombre moyen de travailleurs	3.307	3.137	3.074	2.946
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	3.797	3.303	3.032	2.872

Le nombre de personnes employées par Floridienne a augmenté en 2023 par rapport à 2022.

Personnel employé par le Groupe à fin 2023 :

- 608 sont employés dans la Division Food
- 2980 sont employés dans la Division Life Sciences
- 204 sont employés dans la Division Chemicals
- 5 sont employés dans la Division Corporate.

En termes de répartition géographique, le Groupe est bien diversifié, avec une présence dans une vingtaine de pays :

Belgique	351		
Europe	1.198	Reste du Monde	2.599
Dont		Dont	
France	479	Maroc	399
Allemagne	11	Turquie	159
Roumanie	90	Canada	250
Lituanie	99	Mexique	215
Espagne	27	USA	401
Pays-Bas	21	Argentine	20
Royaume-Uni	20	Kenya	300
Bulgarie	70	Australie	111
Danemark	18	Brésil	655
Autriche	9	Autres	89
Suède	3		

NOTE 31: NOTE RELATIVE AUX IMPACTS DE CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE

Biobest a réalisé au cours de l'exercice 2023 le plus ambitieux programme d'acquisitions de son histoire. Ces acquisitions permettent à Biobest d'élargir sa gamme de solutions biologiques qui couvre désormais le biocontrôle (insectes utiles et biopesticides), les inoculants, les biostimulants et la pollinisation aussi bien pour les cultures couvertes, activité historique de Biobest, que pour les cultures en plein champ. La couverture géographique de Biobest est désormais mondiale avec une présence forte sur tous les continents et, en particulier, sur le territoire nord-américain ainsi qu'en Amérique du sud.

En date du 26 décembre 2023, Biobest a clôturé l'acquisition de la société brésilienne Biotrop Participações s.a. (« Biotrop »). Biotrop est la première entreprise brésilienne de solutions biologiques pour l'agriculture et l'une des plus importantes au niveau mondial. L'entreprise se concentre sur le développement et la commercialisation de produits biologiques pour la nutrition et la protection des cultures en champs ouverts.

Le marché brésilien de la lutte biologique et des autres solutions biologiques est estimé actuellement à plus de USD 1 milliard. Avec un taux de croissance annuel de 43%, alimenté par un contexte réglementaire favorable adapté aux besoins des produits biologiques, le Brésil affiche une croissance supérieure par rapport aux autres marchés principaux. Le succès de Biotrop s'explique notamment par son portefeuille de nouveaux brevets grâce à une R&D poussée, par une production ultra-modulable et par une solide stratégie de commercialisation multicanal.

Cette acquisition s'est faite sur base d'une valeur d'entreprise de R\$ 2,8 milliards (€ 532 millions) dont 85% ont déjà été payés et dont 15% seront payés suivant la performance de Biotrop après une période de transition de trois ans.

Incidence sur les comptes de l'entrée dans le périmètre

en EUR milliers	Biotrop 26-12-2023
Immobilisations incorporelles	25.313
Immobilisations corporelles	34.051
Actifs d'impôts différés	4.613
Autres actifs à long terme	5.530
Stocks	5.100
Autres actifs à court terme	70.130
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14.000
TOTAL DE L'ACTIF	158.736
Impôts différés	1.451
Dettes financières à long terme	68.988
Autres dettes à long terme	9.473
Dettes financières à court terme	14.345
Autres dettes à court terme	19.323
TOTAL DU PASSIF	113.580
Actifs nets acquis	45.156
Goodwill	415.220
Juste valeur à la date d'acquisition	460.376
- Actions non-acquises (15,3%)	-70.484
- Holdback	-46.999
- Trésorerie acquise	-14.000
Acquisition de Biotrop	328.893
MtM deal-contingent Hedge	11.089
CASH FLOW D'INVESTISSEMENT	339.982

Autres acquisitions réalisées par Biobest

Biobest a également conclu plusieurs acquisitions au cours de l'exercice 2023.

En janvier 2023, Biobest a clôturé deux acquisitions. Notre filiale a acquis la totalité des actions de Real IPM UK (participation de 33,80% détenue précédemment), qui s'occupe de l'enregistrement en Europe de biopesticides qui présentent un potentiel de commercialisation intéressant, et de Sierra Biological, distributeur de produits de lutte biologique intégrée basé aux Etats-Unis.

Au cours de l'été 2023, Biobest a également clôturé l'acquisition de Bioworks, société américaine qui fabrique et commercialise des biopesticides, et d'Agrotech, société autrichienne active dans la distribution de solutions biologiques.

Les détails liés à l'acquisition de Bioworks sont repris ci-dessous. Les autres acquisitions sont de taille plus modeste. Elles représentent un prix d'acquisition total de € 8 millions et ont donné lieu à la reconnaissance d'un goodwill pour un montant total de € 7,9 millions.

Incidence sur les comptes de l'entrée dans le périmètre

en EUR milliers	Bioworks 01/07/23
Immobilisations incorporelles	1.763
Immobilisations corporelles	3.207
Actifs d'impôt différés	215
Stocks	1.808
Autres actifs court terme	2.633
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1.973
TOTAL DE L'ACTIF	7.653
Provisions	387
Dettes financières	6.445
Autres dettes	1.353
TOTAL DU PASSIF	8.184
Actifs nets acquis	-532
Goodwill	5.324
Juste valeur à la date d'acquisition	4.792

NOTE 32: RELATIVE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Au 31 décembre 2023 et 2022, les participations significatives ne donnant pas le contrôle concernent Biobest et ses filiales (« Biobest »). Floridienne Group a une participation de 59% dans Biobest au 31 décembre 2023. Le solde des actions de Biobest est détenu respectivement par Sofina, Tikehau, M&G, Mérieux Equity Partners, des investisseurs privés et le management de Biobest.

Les tableaux ci-dessous présentent les informations résumées des états financiers consolidés de Biobest au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, conformément aux IFRS.

Les informations financières résumées de Biobest, dans lesquelles l'entreprise a des participations significatives ne donnant pas le contrôle se présentent comme suit :

En EUR milliers	2023	2022
Informations résumées de l'état de la situation financière		
Actifs non courants	780.102	275.034
Actifs courants	276.200	132.432
Passifs courants	160.890	89.625
Passifs non courants	312.088	189.794
Capitaux propres attribuables aux porteurs de titres	551.601	98.911
Participation ne donnant pas le contrôle	31.723	29.136

En EUR milliers	2023	2022
Informations résumées du compte de résultats et du résultat global		
Produits opérationnels	338.472	309.165
Résultat net de l'exercice	7.104	11.286
Attribuable aux:		
Porteurs de capitaux	2.775	7.873
Participation ne donnant pas le contrôle	4.329	3.413
Résultat net de l'exercice		
	7.104	11.286
Autres éléments du résultat global	-13.585	-967
Résultat net global	-6.481	10.319
Attribuable aux:		
Porteurs de capitaux	-13.402	-765
Participation ne donnant pas le contrôle	6.920	11.084
Informations de flux de trésorerie résumées		
Cash-flow net relatif aux activités opérationnelles	36.124	31.189
Trésorerie d'investissement	-383.246	-111.539
Trésorerie de financement	375.083	97.452
Variation de trésorerie	27.961	17.101

Les dividendes payés par Biobest aux participations ne donnant pas le contrôle (à savoir, aux entités en dehors du groupe Floridienne) ont atteint respectivement EUR 2,7 millions en 2023 et EUR 2 millions en 2022.

Les autres participations ne donnant pas le contrôle qui ne sont pas considérées individuellement significatives par l'entreprise sont principalement liées aux activités des entreprises :

- SNAM, active dans le secteur du recyclage de batteries,
- Kimflor, société turque, producteur et distributeur de stabilisants PVC,
- Karras, société active dans la division Food.

NOTE 33: COMPTES STATUTAIRES FLORIDIENNE S.A.

Les comptes statutaires de FLORIDIENNE SA, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique montrent un total de l'actif de € 823,4 millions, des fonds propres (après répartition du résultat) de € 779,6 millions et un résultat net de l'exercice de € 2,5 millions.

La version intégrale des comptes annuels statutaires tels qu'ils seront déposés à la Banque Nationale de Belgique peut être obtenue sur simple demande au siège de la société. Ils sont également disponibles sur le site internet (www.floridienne.be).

Le commissaire a délivré une attestation sans réserve sur les comptes statutaires de Floridienne S.A. au 31 décembre 2023.

BILAN APRÈS RÉPARTITION	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	782.584.521	792.278.208
Immobilisations incorporelles	6.2	21		131.745
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	36.480	45.101
Terrains et constructions		22
Installations, machines et outillage		23
Mobilier et matériel roulant		24	19.264	18.095
Location-financement et droits similaire		25	4.453	13.408
Autres immobilisations corporelles		26	12.763	13.598
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	782.548.041	792.101.362
Entreprises liées	6.15	280/1	781.504.543	791.450.264
Participations		280	781.204.543	791.150.264
Créances		281	300.000	300.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	1.042.267	649.867
Participations		282	951.872	585.472
Créances		283	90.395	64.395
Autres immobilisations financières		284/8	1.231	1.231
Actions et parts		284	1.031	1.031
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	200	200

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	40.790.170	35.459.554
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Approvisionnements		30/31
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33
Marchandises		34
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	32.186.356	31.353.035
Créances commerciales		40	15.243.267	15.578.688
Autres créances		41	16.943.089	15.774.347
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	2.500.272	2.500.272
Actions propres		50	2.500.272	2.500.272
Autres placements		51/53
Valeurs disponibles		54/58	6.079.893	1.568.291
Comptes de régularisation	6.6	490/1	23.649	37.956
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	823.374.691	827.737.762

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15	779.666.343	779.646.697
Apport	6.7.1	10/11	35.424.853	35.424.854
Capital		10	4.854.770	4.854.770
Capital souscrit		100	4.854.770	4.854.770
Capital non appelé ⁴		101
En dehors du capital		11	30.570.083	30.570.084
Primes d'émission		1100/10	30.570.083	30.570.084
Autres		1100/19
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13	7.928.865	7.928.865
Réserves indisponibles		130/1	2.998.865	2.998.865
Réserve légale		130	485.477	485.477
Réserves statutairement indisponibles		1311
Acquisition d'actions propres		1312	2.500.272	2.500.272
Soutien financier		1313
Autres		1319	13.116	13.116
Réserves immunisées		132	2.930.000	2.930.000
Réserves disponibles		133	2.000.000	2.000.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	736.312.625	736.292.978
Subsides en capital		15
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net⁵		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	215.258	215.258
Provisions pour risques et charges		160/5	215.258	215.258
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161	215.258	215.258
Grosses réparations et gros entretien		162
Obligations environnementales		163
Autres risques et charges	6.8	164/5
Impôts différés		168

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	43.493.090	47.875.807
Dettes à plus d'un an	6.9	17	28.097.570	26.295.492
Dettes financières		170/4	28.097.570	26.295.492
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171	9.000.000	12.000.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	4.009
Établissements de crédit		173	19.097.570	14.291.483
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	14.983.663	21.153.603
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	10.197.922	9.684.200
Dettes financières		43
Établissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	1.622.033	1.068.364
Fournisseurs		440/4	1.622.033	1.068.364
Effets à payer		441
Acomptes sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	87.802	75.794
Impôts		450/3	13.976	30.627
Rémunérations et charges sociales		454/9	73.826	45.167
Autres dettes		47/48	3.075.906	10.325.245
Comptes de régularisation	6.9	492/3	411.857	426.712
TOTAL DU PASSIF		10/49	823.374.691	827.737.762

4 Montant venant en déduction du capital souscrit

5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

COMPTE DE RÉSULTATS	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	16.585.728	16.522.543
Chiffre d'affaires	6.10	70	15.909.676	16.040.017
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71
Production immobilisée		72
Autres produits d'exploitation	6.10	74	676.052	482.526
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A
Coût des ventes et des prestations		60/66A	17.149.655	16.493.103
Approvisionnements et marchandises		60	13.581.835	13.638.966
Achats		600/8	13.581.835	13.638.966
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609
Services et biens divers		61	2.732.037	2.156.275
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	686.045	538.869
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	15.074	15.042
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	2.919	12.206
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	131.745	131.745
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		990I	-563.927	29.440

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)		9906	738.761.360	738.741.713
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		(9905)	2.468.382	607.459.732
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)		14P	736.292.978	131.281.981
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2
sur l'apport		791
sur les réserves		792
Affectation aux capitaux propres		691/2
à l'apport		691
à la réserve légale		6920
aux autres réserves		6921
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)		(14)	736.312.625	736.292.978
Intervention des associés dans la perte		794
Bénéfice à distribuer		694/7	2.448.735	2.448.735
Rémunération de l'apport		694	2.448.735	2.448.735
Administrateurs ou gérants		695
Travailleurs		696
Autres allocataires		697

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	4.623.087	611.478.012
Produits financiers récurrents		75	4.623.087	611.478.012
Produits des immobilisations financières		750	4.332.453	611.312.296
Produits des actifs circulants		751	239.342	165.716
Autres produits financiers	6.11	752/9	51.292	
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	1.576.936	4.046.836
Charges financières récurrentes	6.11	65	1.576.341	1.273.641
Charges des dettes		650	1.383.724	1.083.598
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	6.224	8.543
Autres charges financières		652/9	186.393	181.500
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	595	2.773.195
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	2.482.224	607.460.616
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	13.842	884
Impôts		670/3	13.842	884
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	2.468.382	607.459.732
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Pene) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	2.468.382	607.459.732

LEXIQUE – MESURE DE PERFORMANCE ALTERNATIVE (APM)

EBITDA

Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization.

Il s'agit du Résultat Opérationnel hors amortissements et réductions de valeur

REBITDA

Recurring EBITDA.

EBITDA corrigé d'éléments non récurrents significatifs.

Cash-Flow neta

Il s'agit du résultat net consolidé, corrigé de l'ensemble des éléments non cash de l'exercice (amortissements, réductions de valeur, provisions, impôts différés, effets de change latents) et du résultat des sociétés consolidées par mises en équivalence.

Non-récurrent

La notion « non-récurrent » vise à indiquer que les résultats ne sont pas directement liés à l'opérationnel et sont considérés comme étant exceptionnels.

Endettement net

Il s'agit des dettes portant intérêt (à long terme et à court terme) diminuées de la trésorerie et des placements de trésorerie à court terme.

Bénéfice de base par action

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

Bénéfice dilué par action

Etant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

Gearing ratio

Dettes nettes / fonds propres

Résultat opérationnel ajusté

Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

Pay-out ratio

Dividende brut/quote-part a dans le résultat

Ratio de rentabilité financière

Résultat net /capitaux propres au 1^{er} janvier

Degré de solvabilité

Capitaux propres / total du bilan

RAPPORT DU COMMISSAIRE



FLORIDIENNE SA

Rapport du commissaire

31 décembre 2023

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING



FLORIDIENNE SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

(COMPTES CONSOLIDÉS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Floridienne SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la société Floridienne SA pour le troisième exercice consécutif.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2023, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 1.262.299 (000) et dont l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global se solde par un bénéfice de l'exercice de € 8.591 (000).

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Description des points clés de l'audit	Comment notre audit a traité les points clés de l'audit
<p>1. Evaluation du goodwill</p> <p>Au 31 décembre 2023, le goodwill net repris à l'actif du bilan du Groupe Floridienne s'élève à € 569.004 (000) et représente 40% du total de l'actif. Le détail du goodwill est présenté dans la note 11 aux états financiers consolidés. Selon les IFRS [IAS 36 – Dépréciation d'actifs], la société doit effectuer un test annuel de perte de valeur sur le goodwill. Sur la base du test annuel de perte de valeur du goodwill, l'organe d'administration a conclu qu'aucune dépréciation du goodwill n'était nécessaire. Les principales hypothèses et sensibilités sont présentées à la note 11 des états financiers consolidés. Nous avons considéré que l'évaluation du goodwill ainsi que le test annuel de perte de valeur sur ces actifs constituent un point clé de notre audit en raison (1) de l'importance de ces actifs dans les états financiers consolidés de Floridienne et (2) de la part des jugements et des estimations comptables nécessaires de la part de l'organe d'administration dans l'appréciation des pertes de valeurs éventuelles, qui reposent notamment sur des hypothèses (données prévisionnelles et paramètres de valorisation) qui sont influencées par les conditions économiques actuelles et futures.</p>	<p>Notre approche pour porter une appréciation sur l'évaluation du goodwill s'appuie sur une analyse détaillée des prévisions et du test de dépréciation annuel (impairment test). Les travaux ont, entre autres, consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une évaluation de l'exactitude mathématique des calculs ; - un rapprochement avec les données prévisionnelles approuvées par l'organe de gestion ; - une analyse des hypothèses utilisées dans le processus d'analyse sous-jacent au test de dépréciation annuel préparé par l'organe d'administration, notamment les flux de trésorerie prévus, les taux de croissance, les taux d'actualisation et d'autres hypothèses pertinentes ; - un test de "robustesse" des hypothèses au regard de l'expérience passée, notamment les hypothèses appliquées dans les modèles utilisés précédemment ; et - évaluation du caractère adéquat et approprié des informations fournies par la société dans la note 11 aux états financiers consolidés conformément à l'IAS 36. <p>Référence aux notes annexes aux comptes consolidés – Il est fait référence à l'évaluation du goodwill à la note 11.</p>
<p>2. Comptabilisation des regroupements d'entreprises</p> <p>En 2022 et 2023, le Groupe Floridienne (division Life Sciences) est entré principalement dans des regroupements d'entreprises (IFRS 3 – Regroupement d'entreprises), par le biais de la prise de contrôle sur Plant Products (1^{er} mars 2022) et Biotrop (26 décembre 2023). Suite à cette première opération, le groupe a procédé à une allocation définitive du prix d'acquisition (Plant Products) en 2023 sans que celle-ci soit significativement différente de l'allocation provisoire du goodwill comptabilisée en 2022 (€ 32.898 (000)).</p>	<p>En ce qui concerne la comptabilisation des regroupements d'entreprises, nous avons, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiné la convention d'acquisition ; - évalué le traitement comptable approprié ; - apprécié l'information reprise dans les notes aux états financiers consolidés à cet égard (note 31) ; - effectué des procédures spécifiques sur le bilan d'ouverture de Plant Products, notamment sur base des rapports de due diligence financier et légal ; et

<p>Dans le cadre de l'acquisition de Biotrop, l'allocation du prix d'acquisition n'a pas encore été réalisée, le groupe ayant 12 mois suivant la date de la prise de contrôle (IFRS 3). Le goodwill relatif à Biotrop s'élève à € 415.220 (000) au 31 décembre 2023. Le groupe Floridienne finalisera l'allocation du goodwill en 2024. Cela aura pour conséquence que le montant du goodwill relatif à Biotrop pourra évoluer en 2024.</p> <p>Nous avons considéré que les regroupements d'entreprises avec Plant Products et Biotrop étaient importants pour notre audit en raison des jugements mis en oeuvre dans l'exercice d'allocation du goodwill.</p>	<p>- vérifié l'identification et la cohérence des hypothèses conduisant à la détermination de la valeur des actifs acquis et des passifs assumés par le Groupe (note 11).</p> <p>Nos spécialistes en évaluation financière ont été impliqués dans la réalisation de ces procédures.</p> <p>Référence aux notes annexes aux comptes consolidés – Il est fait référence aux regroupement d'entreprises aux notes 11 et 31.</p>
--	--

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;

- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- ▶ nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, et des autres informations non-financières contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, à savoir :

- Profil du groupe
- Chiffres clés du groupe
- Déclaration de gouvernance d'entreprise

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur le rapport de gestion ni les autres informations reprises dans le rapport annuel.

L'information non financière requise par l'article 3:32, § 2 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés, section « Déclaration dans le cadre de l'information non financière / Corporate Social Responsibility ». Pour l'établissement de cette information non financière, le Groupe ne s'est pas basé sur un cadre de référence européen ou international reconnu et la déclaration ne couvre pas l'ensemble des thématiques non financières prévues par l'article 3 de la loi du 3 septembre 2017. En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur le rapport de gestion ni les autres informations reprises dans le rapport annuel (en ce compris l'information non financière).

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- ▶ Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes consolidés.

Format électronique unique européen (ESEF)

Nous avons également procédé, conformément à la norme relative au contrôle de la conformité des états financiers avec le format électronique unique européen (ci-après « ESEF »), au contrôle du respect du format ESEF avec les normes techniques de réglementation définies par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 (ci-après « Règlement délégué »).

L'organe d'administration est responsable de l'établissement, conformément aux exigences ESEF, des états financiers consolidés sous forme de fichier électronique au format ESEF (ci-après états financiers consolidés numériques) inclus dans le rapport financier annuel disponible sur le portail de la FSMA (<https://www.fsma.be/fr/dataportal>). Notre responsabilité est d'obtenir des éléments suffisants et appropriés afin de conclure sur le fait que le format et le balisage XBRL des états financiers consolidés numériques respectent, dans tous leurs aspects significatifs, les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que le format et le balisage d'informations dans les états financiers consolidés numériques repris dans le rapport financier annuel de Floridienne SA au 31 décembre 2023 disponible à le portail de la FSMA (<https://www.fsma.be/fr/data-portal>) sont, dans tous leurs aspects significatifs, établis en conformité avec les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

CALENDRIER FINANCIER

Publication des résultats annuels 2023	30 avril 2024
Assemblée générale ordinaire	4 juin 2024 à 15 heures
Publication des résultats semestriels 2024	27 septembre 2024

Contacts

BIOFIRST GROUP

Ilse Velden 18
2260 Westerlo (Oevel)
Tél. : +32 14 25 79 80
E. info@biobestgroup.com
www.biobest.com

Argentina

Biobest Argentina S.A.

Burzaco 2170 bus esq.
Cuyo
Buenos Aires

Biotrop Argentina

Rosario, Santa Fe 2000, AR

Australia

Bugs for bugs

Rocla Court 3
4350 Glenvale
Toowoomba, Queensland

Biological Services

PO Box 501
SA 5333 Loxton
Loxton, South Australia

Austria

Agrotech- Gartenbautechnik GmbH

(Plant Products)
Wildpretstraße 8 C
1110 Wien

Belgium

Biobest Belgium

Ilse velden 18
2260 Westerlo

Brazil

Biotrop Headquarters

Avenida Dourado, 375
Residencial Aquário,
Vinhedo Estado:
São Paulo.
CEP:13.284-004

BioOracle (R&D Biotrop)

Sítio Capitinga,
S/N Capitinga,
Santo Antonio de Posse
Estado: São Paulo
CEP: 13.833-647

Canada

Biobest Canada Ltd.

2020 Fox Run Road
Leamington

Beneficial Insectary

(Canada) Inc
Riverside Dr. W. Suite 503
Windsor, Ontario

Plant Products

3370 Le Corbusier Laval
QC

Plant Products

50 Hazelton Street
Leamington, ON

Plant Products Surrey

19292 60 Ave unit 114
Surrey, BC V3S 3M²

China

Biobest China Limited

Room 2004, 20/F
Centre point
181-185 Gloucester Rd
Wanchai

Denmark

Borregaard Bioplant APS

Helsingforsgade 27B
8200 Aarhus N

FRANCE

Biobest France EURL
Rue Roussanne 294
84100 Orange

Germany

Ivog Biotechnical Systems GMBH

Bahnhofsallee 8
86438 Kissing

Hong kong

Biobest Shouguang Biological

Control Ltd.
Xihuan Road 10903
262729 Shouguang City,
Shandong
Province

Israel

Pollination Services YAD Mordechai

(1995) Agricultural
Cooperative Society Ltd.
Kibbutz Yad-Mordechai 1
79145 Polyam

Kenya

The Real IPM Co. Kenya Ltd

Plot NO LR 1870/01/210
Third floor, Corner Plaza
Parkland Road, Westlands
PO Box 489-00606
Nairobi
GENERAL GOVERNANCE
ENVIRONMENTAL SOCIAL
95

Mexico

Biobest Mexico, S.A. de C.V.

Josefa Ortiz de
Dominquez 24
CP 45235 Zapopan,
Jalisco

Distribuciones Imex SA de C.V.

Josefa Ortiz de
Dominguez 24
CP 45235 Zapopan,
Jalisco

Morocco

Biobest Maroc

Route De Tiznit
Tin Mansour KM. 39
Chtouka Ait Baha,
Agadir

Biobetter Maroc SARL

Rue N°1 Imm. 29
Sidi Maarouf 1
Casablanca

Norway

Pollinering AS

Borevegen 7
4352 Kleppe

Paraguay

Biotrop Paraguay

Gabriel Casaccia,
Lot No.2; Paraná
Country Club
Commercial Zone
Hernandarias

Poland

Biobest Polska

Kminkowa 31
62-064 Plewiska, ul.

Spain

Biobest Sistemas Biologicos s.l.

Bulevar de Vicar 821
04738 Puebla de vicar
Almeria

Sweden

Biobasiq Sverige AB

Sofielundsvägen 71
21434 Malmö

Tanzania

Real IPM Tanzania Limited

PO Box 509
USA River
Arusha

The netherlands

Biobest Nederland B.V.

Leehove 31
2678 MA De Lier

Turkey

Biobest Antalya Polinasyon

Karatepe Mah. 2921 bus
1/A
Konyaalti, Antalya

BKS Biyolojik koruma sistemleri

Çalkaya MAh. 28114 Sok.
A Blok
Apt. No:12 AC Aksu
Antalya

United kingdom

Biobest UK Limited

Unit 1 Wyvern Way
Henwood Industrial Estate
Ashford, Kent TN24 8DW

Real IPM UK

Moat Farm Marsh Lane
Stoke Mandeville
Aylesbury, Bucks

United states of america

Biobest USA, Inc.

28777 Goddard Road
suite 206
Romulus
MI 48174

Beneficial Insectary Inc.

9664 Tanqueray Ct.
Redding
CA 96003

Plant Products

8468 Ronda Drive
Canton
MI 48187

BioWorks

100 Rawson Road
Suite 205
Victor
NY 14564

Sierra Biological Inc.

2825 Swett Road
Lyndonville
NY 14098

NATIX S.A.

116 rue de Waremmes
B-4530 Villers-Le-Bouillet
Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
www.natix.life

Sotecna S.A.

Rue des Gaulois 7B
7822 Meslin-l'Évêque
Belgique
Tel : +32 68 28 31 02
www.sotecna.com

Chemcom S.A.

Route de Lennik 802 -
B-1070 Bruxelles -
Belgique
Tél. : +32.2.353.00.28
www.chemcom.be

Enzybel International S.A.

116 rue de Waremmes
B-4530 Villers-Le-Bouillet
- Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
www.enzybel.com

Enzybel Pharma

116 rue de Waremmes
B-4530 Villers-Le-Bouillet
Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
www.enzybel.com

Enzymco Private Ltd

#395, Lakshmi Nagar,
SIDCO Industrial Estate,
Malumichampatti,
Coimbatore
641 050, India
Tél.: +91 86674 26 977
www.enzymco.in

Enzybel Asia Pacific Limited

4/F Oxford House,
Taikoo Place
979 King's Road, Island
East, H.K.
Tél. : +852.37.57.75.28
www.enzybel.com

P.T. Bromélaine

Jl. Raya Lintas Timur KM.
77,
Terbanggi Besar
Lampung Tengah 34165 -
Indonesia

Groupe française de gastronomie

Siège administratif

2, Allée d'Helsinki,
CS 80072 Schiltigheim
F-67013 Strasbourg -
France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
www.francaise-de-
gastronomie.fr

Siège de production

Le Clos Saint-Anne
F-43100 Vieille Brioude
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41
Grand Rue 118 -
F-89400 Bassou - France
Tél. : +33.3.86.73.37.00

L'escargot Courbeyre S.A.S

Impasse Blaise-Pascal
F-15000 Aurillac
Tél. : +33.4.71.64.97.90
www.courbeyre.fr

Larzul S.A.S.

Rue Henri Lautredou
F-29170 Ploneour Lanvern
France
Tél. : +33.2.98.82.68.68
www.groupe-larzul.com

Gartal S.A.S.

Z.A. de Troyalach
F-29170 St. Evarzec -
France
Tél. : +33.2.98.94.61.25

Simon Dutriaux S.A.S. Simon Selection S.A.S.

Parc d'activité du Bois
Rigault Rue Gustave Eiffel
- F-BP34 - 62880 Vendin-
le-Vieil (LENS)
France
Tél. : +33.3.21.14.24.80
www.simon-dutriaux.com

Turita Ood

21 Hristo G. Danov Street
4101 Kuklen-Plovdiv
Bulgaria

Karras S.A.

Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus - Belgique
Tél. : +32.71.81.61.80
www.karrasgroup.be

Pomarom S.R.L.

Str. Liverzii 37 -
2500 Alba Iulia - Rumania
Tél. : +40 25 88 11 200

UAB Camargo

Vilniaus r. sav. -
Pakalnes g. 7
Bezdonys, Bezdoniu sen.,
15201 Lithuania
Tél. : +370.52.69.64.46

Menetrel

Bilecik - Turkey
Tél. : +90.22.82.16.02.09

Delka S.A. Altesses Quality Food

Rue de Battice 22^B
B-4800 Petit Rechain
Tél.: +32 87 76 63 38
www.delka.be

Kimflor A.S.

Aydin Karayolu, 35. Km
N°23
35875 Yazibasi - Torbali
Izmir Turkey
Tél. : +90 232 853 90 66
www.kimflor.com

SNAM S.A.S.

Avenue Jean Jaurès, 4
F-12110 Viviez - France
Tél. : +33 5 65 43 77 30
www.snam.com

Vera Chimie Développements S.A.S.

VCD - Vera Chimie
Développements
35-45 rue de la Garenne
F-38297
Saint Quentin Fallavier
Tel : +33.4.74.94.82.10
Email : info@vcd-
floridienne.com
www.vcd-floridienne.com

HOLDING

Floridienne S.A.

Siège social

Drève Richelle 161 P, bte 4
B-1410 Waterloo
RPM Nivelles -
TVA BE-0403 064 593
Tél. : +32 2 353 00 28
www.floridienne.be



FLORIDIENNE
GROUP

Drève Richelle 161 P, bte 4, Waterloo Office Park, B- 1410 WATERLOO - www.floridienne.be